SENATE

SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

OFFICIAL LANGUAGES

Chair:
The Honourable RENÉ CORMIER

Monday, March 19, 2018
Monday, March 26, 2018

Issue No. 22

Twentieth and twenty-first meetings:

Examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act

INCLUDING:
THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget 2018-2019 - Travel Activity Quebec)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

LANGUES OFFICIELLES

Président :
L'honorable RENÉ CORMIER

Le lundi 19 mars 2018
Le lundi 26 mars 2018

Fascicule nº 22

Vingtième et vingt et unième réunions :

Examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles

Y COMPRIS :
LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget 2018-2019 - Activité de voyage Québec)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

53868-53903

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable René Cormier, *Chair*

The Honourable Rose-May Poirier, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Day (or Mercer)	Mégie
Gagné	Mockler
* Harder, P.C. (or Bellemare) (or Mitchell)	Moncion
Jaffer	Smith
Maltais	* Smith (or Martin)
McIntyre	* Woo (or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Maltais replaced the Honourable Senator Mockler (*March 20, 2018*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Maltais (*March 16, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Président : L'honorable René Cormier

Vice-présidente : L'honorable Rose-May Poirier

et

Les honorables sénateurs :

* Day (ou Mercer)	Mégie
Gagné	Mockler
* Harder, C.P. (ou Bellemare) (ou Mitchell)	Moncion
Jaffer	Smith
Maltais	* Smith (ou Martin)
McIntyre	* Woo (ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Maltais a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 20 mars 2018*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Maltais (*le 16 mars 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, March 19, 2018
(51)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, McIntyre, Mégie, Mockler Poirier and Smith (6)

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Joëlle Nadeau, Acting Committee Clerk, Senate Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

WITNESSES:

Association de la presse francophone:

Francis Sonier, President;

Linda Lauzon, Executive Director.

As an individual:

Marie-Hélène Eddie, Doctoral student in sociology, University of Ottawa.

The chair made a statement.

Mr. Sonier and Ms. Eddie each made statements and, together with Ms. Lauzon, answered questions.

At 6:30 p.m., the committee suspended.

At 6:34 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to discuss a draft agenda (future business).

At 6:49 p.m., the committee suspended.

At 6:50 p.m., the committee resumed in public.

The committee reviewed a draft budget for a special study.

It was moved by the Honourable Senator Poirier:

> That the budget application for the special study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act for the fiscal year ending March 31, 2019 be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 19 mars 2018
(51)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, McIntyre, Mégie, Mockler, Poirier et Smith (6).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Joëlle Nadeau, greffière de comité par intérim, Direction des comités du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen en vue d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 12 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association de la presse francophone :

Francis Sonier, président;

Linda Lauzon, directrice générale.

À titre personnel :

Marie-Hélène Eddie, doctorante en sociologie, Université d'Ottawa.

Le président fait une déclaration

M. Sonier et Mme Eddie font des exposés puis, avec Mme Lauzon, répondent aux questions.

À 18 h 30, la séance est suspendue.

À 18 h 34, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)d), le comité examine à huis clos un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 49, la séance est suspendue.

À 18 h 50, lla séance publique reprend.

Le comité examine une ébauche de budget pour une étude spéciale.

L'honorable sénatrice Poirier propose :

> Que la demande suivante de budget d'étude spéciale pour une étude sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

ACTIVITY 1: Study — Outaouais and Eastern Townships	$ 40,900
TOTAL	**$ 40,900**

The question being put on the motion, it was adopted.

At 6:53 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, March 26, 2018
(52)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable René Cormier, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, Gagné, Jaffer, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier and Smith (9).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Gaëtane Lemay, Committee Clerk, Senate Committees Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 6, 2017, the committee continued to examine and report on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 12.*)

WITNESSES:

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Jean Johnson, Chair;

Alain Dupuis, Executive Director;

Mark Power, Lawyer (Power Law);

Beth James, Strategic Counsel (Power Law).

Alliance des femmes de la francophonie canadienne:

Soukaina Boutiyeb, Executive Director.

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada:

Élizabeth Allard, Chair;

Jean-Luc Racine, Director General.

The chair made a statement.

Mr. Johnson made a statement and, together with Mr. Dupuis, Mr. Power and Ms. James, answered questions.

At 6:30 p.m., the committee suspended.

ACTIVITÉ 1 : Étude — Outaouais et Estrie	40 900 $
TOTAL	**40 900 $**

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 18 h 53, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 26 mars 2018
(52)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable René Cormier (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Gagné, Jaffer, Maltais, McIntyre, Mégie, Moncion, Poirier et Smith (9).

Également présente : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Gaëtane Lemay, greffière de comité, Direction des comités du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 avril 2017, le comité poursuit son examen en vue d'examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 12 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Jean Johnson, président;

Alain Dupuis, directeur général;

Mark Power, avocat (Juristes Power);

Beth James, conseillère stratégique (Juristes Power).

Alliance des femmes de la francophonie canadienne :

Soukaina Boutiyeb, directrice générale.

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada :

Élizabeth Allard, présidente;

Jean-Luc Racine, directeur général.

Le président fait une déclaration.

M. Johnson fait un exposé puis, avec M. Dupuis, M. Power et Mme James, répond aux questions.

À 18 h 30, la séance est suspendue.

At 6:36 p.m., the committee resumed.

The chair made a statement.

Ms. Boutiyeb and Ms. Allard each made statements and, together with Mr. Racine, answered questions.

At 7:29 p.m., the committee suspended.

At 7:31 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee reviewed in camera a draft agenda (future business).

At 7:34 p.m., the committee suspended.

At 7:35 p.m., the committee resumed in public.

The committee reviewed a draft agenda for a special study.

The Honourable Senator Gagné moved:

That, notwithstanding the decision on March 19, 2018, the following budget application for the special study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act, for the fiscal year ending March 31, 2019, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration;

ACTIVITY 1: Study — Outaouais and Eastern Townships	$ 51,700
TOTAL	**$ 51,700**

The question being put on the motion, it was adopted.

At 7:36 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 18 h 36, la séance reprend.

Le président fait une déclaration

Mme Boutiyeb et Mme Allard font chacun des exposés, puis, avec M. Racine, répondent aux questions.

À 19 h 29, la séance est suspendue.

À 19 h 31, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine à huis clos un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 19 h 34, la séance est suspendue.

À 19 h 35, la séance publique reprend.

Le comité examine une ébauche de budget pour une étude spéciale.

L'honorable sénatrice Gagné propose :

Que, nonobstant la décision du 19 mars 2018, que la demande suivante de budget d'étude spéciale pour une étude sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

ACTIVITÉ 1 : Étude — Outaouais et Estrie	51 700 $
TOTAL	**51 700 $**

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 19 h 36, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

François Michaud

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, March 29, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to present its

EIGHTH REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Thursday, April 6, 2017, to examine and report on Canadians' views about modernizing the *Official Languages Act* respectfully requests funds for the fiscal year ending March 31, 2019.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 29 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de présenter son

HUITIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le jeudi 6 avril 2017 à examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019.

Conformément au chapitre 3:06, article 2(1)c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

RENÉ CORMIER

Chair

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Study on Canadians' views about modernizing the *Official Languages Act*

APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2019

Extract from the *Journals of the Senate*, of Thursday, April 6, 2017:

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Jaffer:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to examine and report on Canadians' views about modernizing the *Official Languages Act*. Considering that the Act will be turning 50 in 2019 and that it affects various segments of the Canadian population, that the committee be authorized to:

(*a*) Examine and report on young Canadians' views about the advancement of both official languages, how they identify with the languages and related cultures, the motivations for learning the other official language, the employment opportunities and future of bilingual youth, and what can be done to enhance federal support for linguistic duality;

(*b*) Identify the concerns of official language minority communities — and their sector-based organizations (e.g., health, education, culture, immigration) — regarding the implementation of the *Official Languages Act*, and what can be done to enhance their vitality and to support and assist their development;

(*c*) Examine and report on the views of stakeholders who have witnessed the evolution of the *Official Languages Act* since it was enacted 50 years ago, with a focus on success stories, its weaknesses, and what can be done to improve it;

(*d*) Identify issues specific to the administration of justice in both official languages, potential shortcomings of the *Official Languages Act* in this regard, and what can be done to ensure respect for English and French as the official languages of Canada;

(*e*) Identify issues specific to the powers, duties and functions of federal institutions with respect to the implementation of the *Official Languages Act* — particularly the roles of the departments responsible (e.g., Canadian Heritage, Treasury Board Secretariat, Department of Justice, Public Service Commission of Canada) and the Office of the Commissioner of Official Languages — and what can be done to ensure the equality of both official languages in the institutions subject to the Act; and

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Étude sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la *Loi sur les langues officielles*

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2019

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 6 avril 2017:

L'honorable sénatrice Tardif propose, appuyée par l'honorable sénatrice Jaffer,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. Étant donné que cette loi aura 50 ans en 2019 et qu'elle affecte différents segments de la population canadienne, que le comité soit autorisé à :

a) Examiner, pour en faire rapport, la perspective de la jeunesse canadienne au sujet de la promotion des deux langues officielles, la relation identitaire qui en découle avec ces langues et leurs cultures respectives, les motivations à apprendre l'autre langue officielle, les perspectives d'emploi et d'avenir pour les jeunes bilingues et les mesures à prendre pour renforcer l'appui du gouvernement fédéral à la dualité linguistique;

b) Identifier les préoccupations des communautés de langue officielle en situation minoritaire — et de leurs organismes sectoriels (p. ex. santé, éducation, culture, immigration, etc.) — à l'égard de l'application de la *Loi sur les langues officielles* et des mesures à prendre pour favoriser leur épanouissement et appuyer leur développement;

c) Examiner, pour en faire rapport, la perspective d'acteurs qui ont vécu l'évolution de la *Loi sur les langues officielles* depuis son adoption, il y a 50 ans, avec un accent particulier sur ses réussites, ses faiblesses, de même que les mesures à prendre pour l'améliorer;

d) Identifier les enjeux propres à l'administration de la justice dans les deux langues officielles, les possibles lacunes de la *Loi sur les langues officielles* à cet égard, et les mesures à prendre pour assurer le respect du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada;

e) Identifier les enjeux propres aux pouvoirs et aux obligations des institutions fédérales à l'égard de l'application de la *Loi sur les langues officielles* — en particulier le rôle des ministères responsables (p. ex. Patrimoine canadien, Secrétariat du Conseil du Trésor, ministère de la Justice, Commission de la fonction publique du Canada) et du Commissariat aux langues officielles — et les mesures à prendre pour assurer l'égalité des deux langues officielles dans les institutions visées par la Loi;

That the committee submit interim reports on the aforementioned themes, that it submit its final report to the Senate no later than June 30, 2019, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

ATTEST

Que le comité présente des rapports provisoires sur les thèmes mentionnés ci-dessus, qu'il présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2019, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée

ATTESTÉ:

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

Clerk of the Senate

SUMMARY OF BUDGET

Activity 1: Outaouais and Eastern Townships	$	51,700
TOTAL	**$**	**51,700**

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Official Languages on Monday, March 26, 2018.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

SOMMAIRE DU BUDGET

Activité 1 : Outaouais et Estrie	51 700 $
TOTAL	**51 700 $**

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des langues officielles le lundi 26 mars 2018.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

Président du Comité sénatorial permanent des langues officielles
RENÉ CORMIER
Chair, Standing Senate Committee on Official Languages

Date

Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration
LARRY W. CAMPBELL
Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

HISTORICAL INFORMATION

GENERAL ESTIMATE OF THE TOTAL COST OF THE SPECIAL STUDY

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(2) of the *Senate Administrative Rules*.

Expenses for fiscal year 2017-2018 (P.E.I.) — $39,019

Estimate expenses for fiscal year 2017-2018 (Manitoba) — $45,000
Estimate of the total cost of the special study — $185,000

DONNÉES ANTÉRIEURES

ÉTAT ESTIMATIF GÉNÉRAL DU COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE SPÉCIALE

Conformément au chapitre 3:06, article 2(2) du *Règlement administratif du Sénat*.

Dépenses pour l'année financière 2017-2018 (Î.-P.-É) — 39 019 $

Coût estimatif pour l'année financière 2017-2018 (Manitoba) — 45 000 $
Coût estimatif total de l'étude spéciale — 185 000 $

STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

Study on Canadians' views about modernizing the *Official Languages Act*

EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2019

ACTIVITY 1: OUTAOUAIS AND EASTERN TOWNSHIPS (APRIL 17-20, 2018)

FACT-FINDING AND PUBLIC HEARINGS

18 participants: 7 senators, 11 staff

(1 clerk, 1 analyst, 1 communications officer, 1 logistics officer, 1 administrative assistant, 3 interpreters, 1 reporter, 2 political staffers)

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

	HOSPITALITY		
1.	Hospitality - meals (0410)	2,500	
	OTHER		
2.	Reporting/transcribing (0403)	9,600	
	(3 days, $3,200/day)		
3.	Transcript editing services (0143)	3,600	
Sub-total			$15,700

TRANSPORTATION, ACCOMMODATION AND LIVING EXPENSES

1.	Hotel accommodation	10,800	
	7 senators, $200/night, 3 nights (0222)		
	11 staff, $200/night, 3 nights (0226)		
2.	Per diem	7,200	
	7 senators, $100/day, 4 days (0221)		
	11 staff, $100/day, 4 days (0225)		
3.	Working meals (travel) (0231)	2,000	
4.	Taxis	3,600	
	7 senators x $200 (0223)		
	11 staff x $200 (0232)		
5.	Charter bus (0228)	6,000	
	(4 days, $1,500/day)		
Sub-total			$29,600

ALL OTHER EXPENDITURES

	RENTALS		
1.	Rental office space (meeting rooms) (0540)	2,400	
	(2 days, $1,200/day)		
2.	Rental - interpretation equipment (0504)	4,000	

(2 days, $2,000/day)			
Sub-total	$6,400		
Total of Activity 1		**$51,700**	
Grand Total			**$ 51,700**

The Senate Administration has reviewed this budget application.

Date

Blair Armitage, Principal Clerk,
Committees Directorate

Date

Nathalie Charpentier, Comptroller,
Finance and Procurement Directorate

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Étude sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la *Loi sur les langues officielles*

EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2019

ACTIVITÉ 1 : OUTAOUAIS ET ESTRIE (17-20 AVRIL 2018)

MISSION D'ÉTUDE ET AUDIENCES PUBLIQUES

18 participants : 7 sénateurs, 11 employés

(1 greffier, 1 analyste, 1 agent de communications, 1 agent de logistique, 1 adjointe administrative, 3 interprètes, 1 sténographe, 2 adjoints de sénateur)

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

	FRAIS D'ACCUEIL		
1.	Frais d'accueil - repas (0410)	2 500	
	AUTRE		
2.	Sténographie/transcription (0403)	9 600	
	(3 jours, 3 200 $/jour)		
3.	Services d'édition des témoignages (0143)	3 600	
Sous-total			15 700 $

TRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET FRAIS DE SÉJOUR

1.	Hébergement	10 800	
	7 sénateurs, 200 $/nuit, 3 nuits (0222)		
	11 employés, 200 $/nuit, 3 nuits (0226)		
2.	Indemnité journalière	7 200	
	7 sénateurs, 100 $/jour, 4 jours (0221)		
	11 employés, 100 $/jour, 4 jours (0225)		
3.	Repas de travail (voyage) (0231)	2 000	
4.	Taxis	3 600	
	7 sénateurs x 200 $ (0223)		
	11 employés x 200 $ (0232)		
5.	Affréter - autobus (0228)	6 000	
	(4 jours, 1 500 $/jour)		
Sous-total			29 600 $

AUTRES DÉPENSES

	LOCATIONS		
1.	Location d'espace (salles de réunion) (0540)	2 400	
	(2 jours, 1 200 $/jour)		

2. Location - équipement d'interprétation (0504)	4 000			
(2 jours, 2 000 $/jour)				
Sous-total		6 400 $		
Total de l'Activité 1			**51 700 $**	
Grand Total				**51 700 $**

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Date

Blair Armitage, greffier principal,
Direction des comités

Date

Nathalie Charpentier, contrôleur,
Direction des finances et de l'approvisionnement

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, March 29, 2018

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget tabled to it by the Standing Senate Committee on Official Languages for the proposed expenditures of the said committee for the fiscal year ending March 31, 2019, for its special study on Canadians' views about modernizing the *Official Languages Act*, as authorized by the Senate on Thursday, April 6, 2017. The approved budget is as follows:

Activity 1: Outaouais and Eastern Townships	$	51,700
TOTAL	**$**	**51,700**

(includes funds for public hearings and a fact-finding mission; includes funds for 7 senators and 2 senators' staff to travel)

The budgets approved by the Senate for each travel activity are the maximum amount that can be spent for that activity;

Budgets normally include funds for the full membership of the committee to travel;

In general, a reduced delegation actually travels and efforts are made to find additional savings;

Therefore, actual expenditures are expected to be considerably below the approved budget, and they will be reported to the Senate;

Any funds remaining at the conclusion of a travel activity will be clawed-back and can be made available for allocation to committees for other activities.

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 29 mars 2018

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été déposé par le Comité sénatorial permanent des langues officielles, concernant les dépenses projetées dudit comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019, aux fins de son étude spéciale sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernization de la *Loi sur les langues officielles*, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 6 avril 2017. Le budget approuvé se lit comme suit:

Activité 1 : Outaouais et Estrie	51 700 $
TOTAL	**51 700 $**

(y compris des fonds pour des audiences publiques et une mission d'étude; y compris des fonds pour les déplacements de 7 sénateurs et 2 adjoints de sénateur)

Les budgets approuvés par le Sénat pour chaque déplacement représentent le montant maximal qui peut être dépensé pour ce déplacement;

Les budgets prévoient normalement des fonds pour les déplacements de tous les membres du comité;

En règle générale, dans les faits, une délégation réduite se déplace et des efforts sont faits pour réaliser des économies additionnelles;

Par conséquent, on s'attend à ce que les dépenses réelles soient grandement inférieures au budget approuvé, et elles feront l'objet d'un rapport au Sénat;

Tous les fonds restants après un déplacement seront récupérés et peuvent être réattribués aux comités pour d'autres activités.

Respectueusement soumis,

Le président,

LARRY W. CAMPBELL

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 19, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m. in public to continue its study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act, and in camera, to study a draft agenda (future business).

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening, my name is René Cormier, senator from New Brunswick, and I am pleased to chair today's meeting. The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing the second part of its study on the perspective of official language minority communities on the modernization of the Official Languages Act.

Today, we are pleased to welcome Francis Sonier, President, and Linda Lauzon, Executive Director, from the Association de la presse francophone. The Association de la presse francophone is the anchor of French-language minority newspapers published in Canada. We also have Marie-Hélène Eddie, a doctoral student in sociology at the University of Ottawa. Ms. Eddie is a PhD candidate at the University of Ottawa and a research assistant at the Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques.

Before I give the floor to our witnesses, I would invite the members of the committee to please introduce themselves.

Senator Poirier: Good evening and welcome. I am Senator Rose-May Poirier from New Brunswick.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

The Chair: Mr. Sonier, the floor is yours.

Francis Sonier, President, Association de la presse francophone: Senators, Mr. Chair, the Association de la presse francophone, or APF, is appearing before you this evening as a member of a consortium of official languages community media serving the francophone and anglophone minority populations. The other two members of this consortium are the Alliance des radios communautaires du Canada — ARC du Canada — and the Quebec Community Newspapers Association, the QCNA.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 19 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, en séance publique, afin de poursuivre son étude de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles, et à huis clos, pour étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonsoir, je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et j'ai le plaisir de présider la réunion d'aujourd'hui. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit le deuxième volet de son étude portant sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

C'est avec plaisir que nous accueillons aujourd'hui, de l'Association de la presse francophone, M. Francis Sonier, président, et Linda Lauzon, directrice générale. L'Association de la presse francophone est le point d'ancrage des journaux francophones en situation minoritaire qui sont publiés au Canada. Nous accueillons également Mme Marie-Hélène Eddie, doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa. Mme Eddie est étudiante au doctorat à l'Université d'Ottawa et assistante de recherche à la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques.

Avant de passer la parole à nos témoins, j'inviterais les membres du comité à bien vouloir se présenter.

La sénatrice Poirier : Bonsoir et bienvenue. Je suis la sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Monsieur Sonier, la parole est à vous.

Francis Sonier, président, Association de la presse francophone : Mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs, monsieur le président, l'Association de la presse francophone (APF) comparaît devant vous ce soir en tant que membre du Consortium des médias communautaires de langues officielles qui dessert les populations francophones et anglophones en situation minoritaire. Les deux autres membres de ce consortium sont l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada) et la Quebec Community Newspapers Association (QCNA).

Since the summer of 2016, the three-member organizations of this consortium have been speaking with one voice. As part of the modernization of the Official Languages Act, we do not intend to talk about possible amendments to the wording of the legislation, because that is the mandate of our colleagues from advocacy organizations across the country. They are doing a very good job. What we would like to share with you is our experience directly related to the implementation of Part VII of the act, from filing a complaint with the Office of the Commissioner of Official Languages to the attempts of our consortium to move our file forward urgently after the submission of the commissioner's final investigation report.

Let me provide you with a timeline. First, in the fall of 2015, a series of complaints were filed with the Office of the Commissioner of Official Languages by a number of organizations, including the APF and the ARC du Canada, alleging that federal institutions are using the Internet more to carry their advertising and to communicate with the public, to the detriment of traditional media, such as official language community newspapers and radio stations, meaning those in a minority situation. One year later, in September 2016, the interim commissioner shared her interim investigation report with the complainants and the four departments concerned in order to obtain their comments. In June 2017, eight months later, the interim commissioner submitted her final investigation report in which she concludes that the complaints are well-founded against two of the four departments involved, and she made recommendations indicating that she will follow up in 2018. We have learned that the follow-up is usually done 12 months after the tabling of the final report.

You know without a shadow of a doubt the hard knocks on traditional media since the advent of the Internet, including social media. For small official language media isolated in remote areas or in majority language urban settings, a state of emergency has been declared for a number of years already. Before a complaint was filed in 2015, it had been seven years since public advertising revenue for official language community media had been disappearing before our eyes, year after year.

It goes without saying that, in the seven years prior to filing our complaint, we did not sit on our hands. We have increased the number of requests to the responsible government authorities so that they become aware of how serious the situation is and in order to ask them for compensation. Our requests were ignored. We had no choice but to file a complaint in an attempt to win the case.

In the fall of 2017, building on the final investigation report and the recommendations of the interim commissioner, we began a series of meetings with a number of government representatives, during which we addressed the issue with a solution-based approach, while keeping in mind the urgency of

Depuis l'été 2016, les trois organismes membres de ce consortium ne parlent que d'une seule voix. Dans le cadre du projet de modernisation de la Loi sur les langues officielles, nous n'avons pas l'intention de vous entretenir sur les modifications possibles au libellé du texte législatif, car c'est le mandat de nos collègues issus des organismes porte-parole des quatre coins du pays, qui s'acquittent très bien de cette tâche. Nous souhaitons partager avec vous notre expérience liée directement à la mise en œuvre de la partie VII de la loi, du dépôt d'une plainte au Commissariat aux langues officielles jusqu'aux tentatives de notre consortium à faire avancer notre dossier de toute urgence après le dépôt du rapport final d'enquête du commissaire.

Permettez-moi de vous situer dans le temps. Tout d'abord, à l'automne 2015, une série de plaintes sont déposées au Commissariat aux langues officielles par plusieurs organismes, y compris l'APF et l'ARC du Canada, alléguant que les institutions fédérales ont davantage recours à Internet pour diffuser leur publicité et pour communiquer avec le public, et ce, au détriment des médias traditionnels que sont les journaux et les radios communautaires de langue officielle, donc en situation minoritaire. Un an plus tard, en septembre 2016, la commissaire intérimaire partage son rapport d'enquête intérimaire avec les plaignants et les quatre ministères visés dans le but d'obtenir leurs commentaires. En juin 2017, huit mois plus tard, la commissaire intérimaire dépose son rapport final d'enquête dans lequel elle conclut que les plaintes sont fondées contre deux des quatre ministères visés, et elle énonce des recommandations en indiquant qu'elle effectuera un suivi en 2018. Nous avons appris que ce suivi se fait habituellement 12 mois après le dépôt du rapport final.

Vous connaissez sans l'ombre d'un doute les durs coups subis par les médias traditionnels depuis l'avènement des services Internet, y compris les médias sociaux. Pour les petits médias de langue officielle isolés dans des régions éloignées ou encore dans un milieu urbain de langue majoritaire, l'état d'urgence a été décrété depuis plusieurs années déjà. Avant de déposer une plainte en 2015, cela faisait déjà sept ans que les revenus de publicité gouvernementale destinés aux médias communautaires de langue officielle fondaient à vue d'œil, année après année.

Il va sans dire que durant les sept années précédant le dépôt de notre plainte, nous ne sommes pas restés les bras croisés. Nous avons multiplié les requêtes auprès des instances gouvernementales responsables pour qu'elles prennent conscience de la gravité de la situation et pour leur demander réparation. Nos demandes sont restées lettre morte. Nous n'avons eu d'autres choix que de déposer une plainte pour tenter d'obtenir gain de cause.

À l'automne 2017, forts du rapport d'enquête final et des recommandations de la commissaire intérimaire, nous avons amorcé une série de rencontres avec plusieurs représentants gouvernementaux, lors desquelles nous avons abordé la problématique avec une approche visant la solution, tout en

the situation. We have established a series of measures that could be put in place very quickly, and in the short, medium and long term as well, under a harmonized action plan that would involve several departments, the much-touted "interdepartmental" approach that the Minister of Canadian Heritage has so often advocated.

There was significant openness from one department targeted by the report, but that was not enough. We had to diversify. We even reached out to a department that was not at all targeted by the commissioner's investigation report, but which agreed to partially support us. As for the main department targeted by the complaint, we ran into a brick wall, including because of a bogus study that the department ordered immediately after the interim commissioner's preliminary report was tabled in September 2016, without consulting the community or members of our consortium, as required by law. The study, published in December 2017, cost Canadian taxpayers $200,000 and has been criticized by many francophone and anglophone official language organizations, as well as members of two House of Commons standing committees.

Members of the consortium had more cause to file a complaint following the publication of that study, a bogus study. However, the administrative burden and delays dissuaded us quickly. At any rate, we did not want to file another complaint when we had an investigation report and recommendations in hand. At that point, last December 22, we went to the Commissioner of Official Languages. We asked him to do something he had never done before. We proposed a sort of pilot project that would involve a meeting between the various levels of government that could help implement a harmonized action plan proposing emergency measures and short-, medium- and long-term measures.

To date, this meeting has not been held yet. Although there is openness on the part of the commissioner, our request does not fall within his usual mandate or the responsibilities inherent to the Office of the Commissioner of Official Languages. In addition, the commissioner informed us that some departments are reluctant to hold such a meeting. Why are they so reluctant, you will ask? Based on our experience working with the federal government, we can conclude that the Official Languages Act is seen as a ball and chain, not a tool for development. We must remember that, in most departments, the role of official languages champion or coordinator is not an independent position, but simply a pile of additional responsibilities.

tenant compte de l'urgence de la situation. Nous avons établi une série de mesures qui pourraient être mises en place très rapidement, et à court, moyen et long terme également, dans le cadre d'un plan d'action harmonisé qui engagerait plusieurs ministères, soit la fameuse approche « interministérielle » si souvent prônée par la ministre du Patrimoine canadien.

Il y a eu une bonne ouverture de la part d'un ministère visé par le rapport, mais ce n'était pas suffisant. Il fallait diversifier. Nous avons même tendu la main à un ministère qui n'était pas visé du tout par le rapport d'enquête de la commissaire, mais qui a accepté de nous appuyer partiellement dans notre démarche. Avec le ministère principal visé par la plainte, nous nous sommes butés à un mur, y compris à une étude bidon que ce ministère a commandée immédiatement après le dépôt du rapport préliminaire de la commissaire intérimaire en septembre 2016, et ce, sans mener de consultations auprès de la communauté ni des membres de notre consortium, comme le requiert pourtant la loi. Cette étude, publiée en décembre 2017, a coûté 200 000 $ aux contribuables canadiens et a été décriée par de multiples organismes de langue officielle francophones et anglophones, ainsi que par des députés membres de deux comités permanents de la Chambre des communes.

Les membres du consortium avaient encore matière à déposer une plainte à la suite de la publication de cette étude, une étude bidon. Toutefois, le fardeau et les délais administratifs nous ont dissuadés rapidement. De toute façon, nous ne voulions pas déposer une autre plainte alors que nous avions un rapport d'enquête et des recommandations en main. C'est à ce moment-là, le 22 décembre dernier, que nous nous sommes adressés au commissaire aux langues officielles. Nous lui avons demandé de faire quelque chose qu'il n'avait jamais fait auparavant. Nous avons proposé un genre de projet pilote qui consisterait à favoriser une rencontre entre les diverses instances gouvernementales susceptibles de contribuer à la mise en œuvre d'un plan d'action harmonisé proposant des mesures d'urgence et des mesures à court, moyen et long termes.

À ce jour, cette rencontre n'a pas encore eu lieu. Bien qu'il existe une ouverture de la part du commissaire, notre demande ne relève pas de son mandat habituel ou des responsabilités inhérentes au Commissariat aux langues officielles. De plus, le commissaire nous a informés que certains ministères sont réfractaires à la tenue d'une telle réunion. Pourquoi y sont-ils aussi réfractaires, me demanderez-vous? Notre expérience à œuvrer auprès de l'appareil gouvernemental fédéral nous permet de conclure que la Loi sur les langues officielles est perçue comme un boulet et non comme un outil de développement. Il ne faut pas oublier que, dans la plupart des ministères, le rôle de champion ou de coordonnateur des langues officielles n'est pas un poste indépendant, mais simplement un cumul de responsabilités additionnelles.

Federal departments with obligations under Part VII of the act publish annual reports to demonstrate the positive measures put in place by their departments. We strongly urge you to analyze those reports more closely. You will be surprised to see the clear dichotomy between the measures put in place by the departments and the real needs of the community. Furthermore, you will also be surprised at the duplication in the departments.

In light of the foregoing, we submit that, as part of a modernization project for the Official Languages Act, serious reflection is required. Community bodies are neither multinational nor government agencies. They have only one role and one priority: to contribute to the vitality of their communities. They must be considered partners by the federal authorities and recognized as such in the legislation. We cannot continue to do the same things and expect different results. History is repeating itself. Based on the experience of the members of our consortium in the last 10 years, as part of the modernization of the Official Languages Act, we recommend that: you review the roles and responsibilities of the Commissioner of Official Languages so that they become much more strategic and give him the latitude to advance matters that have a direct impact on the vitality of official language communities; and you recommend that federal departments and agencies with obligations under Part VII of the act first have access to the resources necessary to enable their full implementation within their department or agency, and that they have the obligation to establish permanent consultation mechanisms with key community stakeholders and to guide their actions according to the needs and realities of official language communities.

Consortium members remain available if you have questions and would like more information. Thank you for your attention and your invitation.

The Chair: Thank you very much, Mr. Sonier.

Marie-Hélène Eddie, Doctoral student in sociology, University of Ottawa, as an individual: Mr. Chair, senators, members of the committee, thank you for inviting me today. Let me introduce myself. I'm a PhD student in sociology at the University of Ottawa. My work focuses on official language communities, on minority media, and on minorities and how they use the media to mobilize. In my presentation, I would like to clarify the link between minority media and the development of official language minority communities or the vitality of those communities. Let me provide a brief overview of the situation of the media in minority settings, talk about their role for francophone communities, and mention ways to include the media in the Official Languages Act.

Les ministères fédéraux ayant des obligations en vertu de la partie VII de la loi publient tous les ans un rapport afin de démontrer les mesures positives mises en place par leur ministère. Nous vous invitons fortement à analyser ces rapports de plus près. Vous serez surpris de constater la dichotomie évidente entre les mesures mises en place par les ministères et les besoins réels de la communauté. Plus encore, vous serez surpris du dédoublement dans les ministères également.

Compte tenu de ce qui précède, nous soutenons que, dans le cadre d'un projet de modernisation de la Loi sur les langues officielles, un sérieux questionnement s'impose. Les instances communautaires ne sont ni des multinationales ni des agences gouvernementales. Elles n'ont qu'un rôle et qu'une priorité, soit de contribuer à l'épanouissement de leurs communautés. Elles doivent être considérées comme des partenaires par les instances fédérales et reconnues comme telles dans la loi. On ne peut plus continuer à faire les mêmes choses et à s'attendre à des résultats différents. Cela se répète. D'après l'expérience des 10 dernières années vécue par les membres de notre consortium, dans le cadre de cet exercice de modernisation de la Loi sur les langues officielles, nous vous recommandons de faire ceci : de revoir les rôles et responsabilités du commissaire aux langues officielles afin que ceux-ci deviennent beaucoup plus stratégiques et lui donnent la latitude nécessaire pour faire avancer les dossiers qui ont un impact direct sur la vitalité des communautés de langue officielle; de recommander que les agences et ministères fédéraux ayant des obligations en vertu de la partie VII de la loi aient d'abord accès aux ressources nécessaires pour en permettre la pleine mise en œuvre au sein de leur ministère ou agence, et qu'ils aient l'obligation de mettre en place des mécanismes de consultation permanents avec les intervenants communautaires clés et d'orienter leurs actions en fonction des besoins et des réalités des communautés de langue officielle.

Les membres du consortium demeurent disponibles si vous avez des questions et souhaitez avoir plus de renseignements. Merci de votre attention et de votre invitation.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Sonier.

Marie-Hélène Eddie, doctorante en sociologie, Université d'Ottawa, à titre personnel : Monsieur le président, sénateurs, sénatrices, membres du comité, merci de m'avoir invitée aujourd'hui. Je me présente, je suis doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa. Mes travaux portent sur les communautés de langue officielle, les médias en milieu minoritaire et les minorités et la façon dont ils se servent des médias pour se mobiliser. Dans mon témoignage, j'aimerais rendre clair le lien entre les médias en milieu minoritaire et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire ou la vitalité de ces communautés. Je ferai un bref état de la situation des médias en milieu minoritaire, je parlerai de leur rôle pour les communautés francophones et je mentionnerai des pistes pour inscrire les médias au sein de la Loi sur langues officielles.

Right now, as we know, western media are facing significant challenges and are in a period of transition. In Canada, the media are operating in a rapidly changing context that comes with challenges for both francophone and anglophone media. Specifically, the media have, for the most part, started the digital shift, but in many cases they have not yet managed to find a profitable digital model.

Francophone media in a minority setting are facing those same challenges plus other challenges. For example, they are smaller and have fewer financial and human resources than many other media in the country. They also have smaller readerships and audiences often scattered across a larger territory, which causes challenges for newspaper delivery, but also in terms of public expectations of media content. Some are also operating in a context of media concentration and must compete with conglomerates. Finally, they serve official language minority communities, which are already in survival mode.

Their role is therefore doubly important, because in addition to having the role of providing information, as for any other community, they need to have access to specific resources, in order to continue the fight as they have done from the beginning. The media play specific roles for communities that are directly related to the government's commitment to official language minorities, as set out in the Official Languages Act, particularly in Part VII.

First, they represent those communities. They allow communities to see themselves, to remember that they exist, that people live in French, and that the French fact is something real. They act as a mirror, but also as a window open to the world. As a mirror, they reflect an identity, an image of the community. They play a part in developing the francophone identity. As public spaces, they also help support the presence of French in the public arena, in the public discourse. They help develop and promote the French language, and they support the development of the francophone identity.

Second, in relation to the first role, they bring together communities, they unite individuals who are sometimes geographically far apart, who do not know each other personally, but who feel that they are part of a community through their media. The act of reading the newspaper or listening to the radio is often done alone, but with the knowledge that there are thousands, if not tens of thousands of people who are doing the same thing at the same time. So when we meet someone on the street, how often do we talk about what we read on the front page of the newspaper? In other words, when you live in a region

À l'heure actuelle, les médias occidentaux, comme on le sait, font face à des défis importants et se trouvent dans une période de transition. Au Canada, les médias subsistent donc aujourd'hui dans un contexte de grand changement qui fait que tous les médias, francophones ou anglophones, font face à des défis. En particulier, les médias ont pour la plupart bien entamé le virage numérique, mais dans plusieurs cas, ils n'ont pas encore réussi à trouver un modèle numérique rentable.

Les médias francophones en milieu minoritaire font face à ces mêmes défis et à d'autres défis en plus. Par exemple, ils sont plus petits et ont moins de ressources financières et humaines que plusieurs autres médias au pays. Ils ont aussi des lectorats et des auditoires plus petits et souvent dispersés sur un plus grand territoire, ce qui cause des défis de livraison des journaux, mais aussi, par exemple, des défis en ce qui a trait à l'attente des publics quant au contenu des médias. Certains subsistent aussi dans un contexte de concentration de la presse et doivent faire concurrence à des conglomérats. Enfin, ils servent des communautés de langue officielle en situation minoritaire, qui sont déjà en mode de survie.

Leur rôle est donc doublement important, parce qu'en plus d'avoir le rôle d'informer, comme pour toute autre communauté, ils ont besoin d'avoir accès à des ressources particulières pour continuer à être un outil de combat comme ils l'ont été depuis le début. Ces médias jouent des rôles particuliers pour les communautés qui sont liés directement à l'engagement du gouvernement à l'égard des minorités de langue officielle, tel qu'il est énoncé dans la Loi sur les langues officielles, notamment dans la partie VII.

Premièrement, ils représentent ces communautés. Ils permettent aux communautés de se voir, de se rappeler qu'elles existent, qu'on y vit en français, et que le fait français est quelque chose de réel. Ils agissent comme un miroir, tout en étant aussi une fenêtre ouverte sur le monde. En tant que miroir, ils permettent de refléter une identité, une image de la communauté. Ils participent au développement de l'identité francophone. À titre d'espaces publics, ils sont aussi une façon de permettre et d'appuyer la présence du français sur la place publique, dans le discours public. Ils permettent donc l'épanouissement du français et la promotion de la langue française, et ils appuient le développement de l'identité francophone.

Deuxièmement, en lien avec ce premier rôle, ils rassemblent les communautés, c'est-à-dire qu'ils unissent les individus qui sont parfois éloignés géographiquement, qui ne se connaissent pas personnellement, mais qui sont conscients de faire partie d'une communauté grâce à leur média. L'acte de lire le journal ou d'écouter la radio, c'est un acte qu'on fait souvent seul, mais en sachant qu'il y a des milliers, sinon des dizaines de milliers de personnes qui font ce même acte en même temps. Donc, lorsqu'on croise quelqu'un dans la rue, combien de fois est-ce qu'on va parler de ce qu'on a lu à la une du journal. En d'autres

where your culture is a minority, a newspaper or a radio station provides a strong connection with your community, your world, your culture. We start having points in common, with news concerning us and issues to discuss together as a community. In this sense, the media allow members of a community to develop a stronger identity, to grow and to strengthen their sense of unity.

Third, the media are the watchdog of democracy. Minority media, which play a crucial role for francophone communities outside Quebec, tend to be more specifically the watchdogs of the language rights of communities. Many of their resources in time and money are used to relay information about what governments do or do not do to help language communities. They inform us when governments do not comply with the Official Languages Act, when they implement a measure that negatively or positively affects communities. In addition, when groups mobilize around issues that affect them, they must go through the media to make their demands public. When they want to talk to the government, they do so through the media. Without those media, francophone communities would lose much of their ability to hear and be heard. Without strong, independent media, we must worry about the future of francophone minority communities. If those media are not dynamic, the community's ability to mobilize suffers.

So with respect to the Official Languages Act, the media are a pillar of democracy. It is important for a democracy to have vibrant and independent media. In a bilingual country with two linguistic communities, one of which is in a minority compared to the other, the role of the francophone media becomes doubly important in order to respect this bilingual identity and the Official Languages Act. If the government wants to ensure the vitality and development of official language minority communities, it must ensure that communities do not lose their ability to come together and act. It must remember that the media are their instrument for action. With a heartfelt appeal in recent months, the media are sounding the alarm and warning us that the situation is serious. There is an opportunity, in the overhaul of the Official Languages Act, to ensure that the media do not have to sound the alarm every five years, and that funding for the media is less at the mercy of the governments in office when a funding decision is made, and more stable, perhaps by incorporating an obligation into the legislation.

Various western countries are using different models to support the media, a number of which focus on funding local, minority or private media, or media in a fragile situation. In other words, it is possible for a state to support the media that it

mots, quand on vit dans une région où sa culture est minoritaire, un journal ou une station de radio, c'est un lien fort avec sa communauté, son monde, sa culture. On développe des points en commun, il y a des actualités qui nous concernent, des enjeux à discuter ensemble comme communauté. En ce sens, les médias permettent aux membres d'une communauté de développer une identité plus forte, de s'épanouir et de renforcer son sens d'unité.

Troisièmement, les médias sont le chien de garde de la démocratie. Les médias en milieu minoritaire, qui jouent un rôle crucial pour les communautés francophones à l'extérieur du Québec, ont tendance à être plus spécifiquement des chiens de garde des droits linguistiques des communautés. Nombre de leurs ressources en temps et argent servent à relayer de l'information sur ce que font ou ne font pas les gouvernements pour aider les communautés linguistiques. Ils nous informent lorsque les gouvernements ne respectent pas la Loi sur les langues officielles, quand ils mettent en œuvre une mesure qui touche négativement ou positivement les communautés. De plus, lorsque les groupes se mobilisent autour d'enjeux qui les touchent, ils doivent passer par les médias pour rendre publiques leurs revendications. Lorsqu'ils veulent parler au gouvernement, ils le font par l'entremise des médias. Sans ces médias, les communautés francophones perdraient donc une grande partie de leur capacité à entendre et à se faire entendre. Sans médias forts et indépendants, on doit s'inquiéter de l'avenir des communautés francophones en milieu minoritaire. Si ces médias ne sont pas dynamiques, c'est la capacité de mobilisation de la communauté qui en souffre.

Donc, en ce qui a trait à la Loi sur les langues officielles, les médias sont un pilier de la démocratie. Il est important pour une démocratie d'avoir des médias dynamiques et indépendants. Dans un pays bilingue où l'on a deux communautés linguistiques, dont l'une est en situation de minorité par rapport à l'autre, le rôle des médias francophones devient doublement important afin de respecter cette identité bilingue et la Loi sur les langues officielles. Si le gouvernement veut veiller à favoriser l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, il doit s'assurer que les communautés ne perdent pas leur capacité de se mobiliser et d'agir. Il doit se rappeler que les médias sont leur instrument pour agir. En lançant un cri du cœur au cours des derniers mois, les médias sont en train de sonner l'alerte et de nous avertir que la situation est sérieuse. Il y a ici une occasion, dans la refonte de la Loi sur les langues officielles, de veiller à ce que les médias n'aient pas à lancer un cri d'alarme tous les cinq ans, et à ce que le financement octroyé aux médias soit moins à la merci des gouvernements en poste au moment où l'on prend une décision sur le financement, et qu'il soit plus stable, peut-être en insérant une obligation dans la loi.

Il existe différents modèles utilisés par divers pays occidentaux pour appuyer les médias, dont plusieurs sont axés sur un financement des médias locaux, minoritaires ou particuliers, ou des médias considérés comme fragiles. En

deems particularly important for diversity of opinion, media that are considered particularly fragile. So it would be a matter of incorporating the protection of media in minority settings into the Official Languages Act, either through a section or a regulation that would stem from the act. It would be a way of protecting those media specifically, media that face particular challenges and that play specific roles, media that no other media can replace. That is why it is important to think about how the federal government can support them, and not be afraid to support them as part of the Canadian media as a whole.

Thank you.

The Chair: Thank you very much for your presentations. We will begin the round of questions.

Senator Poirier: Thank you for your presentations. I have some questions. These are general questions that I ask most, if not all, witnesses. I think it is important to be familiar with the position of the various witnesses who come to talk about the Official Languages Act and to share their ideas on certain things.

For example, in 2002, the Government of New Brunswick, Canada's only officially bilingual province, started revising its official languages act. I was a member of the legislature when it was done. We had incorporated a provision in the legislation stating that it had to be revised every 10 years. The federal legislation has not been revised for many years. In your opinion, would it be important to incorporate a provision into the legislation to revise it after a certain number of years? If so, what time frame would be acceptable for this revision?

Mr. Sonier: I am not playing politics, but given the circumstances we have experienced, with the Commissioner of Official Languages being in favour of our file after a complaint, but with no action taken, I would say that there are shortcomings here.

So, I think a fairly frequent renewal would be appropriate. As for giving you a time frame, 10 years seems reasonable to me, but I think it would be a recurring exercise over the years. What made sense a few decades ago is perhaps less appropriate today.

Linda Lauzon, Executive Director, Association de la presse francophone: I would like to add that we must remember that the francophone and Acadian communities are constantly evolving. If we go back 50 years and we observe the evolution up to today and the current level of autonomy, some sectors, such as the arts, culture, economy, and so on, are very developed, and they were not around 10 or 20 years ago.

d'autres mots, il est possible pour un État de privilégier un soutien en faveur des médias qu'il juge particulièrement importants pour la diversité d'opinion, des médias qui sont considérés comme particulièrement fragiles. Il s'agirait donc d'insérer la protection des médias en milieu minoritaire dans la Loi sur les langues officielles, soit par l'entremise d'un article ou d'un règlement qui découlerait de la loi. Ce serait une façon d'assurer une protection pour ces médias spécifiquement, des médias qui font face à des défis particuliers et qui jouent des rôles précis, des médias qu'aucun autre média ne peut remplacer. C'est pour cette raison qu'il devient important de penser à la façon dont le gouvernement fédéral peut les appuyer, et de ne pas avoir peur de les appuyer par rapport à l'ensemble des médias canadiens.

Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup pour vos présentations. Nous allons entamer la période des questions.

La sénatrice Poirier : Merci pour vos présentations. J'ai quelques questions. Ce sont des questions générales que je pose à tous les témoins ou presque. Je pense que c'est important de connaître la position des différents témoins qui viennent nous parler au sujet de la Loi sur les langues officielles et partager avec nous leurs idées sur certaines choses.

Par exemple, en 2002, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue du Canada, a entamé une révision de sa loi sur les langues officielles. J'étais députée lorsque ça a été fait. Nous avions inséré une disposition dans la loi indiquant qu'elle devait être révisée tous les 10 ans. En ce qui a trait à la loi fédérale, il y a plusieurs années que cela n'a pas été fait. Selon vous, serait-il important d'insérer une disposition dans la loi pour en effectuer la révision après un certain nombre d'années? Si oui, quelle période de temps serait acceptable pour mener cette révision?

M. Sonier : Je ne fais pas de politique, mais compte tenu des éléments que nous avons vécus comme situation, où le commissaire aux langues officielles est favorable à notre dossier dans le cadre d'une plainte, mais qu'aucune mesure n'est prise par la suite, je dirais qu'il y a des faiblesses à cet endroit.

Donc, je crois qu'un renouvellement assez fréquent serait de mise. Quant à vous donner un laps de temps, 10 ans me semblent raisonnables, mais je pense que ce serait un exercice récurrent à mener au cours des années. Ce qui était logique il y a quelques décennies est peut-être moins pertinent aujourd'hui.

Linda Lauzon, directrice générale, Association de la presse francophone : J'aimerais ajouter aussi qu'il faut penser que les communautés francophones et acadiennes sont en constante évolution. Si on recule de 50 ans et qu'on observe l'évolution jusqu'à aujourd'hui et le niveau d'autonomie actuel, il y a des secteurs d'activité qui sont très développés, comme les arts, la

I, too, cannot propose a specific time frame, but the rate at which francophone and Acadian communities have changed over the last 50 years should be assessed to understand what has happened and connect it with a regular revision of the legislation.

Ms. Eddie: Yes, I think it would be a good idea to include that in the new legislation. Contexts are changing, and perhaps the need for media was not as urgent 50 years ago. Today, the context has completely changed with the advent of the digital age. This is one example among many that demonstrates the need to adapt the legislation to new contexts.

Senator Poirier: The Roadmap for Canada's Official Languages ends on March 31, 2018, and Minister Joly is expected to announce a new action plan soon. Have you been consulted by the minister on this new action plan?

Ms. Lauzon: As part of the pan-Canadian consultations that began in the spring of 2016, we submitted a tripartite brief, with our two colleagues from the ARC du Canada and the QCNA, to clearly state how we perceive our role in the next action plan. Perhaps in a slightly different way, and we continue to use this approach on the consortium side, we have proposed solutions. We have suggested approaches and measures that could be put in place within the framework of the action plan. We were very visible with the brief we submitted. We hope that the minister will take this into account in her action plan and incorporate some of our recommendations for positive measures that would support us on the community media side and make all the difference if they are implemented in the action plan.

Senator Poirier: You have not been consulted?

Ms. Eddie: Not me, no.

Senator Poirier: As you know, we have started a long study on the modernization of the act with the government's recommendations. I would like to know what you would like to see in the modernization of the act. I know you've talked a little about the challenges you have right now. You mentioned funding that is an issue for official language minority communities.

Are there other things you would like to see in the act that could help the media? As representatives of the media, is there anything you hear from the people you do business with from official language minority communities? Do they have suggestions about specific parts of the legislation that should be changed?

culture, l'économie, et cetera, qui n'existaient pas il y a 10 ans ou 20 ans.

Moi non plus je ne peux pas proposer de période de temps précise, mais il faudrait évaluer le rythme de l'évolution des communautés francophones et acadiennes des 50 dernières années pour comprendre ce qui s'est passé et arrimer cela à une révision régulière de la loi.

Mme Eddie : Oui, je pense que ce serait une bonne idée d'inclure cet aspect dans la nouvelle loi. Les contextes changent, et peut-être que le besoin d'avoir des médias n'était pas aussi pressant il y a 50 ans. Aujourd'hui, le contexte a complètement changé avec l'apparition du numérique. C'est un exemple parmi tant d'autres qui démontre qu'il faut adapter la loi aux nouveaux contextes.

La sénatrice Poirier : La Feuille de route sur les langues officielles prend fin le 31 mars 2018, et la ministre Joly devrait annoncer un nouveau plan d'action bientôt. Avez-vous été consultés par la ministre concernant ce nouveau plan d'action?

Mme Lauzon : Dans le cadre des consultations pancanadiennes qui ont commencé au printemps 2016, nous avons déposé un mémoire tripartite avec nos deux collègues de l'ARC du Canada et de la QCNA, pour énoncer clairement comment nous percevions notre rôle dans le cadre du prochain plan d'action. Peut-être d'une façon un peu différente, et nous continuons à avoir cette approche du côté du consortium, nous avons proposé des solutions. Nous avons proposé des pistes et des mesures qui pouvaient être mises en place à l'intérieur du cadre du plan d'action. Nous avons été très visibles avec le dépôt de ce mémoire. Nous espérons que la ministre, dans son plan d'action, en tiendra compte et incorporera certaines de nos recommandations de mesures positives qui permettraient de nous appuyer du côté des médias communautaires et qui feraient toute la différence si elles sont mises en œuvre dans le plan d'action.

La sénatrice Poirier : Vous n'avez pas été consultés?

Mme Eddie : Pas moi, non.

La sénatrice Poirier : Comme vous le savez, nous avons entamé une longue étude sur la modernisation de la loi avec les recommandations du gouvernement. J'aimerais savoir ce que vous aimeriez voir dans la modernisation de la loi. Je sais que vous en avez parlé un peu dans le cadre des défis que vous avez présentement. Vous avez parlé du financement qui est un enjeu pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous aimeriez voir dans la loi qui pourraient aider les médias? En tant que représentants des médias, est-ce qu'il y a des choses que vous entendez de la part des gens avec qui vous faites affaire et qui sont issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire? Y a-t-

il des suggestions de la part de ces gens au sujet d'éléments particuliers de la loi qui devraient être modifiés?

Ms. Lauzon: Yes, I think Mr. Sonier talked about it earlier. In our case, the problem he raised was the challenge of having to go through an extensive administrative process with the complaint, and then the reports, and so on, and then end up with a favourable report. We are not the only ones in the media world to have gone through this. A number of other francophone bodies and organizations have ended up with a favourable report, but absolutely nothing is happening.

It is really frustrating for official language communities. This is a systemic problem. The commissioner follows up 12 months after the report is tabled. It is important to understand the mechanism, and I think you are very familiar with it. What happens next is that, over the course of those 12 months, we and the other stakeholders who have filed a complaint expect things to move, but that is not the case.

The measures taken are so minimal that the decision has no impact on fixing the problem. That's the difficult part. When you come in as a community worker to work with the departments, you are always faced with this discomfort. It seems that their hands are tied, that there are not enough resources. I think Mr. Sonier said that, in your study, you have to dig a little deeper, because there is a systemic problem within the machinery of government that does not allow the commissioner's decisions to go further.

I have been working in minority communities for over 20 years now, and I can tell you that things have not changed. It's the same thing over and over again. We have fine decisions, but when it comes to implementing those decisions, we are at a standstill. The outcome is so minimal that people now no longer want to go through the complaint process.

Senator Poirier: We often hear that the commissioner should have more power. Mr. Sonier, my question is about *Acadie Nouvelle*. Could you tell us more about the current issues you are facing? Could you comment on the fact that, in the last federal budget, the government promised $50 million over five years starting in 2018-19 to support local journalists? Could you tell us whether you will have access to those funds?

Mr. Sonier: In terms of *Acadie Nouvelle*, what we have done over the past few years, and much has been said about this, is to limit the reduction in staff and journalists, meaning those who produce high-quality and original content about Acadia, specifically. To do this, other jobs had to be sacrificed. I would say that, over the last 10 years, people's positions have been cut, support staff in charge of layout, graphics and technical support.

Mme Lauzon : Oui, je pense que M. Sonier en a parlé tout à l'heure. Dans notre cas, le problème qu'il a énoncé est la difficulté d'avoir à passer par un processus administratif onéreux concernant la plainte, et ensuite les rapports, et cetera, puis de se retrouver avec un rapport favorable. Nous ne sommes pas les seuls dans le monde des médias à l'avoir vécu. C'est arrivé à plusieurs autres organismes et instances francophones de se retrouver avec un rapport favorable, mais qu'absolument rien ne bouge.

C'est tellement frustrant pour les communautés de langue officielle. C'est un problème qui est généralisé. Le commissaire fait un suivi 12 mois après le dépôt du rapport. Il faut comprendre le mécanisme, et je pense que vous le connaissez bien. Ce qui arrive après, c'est que, au cours de ces 12 mois, nous et les autres intervenants qui ont déposé une plainte, nous nous attendons à ce que les choses bougent, mais ce n'est pas le cas.

Les mesures qui sont prises sont tellement minimes que la décision n'a aucun impact pour corriger le problème. C'est ça qui est difficile. Quand on arrive comme intervenant communautaire pour aller travailler avec les ministères, il y a toujours ce malaise. Il semble qu'il y ait des mains liées, qu'il n'y ait pas assez de ressources. Je pense que dans votre étude, M. Sonier l'a dit, il faut aller gratter un peu plus profondément, parce qu'il y a un problème systémique au sein de l'appareil gouvernemental qui ne permet pas aux décisions du commissaire d'aller plus loin.

Je travaille dans le milieu minoritaire depuis plus de 20 ans déjà, et je peux vous dire que cela n'a pas changé. C'est toujours pareil. On a de belles décisions, mais quand on arrive à la mise en œuvre de ces décisions, on est en arrêt. Ce qui en ressort est tellement minime que les gens maintenant ne veulent plus passer par le processus de plainte.

La sénatrice Poirier : On entend souvent dire que le commissaire devrait avoir plus de pouvoir. Monsieur Sonier, ma question touche l'*Acadie Nouvelle*. Pourriez-vous nous en dire davantage sur les enjeux actuels auxquels vous faites face? Pourriez-vous commenter le fait que, dans le dernier budget fédéral, le gouvernement promet 50 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2018-2019 afin d'appuyer les journalistes locaux? J'aimerais savoir si vous êtes en mesure de nous indiquer si vous allez avoir accès à ces fonds.

M. Sonier : En ce qui concerne l'*Acadie Nouvelle*, ce qu'on a fait au cours des dernières années, et on a beaucoup insisté là-dessus, c'est limiter la réduction du personnel et des journalistes, donc de ceux qui produisent du contenu de qualité et original qui parle de l'Acadie, justement. Pour ce faire, il a fallu sacrifier d'autres emplois. Je vous dirais qu'au cours des 10 dernières années, il y a des gens dont le poste a été aboli, des employés de

We are convinced that we must keep the content, what we create every day about people in the community. That too will soon have to be sacrificed if nothing happens. It's going to be tragic; we're relevant today because of our quality content, but if we do not receive a hand, that's likely to change. It's very troubling.

soutien qui s'occupent de la mise en page, du graphisme et du soutien technique. On est convaincu qu'il faut préserver le contenu, ce qu'on crée tous les jours et qui parle des gens de la communauté. Il faudra bientôt sacrifier cela aussi si rien ne se passe. Ça va devenir dramatique, parce que nous sommes pertinents aujourd'hui grâce à notre contenu de qualité, mais si nous n'avons pas de coup de main, ça risque de changer. C'est très inquiétant.

However, you are talking about the budget; that is your second question. As for the $50 million over five years, we do not know the eligibility criteria, we do not know how that will be done. However, I can tell you that tomorrow, the Association de la presse francophone, community radios, the ARC du Canada and the QCNA will be meeting with Canadian Heritage officials to discuss this aspect, to figure out how we could play a role in organizing, managing or distributing a portion of that amount as minority media.

Cependant, vous parlez du budget, c'est votre deuxième question. Quant aux 50 millions de dollars sur cinq ans, nous ne connaissons pas les critères d'admissibilité, nous ne savons pas comment cela va se faire. Je peux cependant vous dire que demain, l'Association de la presse francophone, les radios communautaires, l'ARC du Canada et la QCNA vont rencontrer les fonctionnaires de Patrimoine canadien pour discuter de cet aspect, afin de savoir comment on pourrait participer à l'organisation, à la gestion ou à la répartition d'une partie de cette somme-là comme médias en situation minoritaire.

We are hearing through the grapevine that some organizations are interested, but the organizations whose names we have heard are not very effective in our experience. We believe that we can help improve things for newspapers and we want the money that has been announced to go directly to the newsrooms to help create quality content in the newspapers. We do not have details, but we will ensure that, tomorrow, we start a discussion to see to what extent we can work together. It's a starting point, I think.

On entend par les branches qu'il y a des organismes intéressés, mais les organismes dont on entend le nom ne sont pas tellement efficaces, selon notre expérience. Nous croyons que nous pouvons contribuer à améliorer le sort des journaux et nous voulons que l'argent qui a été annoncé se rende directement dans les salles de nouvelles pour favoriser la création d'un contenu de qualité dans les journaux. Nous n'avons pas de détails, mais nous ferons en sorte que, demain, nous amorcerons une discussion pour voir dans quelle mesure nous pouvons collaborer. C'est un point de départ, je crois.

Senator Poirier: I wish you good luck.

Mr. Sonier: Thank you.

Ms. Eddie: Can I answer your second question? You asked us about other points that would be useful in the legislation. To go beyond the media, what surprises me is the concept of vitality mentioned in Part VII of the act, the concept of community development. In both English and French, the word "vitality" — "*vitalité*" is used. In my opinion, this is a difficult concept to measure. In concrete terms, we do not know how to achieve vitality. You cannot reach it, it's an ideal.

I do not know to what extent that can be done, I'm not a lawyer, but it would be useful to amend this section of the act. I would suggest thinking more about real equality instead of vitality. Vitality is very difficult to measure, whereas with real equality, we can compare two communities. This would define a sort of anchor and a goal to achieve. This goes beyond the media, of course, but they are still involved because they contribute to the real equality of communities.

Senator Poirier: Thank you. That's interesting.

La sénatrice Poirier : Je vous souhaite un bon succès.

M. Sonier : Merci.

Mme Eddie : Puis-je répondre à votre deuxième question? Vous nous demandiez quels sont les autres points qu'il serait intéressant de retrouver dans la loi. Pour déborder du cadre des médias, ce qui m'étonne, c'est le concept de la vitalité mentionné dans la partie VII de la loi, le concept de l'épanouissement et du développement des communautés. Autant en français qu'en anglais, on utilise le mot « vitalité » — « *vitality* ». Selon moi, c'est un concept difficile à mesurer. Concrètement, on ne sait pas comment atteindre la vitalité. On ne peut pas l'atteindre, c'est un idéal.

Je ne sais trop à quel point cela peut se faire, je ne suis pas juriste, mais il serait intéressant de modifier cette section de la loi. Je proposerais de penser davantage en matière d'égalité réelle au lieu de vitalité. La vitalité est très difficilement mesurable, alors qu'avec l'égalité réelle, on peut comparer deux communautés. Cela définirait une espèce de point d'ancrage et un but à atteindre. Cela déborde du cadre des médias, évidemment, mais ils sont tout de même concernés, parce qu'ils participent à l'égalité réelle des communautés.

La sénatrice Poirier : Merci. C'est intéressant.

Ms. Lauzon: This is very interesting. I would like to add that, in the evaluation of its applications for funding under official languages support programs, Canadian Heritage is facing a major challenge in assessing or determining the vitality indices. This problem dates back 20 years. Organizations are asked to demonstrate their contribution to vitality, but Canadian Heritage has not yet found a way to measure it. It is a very vague and open concept.

This recommendation is really excellent. I am sure that Canadian Heritage would welcome this change. Real equality is measurable. Given that Canadian Heritage's management is results-oriented, that would bode well.

Senator McIntyre: Thank you for your presentations. My first question is for Mr. Sonier and Ms. Lauzon. In fall 2017, your association unveiled its *Charte de la presse écrite de langue française en situation minoritaire au Canada*, a charter for French-language print media in minority situations that its member newspapers must adhere to. They serve over a million francophones and francophiles a year. I understand that a lack of resources has put some newspapers in a precarious financial situation, and they are no longer able to provide the same quality of service to their local population. Could you briefly talk about this charter?

Mr. Sonier: I'll give you a short history. The purpose of establishing such a charter came from a few events that made us understand that, in some communities, the advocate organizations seemed to want to lobby newsrooms. We didn't want to blame anyone, so we assumed our responsibilities and thought that a charter would clarify the role of the media in the eyes of newspapers and organizations that must understand the boundaries.

It also allowed us to clearly establish values and principles, and to show how the media works. We are in the process of clarifying the application of this charter. We will discuss it in the coming months with various organizations, to raise awareness, if you like.

There is such proximity in some communities that people do not fully understand the role of the media. Community media are not conduits or public relations organizations to relay the organizations' messages; they are there to contribute to the vitality, the debates, and the exchange of ideas. The media can sometimes be critical, and we talk about successes and failures, but all this helps to build a community that is more informed, more enlightened.

The charter essentially contains values and principles, and establishes parameters. So it's much clearer for everyone.

Mme Lauzon : C'est très intéressant. J'aimerais ajouter que Patrimoine canadien, dans l'évaluation de ses demandes de financement en vertu des programmes d'appui aux langues officielles, fait face à un défi majeur pour évaluer ou déterminer les indices de vitalité. Ce problème date des 20 dernières années. On demande aux organismes de démontrer leur contribution à la vitalité, mais Patrimoine canadien n'a pas encore trouvé la façon de le mesurer. C'est un concept très flou et trop ouvert.

Cette recommandation est vraiment excellente. Je suis certaine que Patrimoine canadien accueillerait positivement ce changement. L'égalité réelle est mesurable. Comme la gestion de Patrimoine canadien est axée sur les résultats, ce serait de très bon augure.

Le sénateur McIntyre : Merci de vos présentations. Ma première question s'adresse à M. Sonier et à Mme Lauzon. À l'automne 2017, votre association a dévoilé sa Charte de la presse écrite de langue française en situation minoritaire au Canada à laquelle ses journaux membres doivent adhérer; ceux-ci desservent plus d'un million de francophones et de francophiles par année. Je comprends qu'en raison d'un manque de ressources, certains journaux se retrouvent dans une situation financière précaire et ne sont plus en mesure d'offrir la même qualité de service à leur population locale. Pourriez-vous nous parler brièvement de cette charte?

M. Sonier : Je vais faire une histoire courte. L'objectif de mettre en place une telle charte a découlé de quelques événements qui nous ont fait comprendre que, dans certaines communautés, les organismes porte-parole semblaient vouloir faire pression auprès des salles de nouvelles. Nous ne voulions blâmer personne, nous avons pris nos responsabilités et nous nous sommes dit qu'une charte clarifierait le rôle des médias aux yeux des journaux et des organismes qui doivent comprendre les limites.

Cela nous a aussi permis d'établir clairement des valeurs et des principes et de démontrer comment fonctionnent les médias. Nous sommes en train de préciser l'application de cette charte. On en discutera dans les prochains mois avec différents organismes, pour faire de la sensibilisation, si vous voulez.

Dans certaines communautés, il y a une telle proximité que les gens ne comprennent pas tout à fait le rôle des médias. Les médias communautaires ne sont pas des courroies de transmission ou des organismes de relations publiques pour relayer le message des organismes; ils sont là pour contribuer à la vitalité, aux débats et à l'échange d'idées. Parfois, les médias peuvent être critiques, on parle des bons coups comme des mauvais coups, mais tout cela contribue à bâtir une communauté plus informée, plus allumée.

La charte contient essentiellement des valeurs, des principes et établit des paramètres. Ainsi, c'est beaucoup plus clair pour tout le monde.

Senator McIntyre: My second question is about the Official Languages Act. I understand that you think the Official Languages Act should be amended to respond to your needs in terms of government advertisements.

I'm asking you this question because Pierre Foucher, who is a professor of law at the University of Ottawa, proposed amendments to section 11 of the act. Having said that, when he appeared before the Senate committee in October 2017, he pointed out, and I quote:

> There is a recurrent problem due to the fact that the government does not always publish its notices and advertisements in the media of OLMCs.

He then recommended that it be a requirement under the act. In fact, his brief contained more specific recommendations to highlight three different steps. The first would force the government to publish in community media; the second would eliminate the words "wherever possible" in section 11; and finally, the third would include provisions to regulate electronic publications.

So far, no other witness has made such recommendations to the Senate committee. Do you think amendments should be made to the wording of sections 11 and 30 of the act?

Mr. Sonier: If it isn't indicated, basically, the government has a responsibility to inform the population. In francophone minority communities, sometimes the newspaper is the only tool to reach the communities. The government's role is to inform its population, and the ideal channels are community newspapers or radio stations. So, yes, in this sense, the government should assume its responsibility.

Advertising also has another role, if you will, because it helps to finance newspapers. It's advertising in a way. Right now, we have a government that may not be showing the best of examples by buying advertising in GAFA. Money is being taken out of our country, invested with the Americans, who don't pay taxes here, and during that time, the media, radio stations and newspapers get paid. These decisions were made 10 years ago, and we are feeling the consequences now.

This would contribute to the growth of newspapers, which are the pillars of the communities. I sincerely believe it should be amended.

Ms. Eddie: I agree with amending section 11, to give you a very short answer. I think it would help the media. However, I hope we can go further and help them in another way. I don't think this is necessarily enough.

Le sénateur McIntyre : Ma deuxième question porte sur la Loi sur les langues officielles. Je comprends que, selon vous, la Loi sur les langues officielles doit être modifiée pour répondre à vos besoins en matière de publicité gouvernementale.

Je vous pose cette question, parce que M. Pierre Foucher, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, a proposé des modifications à l'article 11 de la loi. Cela dit, lors de son passage devant le comité sénatorial en octobre 2017, il a souligné, et je cite :

> [...] un problème récurrent lié au fait que le gouvernement ne publie pas toujours ses avis et annonces dans les médias communautaires des minorités de langue officielle.

Par la suite, il a recommandé d'en faire une exigence dans la loi. D'ailleurs, son mémoire contient des suggestions plus précises pour souligner trois étapes différentes. La première obligerait le gouvernement à publier dans les médias communautaires; la deuxième éliminerait la mention « là où c'est possible » de l'article 11; finalement, la troisième prévoirait des dispositions pour encadrer les publications électroniques.

Jusqu'à maintenant, aucun autre témoin n'a fait de telles suggestions au comité sénatorial. À votre avis, des modifications devraient-elles être apportées au libellé des articles 11 et 30 de la loi?

M. Sonier : Si ce n'est pas indiqué, effectivement, le gouvernement a une responsabilité d'informer ses citoyens. Dans des communautés francophones en situation minoritaire, parfois, le journal est le seul outil pour rejoindre les communautés. Le rôle du gouvernement est d'informer sa population et les canaux idéaux sont les journaux ou les radios communautaires. Donc, oui, en ce sens, le gouvernement devrait assumer sa responsabilité.

La publicité a aussi un autre rôle, si on veut, car elle permet de financer les journaux. D'une certaine façon, c'est de la publicité. À l'heure actuelle, on a un gouvernement qui ne montre peut-être pas le meilleur des exemples en achetant de la publicité dans le GAFA. On sort de l'argent de notre pays, on l'investit chez les Américains qui ne paient pas d'impôt ici et, pendant ce temps, les médias, les radios et les journaux écopent. Ces décisions ont été prises il y a 10 ans et on en ressent les conséquences maintenant.

Cela contribuerait à l'épanouissement des journaux qui sont des piliers dans les communautés. Je crois sincèrement que cela devrait être modifié.

Mme Eddie : Je suis d'accord pour modifier l'article 11, pour vous donner une réponse très courte. Je crois que cela aiderait les médias. Cependant, j'ose espérer qu'on puisse aller plus loin et les aider d'une autre façon. Je crois que ce n'est pas nécessairement suffisant.

Senator McIntyre: How so?

Ms. Eddie: By making amendments to Part VII of the act or having regulations on the media, I don't know. I tried to do a little research to see what other countries are doing, to get a sense of the options that might be available to us. I've tried to see which countries are taking action for particular media, which countries see that it is acceptable to give more funding to the media that no longer need it.

Several countries give grants to print media. There are a lot of them, actually. To give you some examples, Austria gives grants to all its dailies, but gives more to certain newspapers it considers important for diversity of opinion. In Sweden, grants are given to newspapers that are considered economically fragile to support them in competitive markets, and Portugal gives a set of bonuses for technological modernization, digital development and vocational training. Studies have apparently shown that it is the weaker local and regional media that benefit more from these bonuses, to ensure that they can continue to provide an essential service to their community. There are all kinds of examples that demonstrate it.

In Switzerland, the disproportionate allocation of envelopes to linguistic minorities is being developed. Specifically, these are television programs that aim to ensure equivalence in the three languages. In addition, an article of law explicitly calls for the protection of print media and stipulates that, in return, print media does not need to fulfill a specific mandate. The government has no impact on its activities. There are all kinds of possibilities for Canada in this sense.

Senator McIntyre: To come back to the obligations in the act, and in reading up on the subject, I note that it is important to require the federal government to advertise in community media, hence the need to eliminate "wherever possible" from section 11. Could you expand on this famous term? In other words, it should be removed.

Ms. Lauzon: Yes, it definitely should be removed. Because, by definition, a francophone or anglophone in a minority situation can live in Quebec, for anglophones, and anywhere else in Canada, for francophones. Clearly, a francophone in Nunavut should have the same services as a francophone in eastern Ontario.

The word "obligation" scares me, and therein lies the problem with the act. It's the implementation that really rubbed us the wrong way. When we get to implementation, it seems that the work is not being done on the interdepartmental side. I'll give you a concrete example. Advertisements come from Public

Le sénateur McIntyre : De quelle façon?

Mme Eddie : En faisant des amendements à la partie VII de la loi ou en ayant un règlement sur les médias, je ne sais trop. J'ai essayé de faire une petite recherche pour voir ce qui se fait dans d'autres pays, pour avoir une petite idée des options qui pourraient s'offrir à nous. J'ai essayé de voir quels pays prennent des mesures pour des médias particuliers, quels pays conçoivent qu'il est acceptable de donner davantage de financement aux médias qui en ont plus besoin.

Plusieurs pays donnent des subventions à la presse écrite. Il y en a beaucoup, en fait. Pour vous donner quelques exemples, l'Autriche octroie des subventions à tous ses quotidiens, mais elle donne davantage à certains journaux qu'elle considère comme importants pour la diversité d'opinion. En Suède, on donne des subventions aux journaux qui sont considérés comme économiquement fragiles pour les appuyer dans des marchés compétitifs, et au Portugal, on donne un ensemble de primes pour la modernisation technologique, le développement numérique et la formation professionnelle. Apparemment, les études auraient démontré que ce sont les médias locaux et régionaux les plus fragiles qui bénéficiaient davantage de ces primes, et ce, dans le but d'assurer qu'ils puissent continuer à offrir un service essentiel à leur communauté. Il y a toutes sortes d'exemples qui le démontrent.

En Suisse, on conçoit l'octroi, de façon disproportionnée, d'enveloppes monétaires aux minorités linguistiques. Il s'agit spécifiquement de programmes télévisuels qui visent à assurer l'équivalence dans les trois langues. De plus, un article de loi appelle explicitement à la protection de la presse écrite et il y est stipulé qu'en retour, la presse écrite n'a pas besoin de remplir un mandat spécifique. Le gouvernement n'a pas d'impact sur ses activités. Il y a toutes sortes de possibilités pour le Canada en ce sens.

Le sénateur McIntyre : Pour en revenir aux obligations prévues dans la loi, et en faisant de la lecture sur le sujet, je remarque qu'il est important d'obliger le gouvernement fédéral à publier dans les médias communautaires, d'où la nécessité d'éliminer la mention « là où c'est possible » de l'article 11. J'aimerais vous entendre au sujet de cette fameuse phrase. Autrement dit, il faudrait s'en débarrasser.

Mme Lauzon : Oui, il faut définitivement s'en débarrasser. Parce que, par définition, un francophone ou un anglophone en situation minoritaire peut vivre sur le territoire québécois pour les anglophones et n'importe où au Canada pour les francophones. Un francophone du Nunavut devrait avoir les mêmes services qu'un francophone de l'Est ontarien, c'est clair.

Le mot « obligation » me fait peur, et c'est là où le bât blesse du côté de la loi. C'est la mise en œuvre qui nous a vraiment chatouillés du mauvais côté. Quand on arrive à la mise en œuvre, il semble que le travail ne soit pas fait du côté du volet interministériel. Je vous donne un exemple concret. Les

Services and Procurement Canada, and their representatives constantly tell us that the directive comes from the Privy Council and the money comes from the Treasury Board. They wash their hands of it. For them, if the obligation is not accompanied by monetary envelopes, it is worthless. More in-depth analysis of the government machinery needs to be done to bring these interrelations to light when implementing this obligation. Right now, it's very easy for a department like Public Services and Procurement Canada to blame another department. We need to go a little further and define this obligation, even if we appoint a government official. It is the Treasury Board that has to ensure that departments that have obligations under the act have sufficient funds and resources to fulfill them. If it were clearer in the act, perhaps the word "obligation" would be justified.

publicités émanent de Services publics et Approvisionnement Canada, et leurs représentants nous disent constamment que la directive provient du Conseil privé et que les sommes proviennent du Conseil du Trésor. Ils s'en lavent les mains. Pour eux, si l'obligation n'est pas accompagnée d'enveloppes monétaires, cela ne vaut rien. Un travail d'analyse plus approfondi dans l'appareil gouvernemental doit être effectué pour mettre au jour ces interrelations lorsqu'on arrive à la mise en œuvre de cette obligation. À l'heure actuelle, il est très facile pour un ministère comme Services publics et Approvisionnement Canada de mettre la faute sur le dos d'un autre ministère. Il faut aller un peu plus loin et définir cette obligation, quitte à nommer un responsable dans l'appareil gouvernemental. C'est le Conseil du Trésor qui doit s'assurer que les ministères qui ont des obligations en vertu de la loi aient suffisamment de fonds et de ressources pour les remplir. Si c'était plus clair dans la loi, peut-être que le mot « obligation » serait justifié.

Senator McIntyre: In other words, it's not just a question of strengthening the obligations in the act, but also the obligations in the policy on communications and federal identity.

Le sénateur McIntyre : Autrement dit, c'est non seulement une question de renforcer les obligations prévues dans la loi, mais également les obligations liées à la Politique sur les communications et l'image de marque.

Ms. Lauzon: Yes, definitely.

Mme Lauzon : Oui, définitivement.

Senator McIntyre: I will conclude by saying that using "wherever possible" is a bit like a crutch for the federal government. If it's not possible, they move on.

Le sénateur McIntyre : Je terminerais en disant que la mention « là où c'est possible » agit un peu comme une béquille pour le gouvernement fédéral. Si ce n'est pas possible, on passe à autre chose.

Senator Mégie: Thank you for your presentations. My question is for our three witnesses and will seem very mundane to them.

For many years now, all the media have been preparing for the famous digital shift. We know that it hurts all those who don't have a lot of funding. Is everything free for you? Do you receive no remuneration other than what you get from the government? Can you get your physical newspaper by subscription? Do people pay for advertising on community radio? Is that how it happens?

La sénatrice Mégie : Je vous remercie de vos présentations. Ma question s'adresse à nos trois témoins et leur semblera très terre à terre.

Depuis plusieurs années, tous les médias se préparent au fameux virage numérique. On sait que cela blesse tous ceux qui n'ont pas beaucoup de financement. Est-ce que tout est gratuit pour vous? Vous ne recevez aucune rémunération autre que celle du gouvernement? Peut-on se procurer votre journal sur support papier par abonnement? Est-ce que les gens paient pour la publicité à la radio communautaire? Est-ce de cette façon que cela se passe?

Mr. Sonier: I will speak for the majority of APF newspapers, of which *Acadie Nouvelle* is a member. It's the same model. The vast majority of newspapers are paid. It's a subscription model, even on the Internet. In the case of *Acadie Nouvelle*, 26 per cent of subscribers are digital. They have a replica of the newspaper, unlimited access to the website and other benefits. We don't give away our material. We believe it is too valuable to give away. This is a niche market. We really touch on topics and themes that aren't covered by other media. So most of the time, it's actually profitable.

M. Sonier : Je vais parler pour la majorité des journaux de l'APF dont est membre l'*Acadie Nouvelle*. C'est le même modèle. La grande majorité des journaux sont payants. C'est un modèle d'abonnement, même sur Internet. Dans le cas de l'*Acadie Nouvelle*, 26 p. 100 des abonnés sont numériques. Ils ont la réplique du journal, un accès illimité au site web et d'autres avantages. On ne donne pas notre matériel. On en croit la valeur trop élevée pour le donner. Il s'agit d'un marché à créneaux. On touche vraiment des sujets ou des thèmes qui ne sont pas abordés par d'autres médias. Donc, la plupart du temps, c'est effectivement payant.

Senator Mégie: Have you noticed a drop in demand for subscriptions with the digital shift, or have you managed to create a niche market in the conversion to digital?

Mr. Sonier: In the specific case of *Acadie Nouvelle*, we have lost only 100 subscriptions in two years. There was a shift from paper to digital. These were either the same people or new people, but the numbers are the same after two years. There really is a shift going on, and there are also people who are willing to pay for the information. That said, the digital model is not profitable. Both elements aren't enough to support the model.

Senator Mégie: You will have to fight for it to be adequately funded by the government, especially as part of a model, as Ms. Eddie pointed out earlier, where it is a question of giving a little more to those who need more. This might be a model to focus on. But where could we slip an amendment into the act to allow it?

Ms. Eddie: I don't know about a specific amendment, but I think it fits perfectly into Part VII of the Official Languages Act. During my presentation, I tried to show you that the media are key players in the development of communities. While Part VII of the Official Languages Act focuses on community development, the promotion of both official languages and the development of communities, the media play a key role. I think it can fit in Part VII somewhere, but I don't know where exactly. There is also the possibility of a regulation that flows from the Official Languages Act that would be a regulation on the media.

Senator Poirier: Following up on Senator Mégie's question about the newspaper in both electronic and paper versions, all newspapers, both French and English, are turning to digital. Are advertising purchases different in both versions? Are advertisements seen more in the digital version than in the paper version? Have you noticed a difference?

Mr. Sonier: Digital advertising is increasing a bit, but much like the federal government right now, there are people who are attracted to social media like, Google, Facebook, Amazon and Apple. These are platforms. Basically, when the federal government posts the advertisement on the Internet, even if my site reaches a quarter of a million people a month, I do not see any advertising from the federal government, and that's not normal. I have a lot of visitors, but I don't see it. So people are looking at social media, and it's money leaving our country that isn't being reinjected here. There is no tax either. When you buy $1 of advertising on Facebook, there is no tax. It's the same for Google. That seems problematic to me. If we were going to get

La sénatrice Mégie : Avez-vous remarqué une baisse de la demande d'abonnements avec le virage numérique ou êtes-vous arrivé à vous créer un marché à créneaux dans la conversion vers le numérique?

M. Sonier : Dans le cas précis de l'*Acadie Nouvelle*, en deux ans, on a perdu 100 abonnements seulement. Il y a eu un transfert du papier au numérique. Ce sont soit les mêmes personnes ou de nouvelles personnes, mais en termes de nombre, c'est équivalent après deux ans. Il y a vraiment un virage qui s'exécute et il y a aussi des gens qui sont prêts à payer pour l'information. Cela dit, le modèle numérique n'est pas rentable. Les deux éléments ne suffisent pas à soutenir le modèle.

La sénatrice Mégie : Vous devrez vous battre pour que ce soit financé adéquatement par le gouvernement, surtout dans le cadre d'un modèle, comme Mme Eddie l'a souligné tout à l'heure, où il s'agit de donner un peu plus à ceux qui en ont davantage besoin. Ce serait peut-être un modèle à privilégier. Mais où pourrait-on glisser une modification dans la loi pour le permettre?

Mme Eddie : Je ne sais pas pour une modification spécifique, mais je pense que cela s'insère parfaitement dans la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Lors de ma présentation, j'ai essayé de vous démontrer que les médias sont des joueurs clés dans l'épanouissement des communautés. Si la partie VII de la Loi sur les langues officielles est axée sur le développement des communautés, la promotion des deux langues officielles et le développement des communautés, les médias y jouent un rôle clé. Je crois que cela peut s'insérer dans la partie VII quelque part, mais sans savoir où exactement. Il y a aussi la possibilité d'un règlement qui découle de la Loi sur les langues officielles et qui serait un règlement sur les médias.

La sénatrice Poirier : Pour faire suite à la question posée par la sénatrice Mégie au sujet du journal en version électronique et en version papier, tous les journaux, francophones et anglophones, se tournent vers le numérique. Les achats de publicité sont-ils différents dans les deux versions? Les publicités sont-elles davantage vues dans la version numérique que dans la version papier? Avez-vous constaté une différence?

M. Sonier : La publicité numérique augmente un peu, mais un peu comme le fait le gouvernement fédéral en ce moment, il y a des gens qui sont attirés par les médias sociaux comme, Google, Facebook, Amazon et Apple. Il s'agit de plateformes. Essentiellement, lorsque le gouvernement fédéral affiche de la publicité sur Internet, même si mon site rejoint un quart de million de personnes par mois, je n'y vois pas de publicité du gouvernement fédéral, et ce n'est pas normal. J'ai énormément de visiteurs, mais je ne la vois pas. Donc, les gens consultent les médias sociaux, et c'est de l'argent qui sort de notre pays et qui n'est pas réinjecté ici. Il n'y a pas de taxe non plus. Lorsque vous achetez 1 $ de publicité sur Facebook, il n'y a pas de taxe. C'est la même chose pour Google. Cela me semble problématique. Si

the tax on these ads, we should have a fund to reinvest in original content from here.

Senator Poirier: I imagine you have already shared this problem with the government.

Mr. Sonier: Yes.

Senator Mockler: For those who don't know, *Acadie Nouvelle* is a very important work tool for us.

First of all, I would like to congratulate Mr. Sonier and his team from *Acadie Nouvelle*, for both the digital and web side, and the paper side. I know that Ms. Eddie and Ms. Lauzon are aware of the importance of tools to inform our population, so that our communities develop in terms of culture, democracy and knowledge. We are very familiar with the history of *L'Évangéline*, with what people have done with *Acadie Nouvelle*, which is an important icon for the development of our rural and urban communities.

I don't think we should let people say that *Acadie Nouvelle* is a luxury. *Acadie Nouvelle* is not a luxury. It is a need, a necessity for promoting our socioeconomic development. Even previous governments have turned a deaf ear to a tool like *Acadie Nouvelle* in our regions. Mr. Sonier, when I come to Ottawa, I read this newspaper and am surprised to see the number of subscribers in the Madawaska, Restigouche and Victoria regions out of a population of 70,000, and to see the young people who are shifting to digital. Be careful. We must preserve our work tool. In western Canada, Nova Scotia, Prince Edward Island and Quebec, Canadians in minority situations face the same issues we do.

I was listening to Michel C. Auger on Radio-Canada this morning. He was addressing the issue of Part IV of the act. My two questions concern Ministers Joly and Qualtrough. With respect to Part IV of the Official Languages Act, which deals with communications with and services to the public, do you think the act should be strengthened to ensure the equal quality of the services offered to the public? Should the definition of service delivery to the public under the significant demand test be amended to allow you to experience and develop your communities?

The digital shift that *Acadie Nouvelle* has taken represents an immense and successful job. It is important to remember the other regions of our country if we want to send a message to the current government. We need to stop being taken for granted. We need to take specific steps that will help our communities to survive. Otherwise, Canada's official languages will be threatened.

on allait chercher uniquement la taxe sur ces publicités, on aurait un fonds pour réinvestir dans le contenu original d'ici.

La sénatrice Poirier : J'imagine que vous avez déjà fait part de ce problème au gouvernement.

M. Sonier : Oui.

Le sénateur Mockler : Pour ceux qui ne le connaissent pas, l'*Acadie Nouvelle* est un outil de travail très important pour nous.

J'aimerais d'abord féliciter M. Sonier et son équipe de l'*Acadie Nouvelle*, tant pour le côté numérique et le côté web que le côté papier. Je sais que Mme Eddie et Mme Lauzon connaissent l'importance des outils pour informer notre population, pour que nos communautés se développent sur le plan de la culture, de la démocratie et du savoir. On connaît très bien l'historique de *L'Évangéline*, de ce que les gens ont fait avec l'*Acadie Nouvelle*, qui est une icône importante pour le développement de nos communautés rurales et urbaines.

Je pense qu'il ne faut pas laisser les gens dire que l'*Acadie Nouvelle* est un luxe. L'*Acadie Nouvelle* n'est pas un luxe. C'est un besoin, une nécessité pour favoriser notre épanouissement socio-économique. Même les gouvernements précédents ont fait la sourde oreille à un outil comme l'*Acadie Nouvelle* dans nos régions. Quand je viens à Ottawa, monsieur Sonier, je lis ce journal et je suis surpris de constater le nombre d'abonnés des régions de Madawaska, de Restigouche et de Victoria sur une population de 70 000 habitants, et de voir les jeunes qui prennent le virage numérique. Il faut faire attention. Il faut préserver notre outil de travail. Dans l'Ouest canadien, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec, les citoyens en situation minoritaire font face aux mêmes doléances que nous.

Ce matin, j'écoutais Michel C. Auger à Radio-Canada, qui abordait la question de la partie IV de la loi. Mes deux questions concernent les ministres Joly et Qualtrough. En ce qui concerne la partie IV de la Loi sur les langues officielles, qui porte sur les communications avec le public et la prestation des services, la loi devrait-elle, selon vous, être renforcée pour assurer la qualité égale des services offerts au public? La définition sur laquelle repose l'offre de services au public en vertu du critère de la demande importante devrait-elle être modifiée pour vous permettre de vivre et de développer vos communautés?

Le virage numérique qu'a pris l'*Acadie Nouvelle* représente un travail immense et réussi. Il ne faut pas oublier les autres régions de notre pays si on veut transmettre un message au gouvernement actuel. Il faut cesser d'être tenus pour acquis. Il faut poser des gestes précis qui permettront la survie de nos communautés. Sinon, les langues officielles du Canada sont menacées.

Mr. Sonier: Several times in recent years, departments have turned to newspapers to obtain free advertising outright. In the Northwest Territories, I believe Parks Canada asked for an important message to the public for a particular park. We were asked for advertising space for lack of money. If it is important to convey the message, why is there no money? This means that newspapers are important. If you want to put a message in a newspaper, it means that it is an important tool for reaching the community. It's that simple.

The federal government started making cuts to advertising. If you look at the statistics, there was an incredible spike in newspapers with the H1N1 crisis. Why? Because newspapers reached people. It was decided at that time. We have seen it on a few occasions. This means that newspapers have their relevance.

These are two examples. It often happens that different departments approach us to announce a press conference. What appears in the newspaper, be it advertising or editorial content, is important. It is difficult to follow their reasoning. It is important, but they don't want to give financial assistance. The government is responsible for advertising its programs and for recruiting, particularly with respect to National Defence. Community media, which is often the only local media, is the best channel to reach communities. We must not ignore them. On the one hand, this supports them and informs the population. The government is responsible for talking about its programs under Part IV. It should be strengthened and respected.

The Chair: I would like to ask you two questions. The first has to do with the relationship of community media with Radio-Canada. We know that there are local media groups that ask that CBC/Radio-Canada be funded 100 per cent so that the public broadcaster is no longer competing with local media for advertising revenue.

What is the relationship between local media and CBC/Radio-Canada, which is seen as a public broadcaster? Are there challenges posed by coexisting? I am asking you the question in anticipation of a revision of the act. Is there anything to be said in the act that concerns community media or Radio-Canada?

Mr. Sonier: Radio-Canada doesn't have enough money, we know and understand that. People believe that Radio-Canada plays an important role. Now, Radio-Canada has funding, and the community newspapers have less. However, Radio-Canada uses public funds to compete with us on the web. We are no longer winners.

M. Sonier : À quelques reprises, au cours des dernières années, des ministères se sont adressés aux journaux pour obtenir carrément de la publicité gratuite. Parcs Canada, dans les Territoires du Nord-Ouest, je crois, a demandé d'annoncer un message important à la population pour un parc en particulier. On nous a demandé un espace publicitaire faute d'argent. S'il est important de transmettre le message, pourquoi n'a-t-on pas d'argent? Cela veut dire que les journaux sont importants. Si on tient à faire passer un message dans un journal, cela veut dire que c'est un outil important pour rejoindre la communauté. C'est aussi simple que ça.

Le gouvernement fédéral a commencé à faire des coupures dans la publicité. Avec la crise du virus H1N1, si vous regardez les statistiques, il y a eu un pic incroyable dans les journaux. Pourquoi? Parce que les journaux rejoignaient les gens. Cela a été décidé à ce moment-là. On l'a vu à quelques occasions. Cela signifie que les journaux ont leur pertinence.

Ce sont là deux exemples. Il arrive souvent que différents ministères nous approchent pour annoncer une conférence de presse. Ce qui est écrit dans le journal, que ce soit de la publicité ou du contenu rédactionnel, c'est important. On de la difficulté à suivre leur raisonnement. C'est important, mais on ne veut pas accorder d'aide financière. Le gouvernement a la responsabilité de faire connaître ses programmes, de faire du recrutement, notamment en ce qui concerne la Défense nationale. Les médias communautaires, qui sont souvent les seuls médias locaux, sont le canal le mieux choisi pour rejoindre les communautés. Il ne faut pas les ignorer. D'une part, cela les soutient et cela informe la population. Le gouvernement a la responsabilité de parler de ses programmes en vertu de la partie IV. Il faudrait que ce soit renforcé et respecté.

Le président : J'aimerais vous poser deux questions. La première concerne la relation des médias communautaires avec Radio-Canada. On sait qu'il y a des regroupements des médias locaux qui demandent à ce que CBC/Radio-Canada soit financée à 100 p. 100 pour que le diffuseur public ne soit plus en compétition avec les médias locaux sur le plan des revenus publicitaires.

Quelle est la relation entre les médias locaux et CBC/Radio-Canada, qui est perçue comme un diffuseur public? Y a-t-il des défis de coexistence? Je vous pose la question en prévision d'une révision de la loi. Y a-t-il des éléments à affirmer dans la loi qui concernent les médias communautaires ou Radio-Canada?

M. Sonier : Radio-Canada n'a pas suffisamment de fonds, on le sait et on le comprend. On croit que Radio-Canada joue un rôle important. Maintenant, Radio-Canada a des fonds et les journaux communautaires en ont moins. Cependant, Radio-Canada utilise des fonds publics pour nous faire concurrence sur le Web. On n'est pas plus gagnant.

That said, we should not contrast Radio-Canada with newspapers because there is a complementarity that exists and must remain. If we keep only Radio-Canada, we risk favouring only one perspective, while newspapers favour a diversity of perspectives, something we think is important.

Cela dit, il ne faut pas simplement opposer Radio-Canada aux journaux, car il y a une complémentarité qui existe et qui doit demeurer. Si on maintient uniquement Radio-Canada, on risque de privilégier un seul point de vue, alors que les journaux favorisent une diversité de points de vue, ce qui, à notre avis, est important.

I will never speak against Radio-Canada. It is necessary. Should the funding be changed? It isn't my place to answer that question. We believe that Radio-Canada has its place and that community radio stations have theirs. *Acadie Nouvelle* and other newspapers make publishing op-ed pieces possible, something Radio-Canada cannot do. So the newspapers favour debates or exchanges of ideas, and represent a complement to the information from Radio-Canada. In that sense, Radio-Canada is as important in the landscape, but simply put, we think we are, too.

Je ne parlerai jamais contre Radio-Canada. C'est nécessaire. Doit-on modifier le financement? Ce n'est pas à moi de répondre à cette question. On croit que Radio-Canada a sa place et que les radios communautaires ont leur place. L'*Acadie Nouvelle* et d'autres journaux permettent de publier des lettres d'opinions, ce que Radio-Canada n'est pas en mesure de faire. Donc, les journaux favorisent les débats ou l'échange d'idées, et représentent un complément à l'information provenant de Radio-Canada. En ce sens-là, Radio-Canada est aussi importante dans le paysage, mais nous croyons l'être également, tout simplement.

Ms. Eddie: I fully agree with Mr. Sonier that the two are complementary. I think Radio-Canada plays a certain role and, at the same time, it isn't everywhere either. In fact, Radio-Canada is not very present in the regions. I was recently doing a content study of French-language media in the Atlantic regions, and it is quite interesting that it isn't always Radio-Canada that talks about language issues, as we might think.

Mme Eddie : Je suis tout à fait d'accord avec M. Sonier que les deux sont complémentaires. Je pense que Radio-Canada joue un certain rôle, et en même temps, elle n'est pas partout non plus. En fait, Radio-Canada n'est pas très présente dans les régions. Je faisais récemment une étude de contenu des médias francophones en Atlantique, et il est assez intéressant de voir que ce n'est pas toujours Radio-Canada qui parle des dossiers linguistiques, comme on pourrait le croire.

There are often cases that are not touched on by Radio-Canada, and it is *Acadie Nouvelle* or other media and other weeklies in other provinces that address these issues. I had the impression that Radio-Canada was playing that role, but I realize that these are very complementary roles, as Mr. Sonier said.

Il y a souvent des dossiers qui ne sont pas touchés par Radio-Canada, et c'est l'*Acadie Nouvelle* ou les autres médias et les autres hebdomadaires des autres provinces qui abordent ces questions. J'avais l'impression que c'était beaucoup Radio-Canada qui jouait ce rôle, mais je me rends compte qu'il s'agit de rôles très complémentaires, comme M. Sonier le dit.

The Chair: Thank you. My second question is for Ms. Eddie. You spoke about community media as being important watchdogs for democracy, of course, and for information. Should the Official Languages Act include a statement in its preamble that would allow for a better understanding of the relationship between the various sectors of society and the particular role that the media play in this development dynamic of official language communities?

Le président : Merci. Ma deuxième question s'adresse à Mme Eddie. Vous avez parlé des médias communautaires comme étant des chiens de garde importants pour la démocratie, bien sûr, et pour l'information. Est-ce que la Loi sur les langues officielles, dans son préambule, devrait inclure un énoncé qui permettrait de mieux saisir l'interrelation entre les différents secteurs de la société et le rôle particulier que jouent les médias dans cette dynamique d'épanouissement des communautés de langue officielle?

Ms. Eddie: That's an interesting question. I haven't thought about it at all, but it is striking that we always talk about minority sectors, and I have the impression that we never talk about media, except recently. It is astonishing to see how we seem to forget that the media are fundamental to the ability of minority communities to flourish.

Mme Eddie : C'est une question intéressante. Je n'ai pas du tout pensé à cela, mais il est frappant qu'on parle toujours des secteurs en situation minoritaire, et j'ai l'impression qu'on ne parle jamais des médias, sauf depuis tout récemment. Il est étonnant de constater à quel point on semble oublier que les médias sont fondamentaux dans la possibilité des communautés minoritaires de s'épanouir.

When you think about it, after their studies, how can adults educate themselves, other than through the media? It seems to me that the media play such an important role in strengthening the francophone identity in the ability to mobilize and act politically.

En y réfléchissant bien, après avoir fait ses études, comment un adulte peut-il s'éduquer, si ce n'est que par l'entremise des médias? Il me semble qu'ils jouent un rôle tellement important dans le renforcement de l'identité francophone dans la capacité à se mobiliser et à agir politiquement.

So, for me, it would be a good idea if any provision could be added to the act that would highlight the very strong link between media and the community.

Senator McIntyre: Obviously, we are lacking mechanisms to ensure that the Official Languages Act will be applied fully.

Mr. Sonier, you mentioned strengthening the powers of the Commissioner of Official Languages, and I fully agree with you. Of course, there are other mechanisms. My question is this: should powers be given to a central institution responsible for implementing the entire act?

Mr. Sonier: What you're suggesting is to sort of centralize the powers related to the act.

Senator McIntyre: A central institution that would be responsible for ensuring that the Official Languages Act is applied fully.

Mr. Sonier: I would have thought that the Commissioner of Official Languages would have this authority. But with what we're seeing today and if it remains unchanged, we won't get the results we want. To some extent, your suggestion would be fully acceptable, but we still think the commissioner should have that authority.

Senator McIntyre: I agree with you. Perhaps we wouldn't need a central institution responsible for ensuring the Official Languages Act is implemented if we were able to strengthen the powers of the Commissioner of Official Languages. That's certain.

Mr. Sonier: If we don't, another solution should be found.

Senator McIntyre: I think that strengthening the powers of the Commissioner of Official Languages would resolve a lot of things.

Ms. Eddie, would you like to add anything?

Ms. Eddie: I agree with creating an institution.

Senator McIntyre: You can talk about it in your doctoral dissertation.

Ms. Eddie: At this time, it may be Canadian Heritage that plays this role. It is clear that there may be a lack of connection between the different departments. There is a problem in that area. I don't know if you're talking about a new central institution or giving more power to an existing one.

Donc, pour moi, ce serait une bonne idée d'ajouter si possible dans la loi n'importe quelle disposition qui mettrait en valeur le lien très fort qui existe entre les médias et leur communauté.

Le sénateur McIntyre : Décidément, nous manquons de mécanismes pour assurer que la Loi sur les langues officielles sera pleinement appliquée.

Monsieur Sonier, vous avez mentionné le renforcement des pouvoirs du commissaire aux langues officielles, et je suis complètement d'accord avec vous. Naturellement, il existe d'autres mécanismes. Ma question est la suivante : faudrait-il accorder des pouvoirs à une institution centrale chargée de voir à la mise en œuvre de l'ensemble de la loi?

M. Sonier : Ce que vous suggérez, c'est de centraliser un peu les pouvoirs reliés à la loi?

Le sénateur McIntyre : Une institution centrale qui serait chargée de voir à ce que la Loi sur les langues officielles soit pleinement mise en application.

M. Sonier : J'aurais cru que le commissaire aux langues officielles aurait été cette instance-là. Par contre, avec ce qu'on voit aujourd'hui et si cela reste inchangé, on n'aura pas les résultats qu'on veut. Dans une certaine mesure, votre suggestion serait pleinement recevable, mais nous pensons toujours que le commissaire devrait être cette instance-là.

Le sénateur McIntyre : Je suis d'accord avec vous. On n'aurait peut-être pas besoin d'une institution centrale chargée de voir à la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles si on pouvait renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles. C'est sûr.

M. Sonier : Si on ne le fait pas, il faudrait penser à une autre solution.

Le sénateur McIntyre : Je pense que renforcer les pouvoirs du commissaire aux langues officielles réglerait beaucoup de choses.

Madame Eddie, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Eddie : Je suis d'accord avec la création d'une institution.

Le sénateur McIntyre : Vous pouvez en parler dans votre thèse de doctorat.

Mme Eddie : En ce moment, c'est peut-être Patrimoine canadien qui joue ce rôle. Il est clair qu'il y a peut-être un manque de lien entre les différents ministères. Il y a un problème de ce côté-là. Je ne sais pas si vous parlez d'une nouvelle institution centrale ou de donner plus de pouvoir à l'une des institutions qui existent déjà.

Senator McIntyre: It would be more of a central institution. Now, you mentioned the Department of Canadian Heritage. Should the powers granted to the Minister of Canadian Heritage be reviewed?

Ms. Eddie: I don't have an answer to that question, but it's something that needs to be considered.

Senator McIntyre: All of this is part of the missing mechanisms. We must ensure that the Official Languages Act will be applied fully, and there is a lack in this respect.

Mr. Sonier: You are quite right. The way we have experienced the situation is that even after a favourable decision by the Office of the Commissioner of Official Languages, everyone passes the buck. If someone can play this leadership role somewhere, I think it's necessary. The closest thing is perhaps Canadian Heritage, it should be looked at. In any case, the situation is untenable at this time.

In our case, we made a complaint to the Commissioner of Official Languages. When we approached that authority, the situation had been going on for some time. When you make a complaint, there is a process. It has been almost three years now, and we still have had no outcome since the time we made our complaint, so two and a half years. It's quite slow, quite lengthy; it has to move more quickly.

Senator McIntyre: Perhaps institutions that don't comply with their linguistic obligations should be punished?

Ms. Lauzon: I don't think punishing institutions is the answer. I think that, instead of leaning toward the negative side, the act must have added value. We need to be able to demonstrate the added value in institutions, government bodies and departments. Mr. Sonier spoke earlier about how, at this time, the officials responsible in departments are almost cynical about the Official Languages Act. It is an albatross, it's a burden and it's an added responsibility.

You spoke earlier about creating an authority, because right now you're right; it is the minister who is responsible for the full application of the act in all departments, the Minister of Canadian Heritage. I don't know how another authority could be created, but it's clear that it has to be linked to departmental resources that allow this full application. There is an irritant in each of the departments, and the officials always say, "Oh yes, the official languages, we have to make a report, we must make positive measures, we must succeed in moving the issue forward." We see it every time: they look for what they can that will allow them to make their report at the end of the year. It must not be like that.

Le sénateur McIntyre : Ce serait plutôt une institution centrale. Maintenant, vous avez parlé du ministère du Patrimoine canadien. Faudrait-il revoir les pouvoirs accordés à la ministre du Patrimoine canadien?

Mme Eddie : Je n'ai pas la réponse à cette question, mais c'est une question sur laquelle il faut se pencher.

Le sénateur McIntyre : Tout cela fait partie des mécanismes manquants. Il faut s'assurer que la Loi sur les langues officielles sera pleinement appliquée, et il y a un manque à ce chapitre.

M. Sonier : Vous avez tout à fait raison. Dans la façon dont nous avons vécu la situation, c'est que même après une décision favorable du commissariat aux langues officielles, tout le monde se renvoie la balle. Si quelqu'un peut jouer ce rôle d'impulsion quelque part, je crois que c'est nécessaire. Le plus près est peut-être Patrimoine canadien, il faudrait voir. En tout cas, la situation est intenable en ce moment.

Dans notre cas, nous avons fait une plainte au commissaire aux langues officielles. Quand on est rendu à cette instance-là, cela fait déjà un certain temps que la situation perdure. On fait une plainte, il y a une démarche, cela fait presque trois ans maintenant et on n'a toujours pas de résultat depuis le moment de notre plainte, donc depuis deux ans et demi. C'est assez lent, assez lourd, il faut que ça bouge plus rapidement.

Le sénateur McIntyre : Peut-être faut-il sanctionner les institutions qui ne se conforment pas à leurs obligations linguistiques?

Mme Lauzon : Je ne crois pas que c'est la solution que de sanctionner les institutions. Je pense qu'il faut que la loi, au lieu de pencher du côté négatif, doive avoir une valeur ajoutée. Il faut qu'on puisse démontrer la valeur ajoutée dans les institutions, les instances gouvernementales et les ministères. M. Sonier a parlé tout à l'heure de la façon, en ce moment, dont les fonctionnaires responsables au sein des ministères sont presque cyniques quant à la Loi sur les langues officielles. C'est un boulet, c'est lourd et c'est une autre responsabilité qui s'ajoute.

Vous avez parlé tout à l'heure de créer une instance, parce qu'en ce moment, vous avez raison, c'est la ministre qui est responsable de la pleine application de la loi dans tous les ministères, la ministre de Patrimoine canadien. Pour créer une autre instance, je ne sais pas comment cela pourrait se faire, mais il est clair qu'il faut que ce soit relié à des ressources du ministère qui permettent justement cette pleine application. Il y a un irritant dans chacun des ministères, et les fonctionnaires se disent toujours : « Ah oui, les langues officielles, on a un rapport à faire, il faut faire des mesures positives, il faut réussir à faire avancer le dossier. » Ils cherchent, et on le voit chaque fois, ce qu'ils peuvent trouver pour leur permettre de faire leur rapport à la fin de l'année. Il ne faut pas que ce soit comme cela.

Senator McIntyre: That's fine, Ms. Lauzon, but if it doesn't work, what do we do? Should the courts be used for non-compliance with the act?

Ms. Lauzon: It doesn't work. I think we need to find a model that will not be punitive, but one that will add value to departments.

Senator McIntyre: But it doesn't work.

Ms. Lauzon: Not right now; it's not an added value right now for departments.

Senator McIntyre: Don't you think that we should turn to the courts for non-compliance with the Official Languages Act?

Ms. Lauzon: Personally, I'm against the punitive side because, first, court challenges, when you go to court, are long battles, and I will give you an example.

Senator McIntyre: But it works.

Ms. Lauzon: It works, but I will repeat an argument Mr. Sonier and I make to all of the departments we meet with. There are official language community media at this time that serve the communities. If we do not succeed, we are going to be forced to launch court challenges. That process can last from five to six years, and during that time, 85 per cent of our media will have closed their doors. That is the argument we make to the government.

We want to take a positive approach. At this time, what we say is that you should invest immediately, because in five or six years, restarting the community media machine is going to be much more costly, because 80 per cent of them will no longer be there. And so we are asking you to make a strategic investment to avoid all of that negative process and that waste of time; and we are asking you to work with us. That is when people start to listen. People don't want to go through a whole process, they don't want court challenges, so they begin to look at things differently. We are meeting with the deputy minister tomorrow about the $50 million. This is our approach: let's invest right now to avoid a long process that will take us back to square one and force us to rebuild. That is our approach with the departments at this time.

The Chair: Thank you. I have a complementary question. You referred to the Commissioner of Official Languages, and you asked him, if I understood correctly, to play an upstream role in getting the departments together so you could discuss the issue of community media. I would like to hear your thoughts on that. Are you hoping that the role of the Commissioner of

Le sénateur McIntyre : C'est bien beau, madame Lauzon, mais si cela ne fonctionne pas, qu'est-ce qu'on fait? Faudrait-il avoir recours aux tribunaux pour le non-respect de la loi?

Mme Lauzon : Ça ne fonctionne pas. Je pense qu'il faut trouver le modèle qui ne sera pas punitif, mais qui sera une valeur ajoutée pour les ministères.

Le sénateur McIntyre : Mais cela ne fonctionne pas.

Mme Lauzon : Ce ne l'est pas en ce moment, ce n'est pas une valeur ajoutée en ce moment pour les ministères.

Le sénateur McIntyre : Ne pensez-vous pas qu'on devrait avoir recours aux tribunaux pour le non-respect de la Loi sur les langues officielles?

Mme Lauzon : Personnellement, je suis contre le côté punitif, parce que, premièrement, les contestations judiciaires, lorsqu'on a recours aux tribunaux, sont de longues batailles, et je vais vous en donner un exemple.

Le sénateur McIntyre : Par contre, cela fonctionne.

Mme Lauzon : Ça fonctionne, mais je vais vous donner un argument que nous donnons à tous les ministères que nous rencontrons, M. Sonier et moi. Nous avons des médias communautaires de langue officielle en ce moment qui desservent les communautés. Si on n'a pas gain de cause, on va être obligé d'aller en contestation judiciaire. C'est un processus qui peut prendre de cinq à six ans et, pendant ce laps de temps, 85 p.100 de nos médias seront morts. C'est l'argument qu'on donne au gouvernement.

On veut aller du côté positif. En ce moment, ce qu'on vous dit, c'est d'investir tout de suite, parce que dans cinq ou six ans, pour redémarrer la machine des médias communautaires qu'il va falloir refaire, parce que 80 p. 100 d'entre eux ne seront plus là, cela va coûter beaucoup plus cher. Alors, on vous demande de faire un investissement stratégique en ce moment pour éviter tout ce processus négatif et cette perte de temps, et on vous demande de travailler avec nous. C'est là que l'oreille commence à changer. On ne veut pas passer par un processus, on ne veut pas aller en contestation judiciaire, on va commencer à penser différemment. Justement on rencontre le sous-ministre demain au sujet des 50 millions de dollars. Voici notre approche : investissons tout de suite pour éviter justement de se retrouver avec un long processus qui va nous ramener au point de départ et nous obliger à rebâtir. C'est un peu comme cela que nous approchons les ministères en ce moment.

Le président : Merci. J'ai une question complémentaire. Vous avez parlé du Commissariat aux langues officielles à qui vous avez demandé, si j'ai bien compris, de jouer un rôle en amont pour réunir des ministères avec lesquels vous pourriez converser sur la question des enjeux des médias communautaires. J'aimerais vous entendre à ce sujet. Est-ce que

Official Languages will be beefed up so he can help you in that way? That is my first question.

My second question follows up on Senator McIntyre's question. Certain witnesses we heard spoke about Treasury Board as a body that could in fact be the main entity responsible for implementing the Official Languages Act, and in that way it could exert some influence on the various departments. What are your thoughts?

Ms. Lauzon: I can answer the first question. We saw that things were not working, not moving forward. Our consortium asked the commissioner to get all of the stakeholders who were named in the original complaints to sit down at the same table. We are talking about the Privy Council Office, the Secretariat of the Treasury Board, Public Services and Government Procurement Canada, and Canadian Heritage. We added Innovation, Science and Economic Development Canada, which now has an envelope for digital transformation, and the CRTC, because we have community radios. We specified that we would like to see a harmonized plan put in place. We understand that there are a lot of pieces in the puzzle to be put together. We want to develop a work plan or a harmonized action plan with all of the departments at the table and to see every one of them work on their part. As a consortium we can manage the puzzle, we can work with every department. We submitted the request to the commissioner. We told him that we know that this is not his usual role, but that we're in a way asking him for an act of faith, a sort of pilot project with the consortium to see if that approach would be more conclusive than the current approach, with the follow-ups and all of that. The commissioner did not refuse, but he did say that his office would follow up, that he was preparing to do follows-ups, but nothing has happened since.

We believe that by furthering dialogue among community stakeholders and the key departments, this type of more strategic role would allow us to have a much more harmonized and productive approach. So that is an idea we had, and we still believe in it.

The Chair: Thank you.

Senator Mockler: Thank you very much. In another life, I used to be invited to discussions, in which Senator Poirier also participated. When New Brunswick modernized its Official Languages Act — an activity you followed closely —, one department oversaw the implementation of the act in each department. At a certain point, the premier at the time, Mr. Lord, gave the responsibility to the Privy Council and Office of the Premier. I had the opportunity of chatting with the Commissioner of Official Languages of New Brunswick in the past, and he told me that it was a work instrument that proved very useful. Could we not recommend the same thing to the

vous espérez un renforcement du rôle du Commissariat aux langues officielles qui irait dans ce sens-là? C'est ma première question.

Ma deuxième question est liée à celle du sénateur McIntyre. Certains témoins que nous avons entendus nous parlent du Conseil du Trésor, par exemple, comme d'une instance qui pourrait être en fait le principal responsable de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles pour qu'il y ait une capacité d'influencer les différents ministères. Quel est votre point de vue quant à cela?

Mme Lauzon : Je peux répondre à la première question. On a vu que cela ne fonctionnait pas, que cela n'avançait pas. Notre consortium a demandé au commissaire d'asseoir à la même table tous les intervenants qui ont été nommés dans les plaintes originales. On parle du Bureau du Conseil privé, du Secrétariat du Conseil du Trésor, du ministère des Services publics et de l'Approvisionnement et de Patrimoine canadien. Nous avons ajouté à cela Innovation, Sciences et Développement économique Canada, qui a maintenant une enveloppe consacrée à la transformation numérique, et le CRTC, parce qu'on a les radios communautaires. Nous avons précisé que nous voulions mettre en place un plan harmonisé. On comprend qu'il y a plusieurs morceaux du casse-tête à mettre ensemble. On veut développer un plan de travail ou d'action harmonisé avec tous les ministères à la table, et que chacun prenne son côté. Comme consortium, on va le gérer, on va travailler avec chacun de ces ministères. On a fait la demande au commissaire. On lui a dit qu'on sait que ce n'est pas son rôle habituel, mais qu'on lui demandait de faire presque un acte de foi, et un genre de projet pilote avec le consortium, pour voir si cette approche serait plus concluante que l'approche actuelle, avec les suivis et tout cela. Le commissaire n'a pas dit non, mais il nous a dit que le commissariat fera des suivis, qu'il s'apprêtait à faire des suivis, mais cela n'a pas bougé.

On croit que ce genre de rôle plus stratégique, en favorisant le dialogue entre les intervenants communautaires et les ministères clés, nous permettrait d'avoir une approche beaucoup plus harmonisée et beaucoup plus productive. Alors, c'est une idée que nous avons eue, et nous y croyons encore.

Le président : Merci.

Le sénateur Mockler : Merci beaucoup. Dans une autre vie, j'étais invité à des discussions, auxquelles la sénatrice Poirier a participé également. Lorsqu'on a fait, au Nouveau-Brunswick, la modernisation de la Loi sur les langues officielles — vous avez suivi cela de très près —, il y avait un ministère qui chapeautait la mise en œuvre de la loi dans chacun des ministères. À un moment donné, le premier ministre de l'époque, M. Lord, a rassemblé ces responsabilités au sein du Conseil privé et du bureau du premier ministre. J'ai eu l'occasion de jaser avec le commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick par le passé, et il m'a dit que c'était un instrument de travail qui

current government with the stakeholders, principals and partners? Should this not be managed not only by a specific department, but be led by the Privy Council or someone inside the Prime Minister's Office? That could be more effective.

Ms. Lauzon: If the New Brunswick model was more effective, I think it deserves to be examined, and we should see how we might adapt it at the federal level. If a model exists that worked well once, why not use it?

Senator Mockler: With changes in government, many things changed. I don't know what is in place currently. I know the minister who is responsible at this time, and we are trying to find mechanisms to move the file forward. It is a big machine.

I would have one last question. You made a request to meet with Ministers Joly and Qualtrough. Was there a follow-up, and what would you propose to strengthen the role of the Office of the Commissioner?

Mr. Sonier: They did not turn us down, as such, but we are still waiting for an appointment with the minister. Tomorrow we will meet with officials from Canadian Heritage. We have the impression that people are listening to us much more attentively now than they were three months ago, when we sent a letter to the ministers. We feel that a certain responsiveness has developed, but we want action. When we have been promised certain things for months and months, action is what we need to see.

For a lot of newspapers, the fiscal year ends on March 31, and April 1 is the beginning of a new year. Some newspapers are going to have trouble next year, and I can't guarantee that they will still be in business by Christmas. That is the point we have reached. There has to be movement. This is an emergency situation. The newspapers aren't saying that they are having trouble for the fun of it. They have their pride, and when they say that they need help, it's true. We aren't talking about the large press groups, necessarily, but about newspapers that fill a void in the communities where the large press groups are no longer present. Whether it is Bell Media or other press groups, the newspapers have vacated the scene, and what is left are community newspapers and radios in some sectors. I'm not talking about Ottawa, but about some areas in the eastern part of the country, in Newfoundland and Nova Scotia, for instance. The situation is urgent. We still don't have an answer. That said, we know that an action plan is going to be announced over the coming weeks, and we dare hope that certain things are going to move. We are patient, but action must be taken.

avait été très utile. Est-ce qu'on ne pourrait pas recommander la même chose au gouvernement actuel, avec les intervenants, les actionnaires et les partenaires? Est-ce que cela devrait être dirigé non pas seulement par un ministre spécifique, mais être chapeauté par le Conseil privé ou quelqu'un à l'intérieur de la boîte du bureau du premier ministre? Cela pourrait être plus efficace.

Mme Lauzon : Si le modèle néo-brunswickois a été plus efficace, je pense que cela mérite d'être étudié, et nous devrions examiner la façon de l'adapter à l'échelon fédéral. S'il existe un modèle qui a déjà bien fonctionné, pourquoi ne pas le mettre en place?

Le sénateur Mockler : Avec des changements de gouvernement, il y a bien des choses qui ont changé. Je ne sais pas si c'est là présentement, je connais le ministre responsable en ce moment, et on essaie de trouver des mécanismes pour faire avancer le dossier. C'est une grosse machine.

J'aurais une dernière question. Vous avez fait une demande pour rencontrer les ministres Joly et Qualtrough. Est-ce qu'il y a eu un suivi, et que proposez-vous pour muscler le rôle du commissariat?

M. Sonier : On ne s'est pas fait dire non carrément, mais on attend toujours un rendez-vous avec la ministre. Demain, on va rencontrer de hauts fonctionnaires de Patrimoine canadien. On a l'impression qu'on a une oreille beaucoup plus attentive maintenant qu'il y a trois mois, quand on a envoyé les lettres aux ministres. On sent qu'il y a une certaine sensibilité qui s'est développée, mais on veut de l'action. Quand on nous promet des choses depuis des mois et des mois, c'est de l'action qu'il nous faut.

L'exercice financier de bien des journaux se termine le 31 mars, et le 1er avril, c'est une autre année. Il y a des journaux qui auront de la difficulté l'année prochaine, je ne peux pas garantir qu'ils seront toujours ouverts à Noël. C'est à ce point-là. Il faut bouger. Il y a une situation d'urgence ici. Les journaux, ce n'est pas par plaisir qu'ils disent avoir de la difficulté. Ils ont tous leur fierté, leur orgueil, mais quand ils disent qu'ils ont besoin d'aide, c'est vrai. On ne parle pas des grands groupes de journaux nécessairement, on parle des journaux qui remplissent un vide dans les communautés où, justement, les grands groupes de presse n'y sont plus. Que ce soit Bell Media, d'autres groupes de presse, des journaux, ils n'y sont plus. Ce qui reste, ce sont des journaux et des radios communautaires dans certains secteurs. Je ne parle pas d'Ottawa, mais de certains secteurs dans l'Est du Canada, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, par exemple. On est dans une situation où ça presse. On n'a toujours pas de réponse. Cela dit, on sait qu'un plan d'action sera annoncé au cours des prochaines semaines, et on ose croire qu'il y a des choses qui vont bouger. On est patient, mais il faudrait que ça bouge.

Senator Mockler: Mr. Chair, without asking other questions, it seems there may be an emergency, and we are at a crossroads. Perhaps the chair and the committee could follow up, send a letter to the minister concerned, meet with representatives in order to allow us to prepare an action plan? It's life and death.

Le sénateur Mockler : Monsieur le président, sans poser d'autres questions, il y a peut-être urgence, nous sommes à la croisée des chemins. Peut-être que le président et le comité pourraient faire un suivi, envoyer une lettre au ministre concerné, rencontrer les représentants afin de nous permettre de préparer un plan d'action? C'est une question de vie ou de mort.

The Chair: The suggestion has been heard.

Le président : La suggestion est bien entendue.

Senator Mégie: This isn't a trick question, but I'm going to ask it. Do you see the government as being proud of the work that has been done in connection with the Official Languages Act? Do you get that impression? Do you get that sense, in your exchanges and reports?

La sénatrice Mégie : Ce n'est pas une question piège, mais je vais vous la poser. Est-ce que vous percevez que le gouvernement semble fier du travail qui s'est amorcé dans le cadre de la Loi sur les langues officielles? Avez-vous cette impression-là? Dans vos rapports, dans vos échanges, avez-vous ce sentiment-là?

I have another question for you based on your answer to that one.

J'aurai une autre question à vous poser ensuite selon votre réponse.

Mr. Sonier: I don't know what to say to you. Yes, there is increased awareness, that is true. But I would add that it is not accompanied by any eagerness. Perhaps that is what is missing, when people are really determined to do something. You know, Mr. Smith, in sport when you are determined to accomplish something, you do it, you prepare, you forge ahead. I get the impression… there is an appearance. There may be certain things happening, I don't know.

M. Sonier : Je ne sais pas quoi vous dire. Oui, il y a une sensibilité accrue, c'est vrai. Mais ce n'est pas avec empressement, je dirais. C'est peut-être ce qui manque un peu, si on est vraiment déterminé à faire quelque chose. Vous le savez, monsieur Smith, dans le sport, quand on est déterminé à faire quelque chose, on le fait, on fonce, on se prépare. J'ai l'impression… En apparence. Il y a peut-être des choses qui se passent, je ne le sais pas.

Senator Mégie: I'm asking that question because I was wondering if you felt any enthusiasm for informing people, since you represent regional media. The government should be proud to be able to inform the population in general about work that is being done to modernize the Official Languages Act. So you could suggest it, in terms of funding, while waiting for the big things to get going. It could be a small source of funding in the meantime. It's just an idea that came to me in passing.

La sénatrice Mégie : La raison pour laquelle je pose cette question, c'est que je me demandais si vous sentiez comme un engouement pour informer les gens, puisque vous êtes des médias de proximité. Le gouvernement serait fier de pouvoir informer la population en général des travaux qui se font sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Donc, vous pourriez le suggérer, en guise de financement, en attendant que les grosses affaires marchent. Cela pourrait être une petite source de financement en attendant. C'est une idée qui m'est venue comme ça.

Ms. Lauzon: This is related to what you just said. The legalization of cannabis on July 1 will be accompanied by necessary publicity, and information will have to be transmitted. It will be a huge campaign. One of the emergency measures we propose is that all of the publicity for that campaign come through our newspapers and our community radios. For the moment, let's go with such campaigns. It's an emergency measure. It's related to what you said. This type of campaign would give us a hand up so that we could move on to the second phase of our action plan.

Mme Lauzon : Cela a un lien avec ce que vous avez dit tout à l'heure. La légalisation du cannabis le 1er juillet prochain nécessitera de la publicité et il faudra transmettre des renseignements. Il s'agira d'une énorme campagne. L'une des mesures d'urgence que nous proposons, c'est de veiller à ce que toute la publicité pour cette campagne soit transmise par nos journaux et nos radios communautaires. Pour le moment, allons-y par campagne. C'est une mesure d'urgence. Cela rejoint ce que vous avez dit. Ce genre de campagne nous donnerait un coup de pouce afin de pouvoir passer à la deuxième étape de notre plan d'action.

If the government could call on our community newspapers and radios in the context of these major campaigns, we would have time to work with it to develop a harmonized action plan with solid measures. Canadian Heritage wants a harmonized project. We don't want to come back here in five years. We want our media to be strong, solid, and not have to waste energy

Si le gouvernement pouvait faire appel à nos journaux et à nos radios communautaires dans le cadre de grandes campagnes, on aurait le temps de travailler avec lui pour développer un plan d'action harmonisé, avec des mesures solides. Patrimoine canadien veut un projet harmonisé. On ne veut pas revenir ici dans cinq ans. On veut que nos médias soient forts, solides, et

trying to survive, but rather to inform the population and serve the public interest and democracy.

Senator Poirier: You receive your funding from the federal government, through your clients who purchase your newspaper, and from advertisements; do you also receive funding from the provinces?

Mr. Sonier: Certain newspapers do, yes. At the Association de la presse francophone, some newspapers do receive some funding from provincial governments.

Senator Poirier: Do the newspapers and media that are not in a minority situation face the same challenges?

Mr. Sonier: Yes. However, in Toronto, for example, there are a lot of media; if some of them fail, the information still gets transmitted on radio, television and other platforms. In minority situations, the newspapers and other media are often the only source of information. Yes, all of the media are affected, but pursuant to the law, it is the government's responsibility to contribute to enhancing the vitality of the communities, and it is in that sense that it is important to support those media. They are an important information channel, and must remain so.

Ms. Eddie: In support of what Mr. Sonier said, in modernizing the Official Languages Act, we have to ensure that the community media sector remains dynamic. That is the reason why some countries choose to invest, to subsidize specific media, because they recognize that some media are particularly important and that it is primordial that they not be lost. These are often regional, local or minority language media, or those that are considered fragile. That is precisely the situation of minority media in Canada. They are regional, they are local, they are fragile, they are small; they have fewer resources, and they are up against conglomerates.

The idea is that in five years we don't have to come back before you again to try to find solutions for the next five years. It is important to establish short, medium and long-term emergency measures. It would be good that we not always have to resort to emergency measures.

Senator Poirier: So currently we are waiting for responses on two fronts; first, the action plan that will soon be presented; afterwards, the $50 million over five years we were talking about earlier, for 2018-19. You are expecting good news on those two measures. Have you prepared an emergency plan just in case the news is not what you expect?

Ms. Sonier: The idea box is starting to be empty.

qu'ils ne dépensent pas d'énergie à essayer de survivre, mais bien à informer la population, à servir l'intérêt public et la démocratie.

La sénatrice Poirier : Vous recevez votre financement de la part du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de vos clients qui achètent votre journal et par la publicité; en recevez-vous des provinces aussi?

M. Sonier : Certains journaux, oui. À l'Association de la presse francophone, certains journaux bénéficient d'un certain financement de la part des gouvernements provinciaux.

La sénatrice Poirier : Les journaux ou les médias qui ne sont pas en situation minoritaire font-ils face aux mêmes défis?

M. Sonier : Tout à fait. Par contre, à Toronto par exemple, des médias, il y en a quand même beaucoup; s'ils tombent, l'information passe tout de même par la radio, la télévision et d'autres plateformes. En situation minoritaire, les journaux ou les médias sont souvent la seule source d'information. Oui, tous les médias sont touchés, mais en vertu de la loi, le gouvernement a la responsabilité de contribuer à l'épanouissement des communautés. C'est en ce sens que c'est important de soutenir les médias. C'est un canal important d'information et il doit le demeurer.

Mme Eddie : Pour appuyer ce que dit M. Sonier, dans la refonte de la Loi sur les langues officielles, il faut s'assurer que ce secteur des milieux communautaires reste dynamique. C'est la raison pour laquelle certains pays choisissent d'investir, de subventionner des médias spécifiques, parce qu'ils reconnaissent que certains médias sont particulièrement importants et qu'il est primordial de ne pas les perdre. Il s'agit souvent de médias locaux, régionaux ou minoritaires en matière de langue ou qui sont considérés comme fragiles. C'est exactement la situation des médias en milieu minoritaire au Canada. Ils sont régionaux, ils sont locaux, ils sont fragiles, ils sont petits. Ils ont moins de ressources. Ils font face à des conglomérats.

L'idée, c'est que, justement, dans cinq ans, on ne se présente pas de nouveau devant vous pour essayer de trouver des solutions pour les cinq prochaines années. Il est important d'établir des mesures d'urgence à court, moyen et long terme. Il faut voir à ne pas se retrouver tout le temps dans les mesures d'urgence.

La sénatrice Poirier : Présentement, nous sommes en attente d'une réponse sur deux questions; premièrement, le plan d'action qui sera bientôt présenté; ensuite, les 50 millions de dollars sur cinq ans dont on parlait tantôt pour 2018-2019. Ce sont deux points pour lesquels vous attendez de bonnes nouvelles. Avez-vous établi un plan d'urgence au cas où les nouvelles ne seraient pas celles que vous attendez?

M. Sonier : La boîte à idées commence à être vide.

Ms. Lauzon: We have a plan with multiple interchangeable measures for the departments. But as Mr. Sonier said, the idea box is starting to be depleted.

To attempt to answer your last question, you cannot compare the daily newspaper in a village of 20,000 people in Quebec to *Le Franco* in Edmonton. Why? Because the daily in the 20,000-inhabitant town benefits from a critical mass of business people who purchase advertising. The newspaper *Le Franco* in Alberta does not have that advantage. Is it worse for our media? Yes, 10 times worse.

Senator Poirier: Thank you very much for your replies.

The Chair: Thank you very much for your interventions. Without attempting to summarize your statements, I would say that they certainly support the idea that the Official Languages Act needs to be modernized. You are very taken up by the short-term challenges you face. You have a lot of aspirations and hopes with regard to the action plan on official languages and the other meetings you hope to have. You highlighted the challenges of implementing the act through mechanisms, for example, that would allow the various departments to work together in order to ensure that the act is implemented. You spoke about strengthening the Office of the Commissioner of Official Languages, and I will conclude by saying that you also spoke a lot about the importance of community media for Canadian democracy and for the diversity of voices and freedom of expression. Since the Senate is here to further the vitality of minorities and regions, I think that you have enlightened us, and your statements will be very useful to us in the drafting of this report. If you have any other comments, I invite you to send them to us, of course, so that we can take them into account in our report.

Senator Mockler: I have a suggestion. You spoke about democracy, and I agree with you, this is a working instrument for democracy. Here in Parliament, we are political, in the sense that men and women who are elected by the people come here to do the best they can to contribute to improving the quality of life in every region in Canada. That being said, have you met any of the members and ministers who are responsive to the plight of the minority francophonie?

Ms. Lauzon: How many meetings have we had since the summer of 2016? We have lost count. I like the "in your face" concept; that is us. Before, no one knew us, but now they do. We have done an enormous amount of work to ensure that our message gets through, and to have our elected representatives understand the importance of an immediate strategic investment to avoid a catastrophe and the loss of our community media.

The tabling of our report launched everything in the summer of 2016. We have made a continuous effort to be here, in front of everyone. As you may know, the Standing Committee on

Mme Lauzon : On a un plan avec de multiples mesures interchangeables pour les ministères. Comme le dit M. Sonier, la boîte à idées commence à être vide.

Pour répondre un peu à votre dernière question, vous ne pouvez pas comparer l'hebdo d'un village de 20 000 personnes au Québec au *Franco* d'Edmonton. Pourquoi? Parce que l'hebdo de la ville de 20 000 personnes profite d'une masse critique de gens d'affaires qui achètent des publicités. *Le Franco* d'Alberta ne jouit pas de cet avantage. Est-ce pire pour nos médias? Oui, 10 fois pire.

La sénatrice Poirier : Merci beaucoup de vos réponses.

Le président : Merci beaucoup de vos interventions. Sans vouloir faire la synthèse de vos propos, je dirais qu'ils viennent renforcer cette idée que la Loi sur les langues officielles a besoin d'être modernisée. Vous êtes très préoccupés par ces défis à court terme que vous rencontrez. Vous avez beaucoup d'aspirations et d'espérance envers le plan d'action sur les langues officielles et les autres rencontres prévues. Vous avez mis beaucoup en relief les défis de la mise en œuvre de la loi sur le plan des mécanismes, par exemple, qui permettraient aux différents ministères de travailler ensemble pour assurer la mise en œuvre de la loi. Vous avez parlé du renforcement du Commissariat aux langues officielles, et je conclurais en disant que vous avez parlé aussi beaucoup de l'importance des médias communautaires pour la démocratie canadienne, pour la diversité des prises de parole, pour la liberté d'expression. Comme le Sénat est là pour favoriser l'épanouissement des minorités et des régions, je crois que vous nous avez éclairés, et vos propos nous seront fort utiles pour la rédaction de ce rapport. Si vous avez d'autres commentaires, je vous invite bien sûr à nous les envoyer pour que nous puissions en tenir compte dans le rapport.

Le sénateur Mockler : J'ai une suggestion. Vous parlez de démocratie, je suis d'accord avec vous, c'est un instrument de travail pour la démocratie. On est politique, ici au Parlement, dans le sens que des hommes et des femmes élus par le peuple viennent ici pour faire du mieux qu'ils peuvent pour contribuer à améliorer la qualité de vie dans chacune des régions du Canada. Cela dit, avez-vous rencontré ces députés et ces ministres qui sont sensibles au dossier de la francophonie en situation minoritaire?

Mme Lauzon : Depuis l'été 2016, combien de rencontres avons-nous faites? On ne le sait même plus. J'aime bien le concept « *in your face* »; ça, c'est nous. Avant, on ne nous connaissait pas, mais maintenant on nous connaît. Nous avons fait un énorme travail pour nous assurer que notre message passe, pour faire comprendre à nos élus l'importance d'un investissement stratégique immédiat pour éviter une catastrophe et la perte de nos médias communautaires.

Le dépôt de notre mémoire a tout déclenché à l'été 2016. On n'a pas arrêté d'être là, devant tout le monde. Vous le savez peut-être, le Comité permanent des langues officielles de la

Official Languages of the House of Commons is doing a study on the media and their needs. It is making that study a priority, because it wants to send recommendations to the cabinet by the end of April or the beginning of May. So people are hearing us. It seems that our message is getting through, but we are starting to run out of breath.

Senator Mockler: They listen to us more attentively every four years.

The Chair: Ms. Lauzon, Mr. Sonier, Ms. Eddie, thank you very much for your interventions.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, we must now adopt the budget application for the fact-finding mission of the Standing Senate Committee on Official Languages that will be conducted in the Outaouais and in the Eastern Townships of Quebec, from April 17 to April 20, 2018.

It is moved by the Honourable Senator Poirier, seconded by Senator Mégie, that the budget application for the special study on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act for the fiscal year ending March 31, 2018, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Is there unanimous consent?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The budget is accepted.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The motion is agreed to.

Thank you.

(The committee adjourned.)

Chambre des communes fait une étude concernant les médias et leurs besoins. C'est une étude qu'il traite en priorité, parce qu'il veut transmettre des recommandations au Cabinet à la fin avril ou au début mai. On nous écoute. On semble nous comprendre, mais nous commençons à être un peu essoufflés.

Le sénateur Mockler : Ils nous écoutent avec plus d'attention aux quatre ans.

Le président : Madame Lauzon, monsieur Sonier, madame Eddie, je vous remercie beaucoup de vos interventions.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Honorables sénateurs, nous devons adopter la proposition budgétaire pour la mission du Comité sénatorial permanent des langues officielles qui sera menée en Outaouais et en Estrie, au Québec, du 17 au 20 avril 2018.

Il est proposé par l'honorable sénatrice Poirier, appuyée par la sénatrice Mégie, que la demande de budget aux fins d'une étude spéciale sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018 soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Est-ce que nous avons l'accord de tous?

Des voix : D'accord.

Le président : Le budget est donc accepté.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

Je vous remercie.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, March 26, 2018

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:01 p.m. in order to continue its examination of Canadians' views about modernizing the Official Languages Act.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: My name is René Cormier. I am a senator from New Brunswick and I am pleased to be chairing today's meeting. The Standing Senate Committee on Official Languages is continuing the second phase of its study, dealing with the views of official language minority communities on the modernization of the Official Languages Act.

Today, we are pleased to welcome, from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, its Chair, Jean Johnson, and its Executive Director, Alain Dupuis. They are accompanied by Mark Power, a lawyer with Power Law, and by Beth James, Strategic Counsel, also with Power Law. We are glad to welcome you here and we wish you a happy birthday, Mr. Dupuis. We know that it is your birthday today.

The FCFA is the national voice of 2.7 million French-speaking Canadians living in minority situations in nine provinces and three territories. Before I give you the floor, let me invite the members of the committee to please introduce themselves, and extend a welcome to Senator Jaffer.

Senator Jaffer: Mobina Jaffer from British Columbia.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from Saint-Louis-de-Kent in New Brunswick.

Senator Mégie: Senator Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Maltais: Ghislain Maltais from Quebec. Good evening and welcome.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from the province of Manitoba. Welcome.

Senator Moncion: Senator Lucie Moncion from Ontario. Good evening.

Senator McIntyre: Paul E. McIntyre from New Brunswick.

The Chair: Mr. Johnson, the floor is yours.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1, afin de poursuivre son examen de la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je m'appelle René Cormier, je suis sénateur du Nouveau-Brunswick, et j'ai le plaisir de présider la réunion d'aujourd'hui. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles poursuit le deuxième volet de son étude portant sur la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles.

De la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui Jean Johnson, président, et Alain Dupuis, directeur général. Ils sont accompagnés de Mark Power, avocat chez Juristes Power, et de Beth James, conseillère stratégique chez Juristes Power également. Nous sommes heureux de vous accueillir et vous souhaitons un bon anniversaire, monsieur Dupuis. Nous savons que c'est votre anniversaire aujourd'hui.

La FCFA est la porte-parole nationale de 2,7 millions de Canadiennes et de Canadiens d'expression française qui vivent en situation minoritaire dans neuf provinces et trois territoires. Avant de vous donner la parole, j'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter, tout en souhaitant la bienvenue à la sénatrice Jaffer.

La sénatrice Jaffer : Mobina Jaffer, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, de Saint-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, sénatrice du Québec.

Le sénateur Maltais : Ghislain Maltais, de la province de Québec. Bonsoir et bienvenu.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, de la province du Manitoba. Bienvenue.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, sénatrice de l'Ontario. Bonjour.

Le sénateur McIntyre : Paul E. McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Monsieur Johnson, la parole est à vous.

Jean Johnson, Chair, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: Mr. Chair, let me thank you very sincerely for inviting the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada to provide its testimony as part of your important study on the modernization of the Official Languages Act.

Founded in 1975, the FCFA is the representative organization for 2.7 million French-speaking Canadians in nine provinces and three territories. It is a national and inclusive voice that is devoted to promoting linguistic duality and to developing the capacity to live in French.

I have been a leader in my community and in the Canadian francophonie for many years. I am accompanied by my friend Alain Dupuis, our executive director, who is celebrating his birthday 30 years after the modernization, the consolidation exercise, of 1988. I am also accompanied by Mark Power, a lawyer specializing in constitutional and language law, and by Beth James, a strategic counsel who brings a great deal of experience from her senior management positions in the Government of British Columbia, particularly as a deputy minister, associate deputy minister and assistant deputy minister. They bring more than 15 years of experience from their respective areas of expertise.

Unfortunately, despite its importance and its quasi-constitutional nature, the history of the Official Languages Act is a 50-year history of violations and incomplete implementation. It suffers from endemic flaws. One of the major failings of the first act, the one in 1969, was the implementation model that Parliament chose, that of decentralization and the complete lack of any institution or agent responsible for coordinating it.

In 1988, Parliament passed a second act, in which section 46 allowed the Treasury Board of Canada to oversee the administration, but did not require it. The new 1988 act also established the federal government's commitment to enhance the vitality of Canada's French and English minorities, to support their development, and to foster the full recognition and use of French and English in Canadian society. Sections 42 and 43 assigned the responsibility for coordinating that commitment with the Department of Canadian Heritage. In the 30 years that have followed the passage of the second act, Canada's official languages commissioners, parliamentary committees and community organizations have been unanimous in their assessment that the act remains very poorly implemented.

The FCFA's brief contains proposals for a fundamental modernization of the act so that our communities can finally count on an act that is correctly implemented, or, in fact,

Jean Johnson, président, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Monsieur le président, je vous remercie très sincèrement d'avoir invité la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada à témoigner dans le cadre de votre importante étude sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Fondée en 1975, la FCFA est l'organisme porte-parole national des 2,7 millions de Canadiennes et de Canadiens d'expression française qui vivent dans neuf provinces et trois territoires. Elle est une voix nationale inclusive vouée à la promotion de la dualité linguistique et au développement de la capacité de vivre en français.

Je suis un leader engagé dans ma communauté et au sein de la francophonie canadienne depuis de nombreuses années. Je suis accompagné de mon ami, M. Alain Dupuis, notre directeur général, qui célèbre son anniversaire de naissance 30 ans après la modernisation ou l'exercice de 1988. Je suis également accompagné de Mark Power, avocat spécialiste en droit constitutionnel et en droit linguistique, ainsi que de Beth James, conseillère stratégique dotée d'une grande expérience de postes de haute direction au sein du gouvernement de la Colombie-Britannique, notamment à titre de sous-ministre, de sous-ministre déléguée et de sous-ministre adjointe. Ces individus apportent plus de 15 ans d'expérience dans leurs domaines d'expertise respectifs.

Malheureusement, malgré son importance et son caractère quasi constitutionnel, l'histoire de la Loi sur les langues officielles, c'est l'histoire d'un demi-siècle d'infractions et de mise en œuvre incomplète. Elle souffre de lacunes qui lui sont endémiques. L'une des failles majeures de la première loi, celle de 1969, était le modèle de mise en œuvre retenu par le Parlement, soit la décentralisation et l'absence d'institution ou d'acteur responsable de sa coordination.

En 1988, le Parlement adoptait une deuxième loi, dont l'article 46 permettait au Conseil du Trésor du Canada d'assurer sa mise en œuvre, sans l'y obliger. La nouvelle loi de 1988 énonçait également l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Les articles 42 et 43 conféraient la responsabilité de coordonner cet engagement au sein du ministère du Patrimoine canadien. Au cours des 30 années qui ont suivi l'adoption de la deuxième loi, les commissaires aux langues officielles du Canada, les comités parlementaires et les organismes communautaires ont été unanimes sur le constat suivant : la loi demeure très mal mise en œuvre.

Le mémoire de la FCFA formule des propositions pour moderniser profondément la loi afin que nos communautés puissent enfin bénéficier d'une loi mise en œuvre correctement,

implemented at all. To be precise, we recommend that the Official Languages Act be modernized to accomplish the following objectives.

voire mise en œuvre tout court. Pour tout dire, nous recommandons que la modernisation de la Loi sur les langues officielles accomplisse les objectifs suivants.

First, the Privy Council Office must play a political and strategic role, while the act must be administered by the Treasury Board of Canada. Its role must be clear in this regard and it must be given the powers it needs to carry out that responsibility, something that the 1988 act does not do.

Premièrement, outre le leadership politique et stratégique que doit jouer le Bureau du Conseil privé, la loi doit être mise en œuvre par le Conseil du Trésor du Canada. Elle doit encadrer son rôle à cet égard et l'habiliter des pouvoirs nécessaires pour assumer cette responsabilité, chose que la loi de 1988 ne fait pas.

Second, the act must provide a right for official language minority communities to participate in its implementation. The 1988 act is silent in this respect.

Deuxièmement, la loi doit prévoir un droit pour les communautés de langues officielles en situation minoritaire de participer à sa mise en œuvre. La loi de 1988 est silencieuse à cet égard.

Third, the act must contain new oversight and accountability mechanisms for its implementation. The 1988 act is very weak in this respect.

Troisièmement, la loi doit proposer de nouveaux mécanismes de surveillance et d'imputabilité pour qu'elle soit mise en œuvre. La loi de 1988 est très faible à cet égard.

Finally, the act must fundamentally rethink the rights it confers, the obligations it imposes, and the principles that underlie it.

Enfin, la loi doit profondément repenser les droits qu'elle confère, les obligations qu'elle impose et les principes qui l'inspirent.

The second part of the FCFA's brief provides a non-exhaustive list of the types of amendments that could be made to the act. Other witnesses have already presented some of these proposals already, such as language requirements for the Supreme Court or 10-year reviews of the act. Some proposals are new. In all cases, we will be happy to discuss them with you at greater length, either today or in a subsequent appearance. However, for the rest of my presentation, I will focus on the importance of restructuring the implementation of the act, since this is something without which modernization is not possible.

La deuxième partie du mémoire de la FCFA propose une liste non exhaustive de ce type de modifications qui pourraient être apportées à la loi. D'autres témoins vous ont déjà présenté certaines de ces propositions, comme les exigences linguistiques pour la Cour suprême ou la révision décanale de la loi. Certaines propositions sont nouvelles. Dans tous les cas, c'est avec plaisir que nous discuterons de ces propositions avec vous plus longuement, que ce soit aujourd'hui ou à une prochaine comparution. Toutefois, puisqu'il s'agit de la condition *sine qua non* du succès de la modernisation de la loi, je me concentrerai, pour le reste de ma présentation, sur l'importance de restructurer sa mise en œuvre.

First, we recommend that the Treasury Board of Canada be made responsible for implementing the Official Languages Act. The President of the Treasury Board of Canada is responsible for managing State activities by converting the policies and programs approved by Cabinet into operational reality, and by providing departments with the necessary resources and guidance. The horizontal powers of development and oversight conferred on the Treasury Board by the Financial Administration Act are broad and binding, and represent exactly the type of levers required for the implementation of our act. In addition, given that it is responsible for the budgets of all departments and agencies, the Treasury Board of Canada is particularly well placed to promote the full application of our act and identify opportunities for the collective initiatives that are necessary to give effect to that act and the obligations it imposes.

Tout d'abord, nous recommandons de faire du Conseil du Trésor du Canada le responsable de la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles. Le président du Conseil du Trésor du Canada est chargé de gérer les activités de l'État en convertissant les politiques et les programmes approuvés par le conseil des ministres en gestes concrets et en donnant aux ministères les ressources et l'encadrement nécessaires. Les pouvoirs horizontaux d'élaboration et de surveillance que lui confère la Loi sur la gestion des finances publiques sont larges, contraignants et constituent exactement le type de levier nécessaire à la mise en œuvre de la loi. De plus, en tant que responsable des budgets de tous les ministères et agences, le Conseil du Trésor du Canada est particulièrement bien placé pour favoriser l'application intégrale de la loi et pour repérer les possibilités d'initiatives collectives nécessaires pour donner effet à celle-ci et aux implications qu'elle impose.

The FCFA therefore is asking the committee to recommend that the act be thoroughly amended such that the Treasury Board of Canada be given full responsibility for its implementation, as well as the necessary powers for that purpose, including the

La FCFA demande donc au comité de recommander que la loi soit révisée de fond en comble pour qu'elle confie la responsabilité d'assurer la mise en œuvre de l'entièreté de celle-ci au Conseil du Trésor du Canada et qu'elle lui octroie les

powers that currently reside with the Minister of Canadian Heritage. This centralization of the responsibilities for implementation should also be accompanied by a revision of the problematic wording of section 46. The FCFA is therefore asking you to make the following amendments to the Official Languages Act:

1. Replace the permissive language of subsection 46(2) from "may" to "shall," authorizing the Treasury Board of Canada to perform the functions mentioned therein with an obligation to act.

2. Change the list of powers in subsection 46(2) to a non-limiting list, and

3. Remove the Treasury Board's power in paragraph 46(2)(g) to delegate its responsibilities to deputy heads or other administrative heads.

Our second recommendation is for the act to enable official language minority communities to participate in its implementation. Official language minority communities want to help federal institutions implement the act. So we would like your committee to recommend two things:

1. Include in the act an obligation to hold effective consultations with the official language minority communities, that is to say, an obligation to hold consultations, together with an obligation to consider the results of those consultations, and to provide reasons in certain cases.

2. Establish an official languages minority advisory board.

Finally, we are asking that the Official Languages Act contain an oversight mechanism that is much more robust and effective than the existing one. The FCFA is repeating the request it made in 1988 and is asking that your committee recommend the creation of an administrative tribunal responsible for hearing complaints about the implementation of the act.

The FCFA encourages your committee to continue its leadership so that, by 2020, Canada and its official language minority communities have an act of which they can be proud and to which they can aspire. The FCFA also invites your committee to continue its work by proposing a new draft of the next Official Languages Act as early as the publication of your third report for this study, so that the draft can be commented on and analyzed by Canadians.

pouvoirs nécessaires à cette fin, notamment les pouvoirs de coordination actuellement conférés au ministère du Patrimoine canadien. Cette centralisation des responsabilités de mise en œuvre doit également être accompagnée d'une révision du libellé problématique de l'article 46. La FCFA vous demande donc de recommander les modifications suivantes à la Loi sur les langues officielles :

1.Remplacer le langage permissif du paragraphe 46(2) de « peut » à « doit » autorisant le Conseil du Trésor du Canada à exercer les fonctions prévues à ce paragraphe par une obligation d'agir.

2. Transformer la liste des attributions prévues au paragraphe 46(2) en liste non limitative.

3. Retirer au Conseil du Trésor du Canada le pouvoir, à l'alinéa 46(2)g), de déléguer ses responsabilités aux administrateurs généraux et autres responsables administratifs.

Notre deuxième recommandation vise à ce que la loi habilite les communautés de langue officielle en situation minoritaire à participer à sa mise en œuvre. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire veulent aider les institutions fédérales à mettre en œuvre la loi. Il est donc souhaitable que votre comité recommande deux choses, soit :

1. La création d'une obligation de consultation efficace et effective des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la loi, c'est-à-dire une obligation de consultation accompagnée d'une obligation de tenir compte du fruit de celle-ci et d'offrir des motifs, dans certains cas.

2. La création d'un conseil consultatif des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Enfin, nous demandons que la Loi sur les langues officielles prévoie un cadre de surveillance de sa mise en œuvre bien plus robuste et efficace que celui qui existe. À ce titre, la FCFA réitère la demande qu'elle a formulée en 1988 et demande que votre comité recommande la création d'un tribunal administratif responsable de régler les doléances au sujet de la mise en œuvre de la loi.

La FCFA encourage votre comité à poursuivre son leadership de sorte que d'ici 2020, le Canada et ses communautés de langue officielle en situation minoritaire aient une loi à la hauteur de leurs attentes et de leurs aspirations. La FCFA invite aussi votre comité à poursuivre sa lancée en proposant une nouvelle ébauche de la prochaine Loi sur les langues officielles dès la publication du troisième rapport préparé dans le cadre de son étude, pour que l'ébauche puisse faire l'objet de commentaires et d'analyses de la part des Canadiennes et des Canadiens.

The FCFA looks forward to your questions. Once again, please accept our sincere thanks for the invitation to appear before you today. You have a historic opportunity to give new meaning to our country's linguistic duality. Our communities are counting, and depending, on you.

Thank you for your attention.

The Chair: Thank you very much, Mr. Johnson.

We now move to the period for questions, starting with Senator Poirier.

Senator Poirier: Good evening once more. In your brief on the modernization, you say that you want to give responsibility for the implementation of the act to a central agency. On page 14, you also mention that the Minister of Canadian Heritage has no tools to require ministers to act in accordance with the Official Languages Act. Can you describe how this central agency could require ministers to act according to the terms of the Official Languages Act, and give us some examples of the tools that could be used?

Mr. Johnson: I will look to my colleagues to fill in the information. Essentially, the Treasury Board of Canada is an agency with horizontal responsibility across the government. We are going back to the idea we proposed in 1988, because it is the only central agency with the authority, the responsibility, to act in this sense.

Alain Dupuis, Executive Director, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: If you go to paragraph 51 of the brief, you will find the powers that are currently granted to the Treasury Board of Canada. You can see that the Treasury Board has the necessary tools. Some parts of the act have to be clarified, as Mr. Johnson said, and we have to change the very permissive language from "may" to "shall" in order to do the things that follow. I feel that nothing equivalent to that in Canadian Heritage currently allows the minister to require his or her colleagues to act and to implement the requirements of the Official Languages Act. That is why we are looking at the Treasury Board's existing powers. We would have to add to the existing powers by clarifying the wording to allow that horizontal coordination.

Mark Power, Lawyer (Power Law), Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: I would like to add a small detail, Senator Poirier. You have the brief in your hands. There are two appendices. The second one is the Official Languages Act in its present form. The page numbers are shown at the bottom of the pages in really small print. Look at page 22 of the act at the end of the document. You will find a section called Part VIII, Responsibilities and Duties of Treasury Board in relation to the Official Languages of Canada. Senator

La FCFA attend avec impatience vos questions, et je réitère nos remerciements les plus sincères pour l'invitation à comparaître devant vous aujourd'hui. Vous avez une occasion historique de donner un nouvel élan à la dualité linguistique de notre pays. Nos communautés comptent sur vous et dépendent de vous.

Merci de votre attention.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Johnson.

Nous allons passer à la période des questions avec la sénatrice poirier.

La sénatrice Poirier : Bonsoir de nouveau. Dans votre mémoire au sujet de la modernisation, vous mentionnez vouloir accorder la responsabilité de la mise en œuvre de la loi à une agence centrale. Vous mentionnez également à la page 15 que le ministre ou la ministre du Patrimoine canadien ne dispose d'aucun outil pour obliger les ministres à agir aux termes de la Loi sur les langues officielles. Pouvez-vous décrire comment cette agence centrale pourrait obliger les ministres à agir aux termes de la Loi sur les langues officielles et nous donner des exemples des outils qui pourraient être utilisés?

M. Johnson : Je vais compter sur mes collègues pour compléter l'information. Essentiellement, le Conseil du Trésor du Canada est une agence qui a une responsabilité horizontale au sein du gouvernement. Nous reprenons la notion que nous avons proposée en 1988, parce que c'est la seule agence centrale qui a cette autorité ou responsabilité d'agir en ce sens.

Alain Dupuis, directeur général, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Si vous allez au paragraphe 51 du mémoire, vous y trouverez les pouvoirs qui sont accordés en ce moment au Conseil du Trésor du Canada. On voit que le Conseil du Trésor possède les outils nécessaires. Il y a des passages de la loi à clarifier, comme M. Johnson le disait, et il faudrait changer le langage très permissif de « peut » à « doit » pour faire les choses suivantes. Je pense qu'il n'y a rien d'équivalent à cela en ce moment à Patrimoine canadien qui permette au ministre ou à la ministre d'exiger de ses collègues d'agir et de mettre en œuvre les obligations de la Loi sur les langues officielles. C'est en ce sens qu'on envisage les pouvoirs qui existent au sein du Conseil du Trésor. Il s'agirait donc de bonifier les pouvoirs existants en clarifiant le libellé pour permettre cette coordination horizontale.

Mark Power, avocat (Juristes Power), Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : J'aimerais ajouter un petit détail, madame la sénatrice Poirier. Entre vos mains, vous avez le mémoire. Il y a deux annexes. La deuxième annexe, c'est la Loi sur les langues officielles, tel qu'elle existe. Les numéros de page sont indiqués au bas de la page en tout petit. Regardez à la fin du document, il y a la loi, à la page 22. Vous y retrouvez une section qui s'appelle la partie VIII, Attributions et obligations du Conseil du

Poirier, your question was about which powers the FCFA would like Treasury Board to have. My colleague Mr. Dupuis gave you one list. Another list is already in the act. The key is in the second paragraph: "In carrying out its responsibilities . . . the Treasury Board may", and there is a list. Look at paragraph (c), for example: "the Treasury Board may issue directives to give effect to Parts IV, V and VI."The FCFA is asking for the word "may" to be replaced with "shall." That would change the lives of Canadians from one end of the country to the other.

Senator Poirier: On page 26 of your brief, you mention the creation of an official languages minority advisory board. Can you give us more details about your vision of what this advisory board would be, what it would deal with, and who should be on it?

Mr. Johnson: Our community leaders should be on it. We believe that the people who are best placed to speak to the government about the reality of our communities are precisely our community leaders as a group. I believe that there would be a pool of people with a lot of experience of the realities and the context of our communities. They are who we propose to turn to.

Senator Poirier: What would be the board's mandate?

Mr. Dupuis: The board's mandate would be to structure the partnership relationship with the federal government. In our brief, we talk about the desire to take that a step further, to structure the partnership relationship and to participate in the implementation of the act. It could be the overall strategic orientations, or it could be very specific things in the way in which the act is implemented, with policies and programs. The idea would be to structure the relationship between the federal government and the communities. This already exists in certain provinces. In Manitoba, for example, the act dealing with francophones establishes a provincial advisory organization. The president of that organization sits on that structure in the province. There are also examples in health care, in Ontario, where there is an advisory committee. It is simply to provide a space in case governments might not have the inclination to provide room for ongoing dialogue with the government, or might hold very simplistic consultations.

Senator Gagné: Welcome and thank you for your brief. It contains a wealth of material. We are going to have to read it a second and even a third time.

I want to go back to the issue of the Treasury Board. In your opinion, the President of the Treasury Board must be responsible for the implementation of the act in its entirety. I have some

Trésor en matière de langues officielles. Votre question, sénatrice Poirier, était celle-ci : quels sont les pouvoirs que la FCFA voudrait que le Conseil du Trésor puisse exercer? Mon collègue, M. Dupuis, vous a déjà donné une liste. Une deuxième liste se trouve déjà dans la loi. Là où le bât blesse, c'est que, au deuxième paragraphe, « Le Conseil du Trésor peut, dans le cadre de cette mission [...] », et il y a une liste. Regardons l'alinéa c), par exemple : le Conseil du Trésor peut donner des instructions pour l'application des parties IV, V et VI. La demande de la FCFA, c'est qu'on remplace le terme « peut » par « doit ». Cela changerait la vie des Canadiens et des Canadiennes d'un bout à l'autre du pays.

La sénatrice Poirier : À la page 30 de votre mémoire, vous mentionnez la création du Conseil consultatif des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Pouvez-vous nous donner davantage de détails au sujet de votre vision de ce que serait ce conseil consultatif, de quoi il s'agit et de qui devrait y siéger?

M. Johnson : Ce sont des leaders de nos communautés qui devraient y siéger. Nous croyons que les personnes les mieux placées pour parler au gouvernement de la réalité de nos communautés, c'est justement le groupe de leaders de nos communautés. Je crois qu'il y aurait un bassin de gens qui ont une grande expérience de la réalité et du contexte de nos communautés. C'est vers eux que nous proposons de nous tourner.

La sénatrice Poirier : Quel serait le mandat du conseil?

M. Dupuis : Le conseil aurait comme mandat de structurer cette relation de partenariat avec le gouvernement fédéral. On parle dans notre mémoire du désir d'amener ça un pas plus loin, de structurer cette relation de partenaires et de participer à la mise en œuvre de la loi. Cela pourrait être des orientations stratégiques globales, comme des choses très précises sur la façon dont la loi est mise en œuvre et des politiques et programmes. Il s'agirait de structurer cette relation entre le gouvernement fédéral et les communautés. Cela existe déjà dans certaines provinces. Au Manitoba, par exemple, la loi sur la francophonie cite l'organisme porte-parole provincial, et la présidence de cet organisme siège au sein de cette structure dans la province. Il y a des exemples aussi dans le domaine de la santé, en Ontario, où il y a un comité consultatif. C'est simplement pour se donner un espace dans le cas où il y aurait des gouvernements qui n'auraient pas le réflexe de se donner un espace de dialogue soutenu avec le gouvernement ou feraient des consultations très simplifiées.

La sénatrice Gagné : Bienvenue et merci de votre mémoire. Il est très riche en contenu. Il va falloir le lire une deuxième et même une troisième fois.

Je vais revenir sur la question du Conseil du Trésor. Selon vous, c'est le président du Conseil du Trésor qui doit être responsable de la mise en œuvre de l'ensemble de la loi. J'aurais

questions about that. Here's the first question: how would you see the role of the Minister of Canadian Heritage in such a change?

Mr. Johnson: Let us take a look at the responsibilities of Heritage Canada. Everything to do with the implementation of the legislation is basically transferred to the Treasury Board, and so it is essentially not central to its mandate. That is what we are proposing.

Mr. Dupuis: However, I would like to add that, in paragraph 59, we specify that the President of the Treasury Board should be supported by a minister. Since a minister is someone who is in the Cabinet, he or she would be the choice representative of the communities. As the President of the Treasury Board is the one who is ultimately responsible, our role would be to support the mandate of the minister.

Senator Gagné: My question is still on the Treasury Board Secretariat. It now has certain expectations for all departments concerning gender-based analysis. It is incumbent upon all departments and agencies to determine if the proposed policies, initiatives and services are likely to raise issues of gender equality. In the implementation of their programs, the departments and agencies must be accountable to the Treasury Board in their efforts to adopt a perspective of gender equality. I asked myself if this would be a model to follow for the application of the Official Languages Act.

Beth James, Strategic Counsel (Power Law), Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada: I think it's absolutely an excellent model and should be applied in all cases of public policy and could be applied in the act.

[*Translation*]

Senator Gagné: Still on the subject of the Treasury Board, I would add the enhanced powers of the Commissioner of Official Languages. In the event of new legislation under which the President of the Treasury Board would be responsible for enforcing the Official Languages Act, if the Commissioner of Official Languages determines that another department or agency, such as Health Canada, for example, has broken the law, who should the Commissioner of Official Languages act against? Is it Health Canada or the Treasury Board? I am trying to see if there are disadvantages to centralizing powers in terms of official languages.

Mr. Power: There is certainly no disadvantage to centralizing these powers in the eyes of official language communities. The problem with our current system, dating from 1988, is that responsibilities are much more contained than they were in 1969. This is inadequate because the Treasury Board is not required to

quelques questions à ce sujet. Voici ma première question : comment verriez-vous le rôle du ou de la ministre du Patrimoine canadien dans le cadre d'un tel changement?

M. Johnson : Regardons les responsabilités de Patrimoine canadien. Tout ce qui concerne la mise en oeuvre de la loi est carrément transféré au Conseil du Trésor et, donc, ce ne serait pas essentiellement au cœur de son mandat. C'est ce que nous proposons.

M. Dupuis : J'aimerais cependant ajouter qu'au paragraphe 59, on précise que le président du Conseil du Trésor devrait être appuyé par un ministre d'État. Un ministre d'État étant une personne qui siège au conseil des ministres, il serait l'interlocuteur de choix des communautés. L'ultime responsable étant la présidence du Conseil du Trésor, notre rôle serait d'appuyer le mandat du ou de la ministre d'État.

La sénatrice Gagné : Ma question porte toujours sur le Secrétariat du Conseil du Trésor. Celui-ci a maintenant certaines attentes face à tous les ministères en ce qui a trait à l'analyse comparative entre les sexes. Il incombe à chaque ministère ou organisme de déterminer si la politique, le programme, l'initiative ou le service proposé est susceptible d'entraîner un enjeu en matière d'égalité entre les sexes. Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes, les ministères ou organismes doivent rendre des comptes au Conseil du Trésor quant à leurs efforts pour adopter une perspective visant l'égalité des sexes. Je me suis posé la question à savoir s'il s'agirait d'un modèle à suivre en matière d'application de la Loi sur les langues officielles.

Beth James, conseillère stratégique (Juristes Power), Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada : Je crois qu'il s'agit d'un modèle tout à fait excellent qui devrait être appliqué dans tous les cas d'intérêt public et qui pourrait être prévu dans la loi.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Toujours concernant le Conseil du Trésor, j'ajoute les pouvoirs accrus du commissaire aux langues officielles. Advenant une nouvelle loi en vertu de laquelle le président du Conseil du Trésor serait responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles, si le commissaire aux langues officielles détermine qu'un autre ministère ou agence, comme Santé Canada, par exemple, a enfreint la loi, contre qui le commissaire aux langues officielles doit-il agir? Santé Canada ou le Conseil du Trésor? J'essaie de voir s'il y a des désavantages à une centralisation des pouvoirs en matière de langues officielles.

M. Power : Il n'y a certainement aucun désavantage à une centralisation des pouvoirs pour les communautés de langue officielle. Le problème avec le régime actuel qui date de 1988, c'est que la responsabilité est beaucoup moins diffuse qu'elle ne l'était en 1969, mais ce n'est pas adéquat dans le sens que le

enforce compliance with the legislation, and, as we pointed out earlier, the powers of Heritage Canada are very weak.

The solution, if it were implemented, would allow the FCFA and anyone else to sue Health Canada and the Treasury Board. But, in my opinion, it would all depend on the nature of the problem. One-time, very specific issues would definitely lead to lawsuits solely against Health Canada, whereas long standing, even generational, systemic problems would probably involve the Treasury Board, insofar as its powers had not been used as the legislation requires.

Fundamentally, the FCFA is asking to avoid going to court as much as possible. The way to avoid this, based on our 30 years of experience with the 1988 legislation, is to create a clear, well-known and mandatory hierarchy, which unfortunately does not exist in the current legislation.

Senator Gagné: Given that you are asking that the Commissioner of Official Languages be given enhanced powers and that the Treasury Board become responsible for enforcing the legislation, as you said, this would all need to be very well defined. If not, we could find ourselves in a potentially confusing grey area. I am not a lawyer, but I want to flag this as something to think about. There are very often grey areas.

Mr. Power: If I may add another comment, it would be at least at the discretion of either the Commissioner of Official Languages or the organization that exposes the problem to sue one or the other, or both. In civil suits, it is perfectly normal to have a claimant expose a problem, and name two or three defendants in the suit. The defendants then squabble over who is responsible.

In these extreme scenarios, it is up to the defendants to solve the problem, and not the communities. The recommendation would allow us to move forward by clarifying the chain of command and allowing the communities to demand compliance with the legislation, so that they can expect real results from the process.

Senator McIntyre: You are proposing three major structural changes to the Official Languages Act. First of all, I entirely agree with your proposed changes, especially the modernization of mechanisms to ensure monitoring and accountability via the creation of a central institution, an administrative tribunal tasked with ensuring that the Official Languages Act is fully enforced. Incidentally, I asked this same question to the witnesses who appeared before us last week. However, one of them was of the opinion that we should not choose this model to ensure that the Official Languages Act is fully enforced.

Conseil du Trésor n'est pas tenu d'exiger le respect de la loi et, comme on le soulignait plus tôt, les pouvoirs du ministère du Patrimoine canadien sont très faibles.

La solution, si elle était mise en œuvre, permettrait à la FCFA ou à quiconque de poursuivre le ministère de la Santé ou le Conseil du Trésor. Mais, selon moi, tout dépendrait de la nature du problème. Dans le cas d'un problème ponctuel et très précis, la poursuite viserait sans doute uniquement le ministère de la Santé, alors qu'un problème systémique de longue date, à la limite générationnel, impliquerait probablement le président du Conseil du Trésor, dans la mesure où ses pouvoirs n'ont pas été exercés tel que la loi l'exige.

Fondamentalement, la FCFA demande d'éviter autant que possible le recours aux tribunaux. Or, le moyen d'éviter cela, selon les 30 ans d'expérience que nous avons avec cette loi de 1988, c'est la création d'une hiérarchie claire, connue et obligatoire, chose qui n'existe malheureusement pas dans la loi actuelle.

La sénatrice Gagné : Étant donné que vous demandez que des pouvoirs accrus soient conférés au commissaire aux langues officielles et de confier la responsabilité d'appliquer la loi au Conseil du Trésor, comme vous le dites, il faut que ce soit très bien délimité, sinon on pourrait se retrouver dans une zone grise qui pourrait porter à confusion. N'étant pas juriste, je tenais à le signaler comme matière à réflexion. Bien souvent, il y a des zones grises.

M. Power : Si vous me permettez d'ajouter un commentaire, ce serait au moins au choix du commissaire aux langues officielles ou de l'organisme qui dénonce le problème de poursuivre l'un ou l'autre, ou les deux. En situation de litige civil, il est tout à fait normal qu'un demandeur dénonce un problème, nomme deux ou trois parties défenderesses et qu'ensuite les parties défenderesses se chamaillent entre elles pour déterminer qui est responsable.

Dans ce scénario extrême, c'est au défendeur de régler le problème, et non à la communauté. La recommandation nous permettrait d'avancer en clarifiant la chaîne de commandement et en permettant aux communautés d'exiger le respect de la loi, de sorte qu'elle puisse s'attendre à ce que cela mène à de vrais résultats.

Le sénateur McIntyre : Vous proposez trois grands changements d'ordre structurel à la Loi sur les langues officielles. De prime abord, je suis entièrement d'accord avec vos propositions de changement, surtout le fait de moderniser les mécanismes de surveillance et d'imputabilité par la création d'une institution centrale, d'un tribunal administratif qui serait chargé de voir à ce que la Loi sur les langues officielles soit pleinement appliquée. D'ailleurs, j'ai posé cette même question aux témoins qui ont comparu devant nous la semaine passée. Par contre, l'un des témoins était d'avis qu'il ne fallait pas se tourner

That being said, I realize that a number of organizations that appear before the committee have different approaches. There is a clear lack of unity between the suggestions made by these organizations that all share the same goal. What you are proposing, on the other hand, is incontestably one of the most logical approaches to counter the current system.

How do we bring all of these organizations together to share a unique and unified vision so that we may work together? Is yours the voice of unity for this vision?

Mr. Johnson: I like to think that one of the major responsibilities of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada is to harmonize the efforts of the various community groups. Obviously, we would never bar any of our members from wanting to express themselves, but we always encourage people to work in solidarity and with one voice on as many issues as possible.

If a group disagrees with what we say before a committee such as yours, I believe that this creates an opportunity for dialogue. But you are right when you say that the Fédération des communautés francophones et acadienne has an important responsibility to be a unified voice.

Mr. Dupuis: Actually, we prepared our brief in collaboration with the 18 member organizations. We are trying to find a solution. Everyone agrees that our government should take greater responsibility when the law is broken. According to the current and former commissioners, the administrative tribunal — we have been asking for one for a number of years — would alleviate the commissioner's dual role, that is, leading investigations to encourage federal institutions to do their jobs better, and punishing non-compliant institutions. According to former commissioners, this dual role has always created unease. This is the reason why we recommend establishing an administrative tribunal. We suggest that the commissioner play a new role in gathering evidence for similar cases before an administrative tribunal. He is not required to do so at the moment. These two institutions would work in tandem to ensure that the Official Languages Act is enforced.

Mr. Johnson: On page 44, number 161, we ask your committee to propose a new draft of the next act as soon as possible so that these ideas can be commented on by Canadians. That would allow us to channel our efforts and foster reflection on this issue. It would be a great strategy to see how your work can help us harmonize the ideas of our communities.

vers ce modèle pour assurer la pleine application de la Loi sur les langues officielles.

Cela dit, je remarque que plusieurs organismes qui témoignent devant le comité proposent différentes approches. Il y a clairement un manque d'uniformité entre ce que proposent ces organismes qui aspirent tous au même but, alors que ce que vous proposez est sensé et, sans conteste, l'une des approches les plus logiques qui soient pour contrer le système actuel.

Comment faire en sorte que tous ces organismes se réunissent afin d'adopter une seule et même voix pour faire front commun? Êtes-vous cette voix susceptible de favoriser cette uniformité?

M. Johnson : J'ose croire que l'une des grandes responsabilités de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada est de consolider les énergies des différents groupes communautaires. Évidemment, nous n'enlèverions jamais à l'un de nos membres le désir de vouloir s'exprimer. Cependant, nous encourageons sans cesse les gens à travailler de façon solidaire et d'une seule voix, et ce, sur le plus d'enjeux possible.

Si un groupe diverge d'opinions quant à nos transactions avec un comité comme le vôtre, je pense qu'il y a là une occasion de tenir un dialogue. Mais vous avez raison lorsque vous dites que l'uniformisation des commentaires est une responsabilité importante qui revient à la Fédération des communautés francophones et acadienne.

M. Dupuis : En effet, nous avons élaboré notre mémoire en collaboration avec les 18 organismes membres. Nous tentons de trouver une solution. Tout le monde est d'avis qu'il doit y avoir une meilleure responsabilisation de la part de notre gouvernement lorsque la loi est enfreinte. Selon le commissaire actuel et les anciens commissaires, le tribunal administratif — on en fait la demande depuis plusieurs années — permet d'éviter le double rôle du commissaire, soit celui de mener une enquête afin d'encourager les institutions fédérales à mieux faire leur travail et de sanctionner des institutions réfractaires. Selon les dires des anciens commissaires, ce double rôle suscite toujours un malaise. C'est la raison pour laquelle on recommande la mise en place d'un tribunal administratif. On propose que le commissaire joue un nouveau rôle en réunissant des preuves pour des causes similaires devant un tribunal administratif. Il n'est pas obligé de le faire en ce moment. Ce serait deux institutions qui travailleraient en tandem pour assurer l'application de la Loi sur les langues officielles.

M. Johnson : À la page 44, au numéro 161, on demande à votre comité de proposer une nouvelle ébauche de la prochaine loi dès que possible pour que ces propos puissent faire partie d'une consultation des citoyens canadiens. Cela nous permettrait de canaliser les énergies et de nourrir la réflexion sur ce dossier. Ce serait une belle stratégie pour voir comment votre travail nous aidera à arrimer les idées de nos communautés.

Senator McIntyre: A few times during our committee meetings, I raised the issue of the missing mechanism that would ensure the Official Languages Act was fully enforced. Today, I am under the impression that my message has been heard. Last week, I raised another issue with the witnesses who appeared before our committee. I even suggested punishing institutions that fail to meet their obligations. I also suggested making it easier to take legal action against institutions that do not meet their linguistic obligations. One of the witnesses was of the opinion that we did not need to use punishment to enforce the Official Languages Act. Currently, since we do not have a punitive model, the system simply does not work. I would like to know your thoughts on this issue. Do we maintain the status quo, or do we keep moving forward?

Le sénateur McIntyre : Lors des réunions de nos comités, j'ai soulevé à quelques reprises toute la question du mécanisme manquant pour assurer que la Loi sur les langues officielles est pleinement appliquée. Aujourd'hui, j'ai l'impression que mes propos ont été entendus. La semaine dernière, j'avais soulevé une autre question aux témoins qui ont comparu devant notre comité. J'avais même suggéré de sanctionner les institutions qui manquent à leurs obligations. J'avais également proposé de faciliter le recours aux tribunaux dans le cas des institutions qui ne respectent pas leurs obligations linguistiques. L'un des témoins était d'avis qu'il ne fallait pas se tourner vers le modèle punitif pour faire appliquer la Loi sur les langues officielles. À l'heure actuelle, faute de modèle punitif, le système ne fonctionne tout simplement pas. J'aimerais connaître votre point de vue à ce sujet. Est-ce qu'on maintient le statu quo ou est-ce qu'on continue de progresser?

Mr. Power: Senator McIntyre, the FCFA wishes to be as clear as possible. We must move forward.

M. Power : Sénateur McIntyre, la FCFA souhaite être aussi claire que possible. Il faut avancer.

Senator McIntyre: How would you suggest doing so?

Le sénateur McIntyre : De quelle façon avancez-vous?

Mr. Power: I have two very concrete ideas to add to the chair's comments. Mr. McIntyre, please refer to paragraph 151 of the brief. Currently, the Official Languages Act sets out a power —

M. Power : J'ai deux idées très concrètes à ajouter quant aux propos du président. Monsieur McIntyre, reportez-vous au paragraphe 151 du mémoire. En ce moment, la Loi sur les langues officielles énonce un pouvoir...

Senator McIntyre: The court case.

Le sénateur McIntyre : La cause judiciaire.

Mr. Power: Exactly. That is the issue you have just raised. This power authorizes Federal Court judges to decide what is appropriate and just, depending on the circumstances. You know as well as I do that this wording is very broad and does little to guide Federal Court judges. The FCFA is suggesting, in light of what is being done elsewhere, that the categories of remedies likely to be deemed appropriate and just, based on the case law from the last 30 years, be set out. The list includes, for example, element b), injunctions; c) maintenance of the court's jurisdiction, further to the *Doucet-Boudreau* Supreme Court decision; d) orders for damages. Federal Court judges who, under the new Official Languages Act, would see concrete examples of what would likely be considered appropriate and just, would be encouraged to intervene.

M. Power : C'est exact. C'est la question que vous venez de soulever. Il s'agit d'un pouvoir qui autorise à un juge de la Cour fédérale d'ordonner ce qui est convenable et juste, selon les circonstances. Vous savez aussi bien que moi que c'est un langage très permissif qui donne peu de consignes au juge de la Cour fédérale. La FCFA propose, en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs, de ventiler les catégories d'éléments qui peuvent s'avérer convenables et justes en fonction des 30 dernières années de causes de jurisprudence. Dans la liste, par exemple, il y a l'élément b), les injonctions; c) le maintien des compétences, qui découle d'un jugement de la Cour suprême du Canada, l'affaire *Doucet-Boudreau*; d) l'ordonnance de dommages-intérêts. Le juge de la Cour fédérale qui, dans le cadre de la nouvelle Loi sur les langues officielles, est témoin d'exemples concrets de ce qui pourrait être convenable et juste, sera encouragé d'intervenir.

Clearly, the goal is to avoid going to court as much as possible, hence the importance of creating a tribunal, and making the work of the commissioner's office more effective.

Évidemment, le but est d'éviter les tribunaux autant que possible, d'où l'importance de mandater un tribunal administratif et de rendre plus efficace le travail du commissariat.

For the last point, I am going to give a very concrete example — you know this very well, since you have tried many cases in New Brunswick. Usually, there is a prosecution service, created for civil and criminal cases, that is separate from the Department of Justice, from the attorneys general. The idea is to separate the powers of those who are expert investigators, and those who are involved in judicial punishments. It is another basic principle put

En ce qui concerne le dernier point, pour vous donner un exemple très concret — vous le savez très bien pour avoir fait de nombreux procès au Nouveau-Brunswick —, l'habitude, c'est de créer un service des poursuites civiles ou pénales, qui est distinct du ministère de la Justice, soit des procureurs généraux. La logique est de séparer le pouvoir de champions d'enquête du pouvoir de sanction judiciaire. C'est un autre principe de base

forward by the FCFA, in its brief, based on the real ideas and practices of the last 30 years.

Senator McIntyre: Thank you Mr. Power. What you are saying is music to my ears. If I understand correctly, to sum up paragraphs 151, 152, and probably 153, the tribunal would develop an expertise in official languages. The tribunal would have powers with respect to declaratory relief, injunctions, orders, and orders for damages. Furthermore, the Federal Court should have the right to review decisions made by the tribunal, and parliamentarians would have to define the procedure of the tribunal. Is this correct?

Mr. Power: Yes, and I would like to comment on the last point regarding the procedure. Currently, the Official Languages Act mentions applications and lists the Supreme Court. Senator McIntyre, can you believe that no clearly applicable rules of procedure exist? There are legal debates, especially the one concerning New Brunswick's forum of mayors, on the rules that apply. Canadians do not want to debate rules that are applicable in court. Let us set out very clear judicial measures, known beforehand, so that the rights guaranteed by the new legislation will be truly recognized.

Senator McIntyre: Thank you.

Senator Jaffer: Good evening, and thank you for all of your presentations. Mr. Johnson, you talked with my assistant, Melania Bouchard, during the francophonie event on March 1. Thank you for the information you gave my staff.

I have a question on the definition of francophone identity. In my home province of British Columbia, the demand for French-language programs and French immersion programs is increasing at a far greater rate than its funding. There are also increasing numbers of francophones and francophiles. My question is for all of you. How should the Official Languages Act define who is francophone? Do you have a model to suggest that could inspire a change in definition?

Mr. Johnson: I think that each jurisdiction, each province and each territory, is actually asking itself a similar question. I tend to have a very broad and open view of this sense of identity. First of all, I believe it is something that is very personal. I have anglophone friends, who identify as anglophones, who live part of their lives in French. This is a reaction to the expression "good old francophones like you and me." They said, "No, hold on, I am an anglophone." As far as the notion of identity is concerned, in our view, the francophonie represents all citizens who choose to live part of their lives in French, whether that is their mother tongue or their second language. I am not sure if my colleagues wish to add to this discussion. It is an issue that constantly comes back to the notion of identity, the definition of a francophone.

qui sous-tend la soumission de la FCFA en fonction de vraies idées et des pratiques des 30 dernières années.

Le sénateur McIntyre : Merci, monsieur Power. Ce que vous dites est de la musique à mes oreilles. Si je comprends bien, pour résumer les articles 151, 152 et probablement 153, le tribunal développerait une expertise en matière de langues officielles. Le tribunal aurait des pouvoirs de réparation déclaratoire, d'injonction, d'ordonnance, d'ordonnance de dommages-intérêts. De plus, la Cour fédérale devrait avoir le droit de réviser des décisions prises par le tribunal et les parlementaires auraient besoin de définir la procédure du tribunal. Est-ce exact?

M. Power : Oui, et j'aimerais commenter le dernier point au sujet de la procédure. En ce moment, la Loi sur les langues officielles parle de demandes et nomme la Cour fédérale. Imaginez-vous, sénateur McIntyre, qu'il n'existe aucune règle de procédures clairement applicable. Des débats judiciaires, notamment celui concernant le Forum des maires du Nouveau-Brunswick, portent sur les règles qui s'appliquent. Les Canadiens ne veulent pas débattre des règles applicables en cour. Énonçons des mesures judiciaires très claires, connues à l'avance, pour que les droits qui seront garantis par la nouvelle loi soient véritablement reconnus.

Le sénateur McIntyre : Merci.

La sénatrice Jaffer : Bonsoir et merci à vous tous de vos témoignages. Monsieur Johnson, vous vous êtes entretenu avec mon assistante, Melania Bouchard, dans le cadre de l'initiative sur la francophonie, le 1er mars dernier. Je vous remercie de l'information que vous avez transmise à mon personnel.

J'ai une question concernant la définition de l'identité d'une personne francophone. Dans ma province de la Colombie-Britannique, la demande pour les programmes francophones et d'immersion française augmente bien plus rapidement que son financement. D'ailleurs, la population francophile et francophone augmente également. Ma question s'adresse à vous tous. Comment la Loi sur les langues officielles devrait-elle définir qui est francophone? Avez-vous un modèle à suggérer qui puisse inspirer un changement de définition?

M. Johnson : Je pense que chaque juridiction, chaque province et chaque territoire aborde justement ce type de réflexion. J'ai tendance à avoir une vision très large et très ouverte quant à ce sens identitaire. Dans un premier temps, à mon avis, c'est quelque chose de très personnel. J'ai des amis anglophones qui se disent des anglophones qui vivent une partie de leur vie en français. C'était en réaction à l'expression « de bons francophones comme toi et moi ». Ils disaient : « Non, un instant, je suis anglophone ». La notion de l'identité. Selon nous, la francophonie représente tous les citoyens et les citoyennes qui choisissent de vivre une partie de leur vie en français, qu'il s'agisse de leur langue maternelle ou d'une langue seconde. Je ne sais pas si mes collègues souhaitent alimenter davantage ce

Mr. Dupuis: The francophonie is definitely evolving. Today, it is no longer just a matter of mother tongue. The FCFA believes that it is very important to include those who want to live part of their lives in French.

We also advocate that, if anglophones wish to have access to services in French, they should have the right to do so. It should be natural in Canada, a country that promotes bilingualism, to be able to communicate with the government in the official language of one's choice.

In paragraph 129 of our brief, we indicate that the services should not only be determined according to a fixed number of francophones in any given region, but also take into account the principle of community vitality. You have worked towards this objective, Senator Gagné, and you are also working on the current revision of the Official Languages Regulations. We strongly believe in this concept, that is the inclusion of all those who are able to live part of their lives in the official language of their choice.

[*English*]

Ms. James: May I add something, please, to this very important conversation.

I'm from British Columbia. When I was a young child in Grades 5, 6 and 7, I had the ability to take French immersion. I moved back to British Columbia in Grade 8. I was not able to have French programming. I lost my language. I tried to keep it up watching TV. There wasn't a big community in B.C. It is one of my greatest regrets. It makes such a difference that we have this very important part of our fabric, having bilingualism.

For francophones in British Columbia, it's very different because there are not large francophone communities, but there is a large demand for immersion. I think it's all so important. It makes such a difference to our country. I think it's important that we modernize the act, to look at all of those aspects. Not just the francophone communities, but how we can build the francophone communities. What we're proposing here today will go a long way to have true implementation of what is required across the country for everyone. Thank you.

Senator Jaffer: Thank you very much for what you have said. As you know, I'm from British Columbia, and I'm the mother of two children who, from a very young age, spoke French, but they

débat. C'est une question qui revient constamment sur la notion de l'identité, soit la définition d'un francophone.

M. Dupuis : De toute évidence, la francophonie évolue. Aujourd'hui, on ne parle plus juste de langues maternelles. La FCFA croit qu'il est très important de compter tous ceux et celles qui veulent vivre une partie de leur vie en français.

On revendique aussi le fait que si un anglophone désire avoir accès à un service en français, il a le droit de le faire. Il devrait être naturel au Canada, dans un pays qui prône la promotion du bilinguisme, de pouvoir interagir avec le gouvernement dans la langue officielle de son choix.

Au paragraphe 129 de notre mémoire, nous précisons que les services ne devraient pas seulement être déterminés selon un nombre absolu de francophones dans une région donnée, mais bien en tenant compte du principe de la vitalité des communautés. Vous avez travaillé à cet objectif, sénatrice Gagné, et vous travaillez également à la révision actuelle du Règlement sur les langues officielles. Nous adhérons pleinement à cette notion, c'est-à-dire que sont inclus tous ceux qui ont la capacité de vivre une partie de leur vie dans la langue officielle de leur choix.

[*Traduction*]

Mme James : Puis-je ajouter quelque chose à cette conversation très importante?

Je viens de la Colombie-Britannique. Durant mon enfance, lorsque j'étais en cinquième, sixième et septième année, j'ai pu suivre un programme d'immersion française. Rendue en huitième année, je suis retournée vivre en Colombie-Britannique. Je n'avais alors plus la possibilité de suivre des cours de français. J'ai perdu ma langue. J'ai essayé de la préserver en regardant la télévision. Il n'y avait pas une grosse communauté en Colombie-Britannique. C'est l'un de mes grands regrets. Le bilinguisme est ce qui nous distingue; c'est une partie très importante de notre tissu social.

Pour les francophones de la Colombie-Britannique, c'est très différent parce que la province ne compte pas d'importantes communautés francophones, mais il existe une forte demande pour les programmes d'immersion. Je crois que c'est tellement important. Il s'agit d'un grand atout pour notre pays. Selon moi, il est important que nous modernisions la loi pour tenir compte de tous ces aspects. Il ne s'agit pas seulement d'examiner les communautés francophones, mais aussi de déterminer comment nous pouvons les bâtir. Ce que nous proposons ici aujourd'hui contribuera grandement à la mise en œuvre concrète de ce qui est nécessaire pour tout le monde, dans l'ensemble du pays. Merci.

La sénatrice Jaffer : Merci beaucoup de vos observations. Comme vous le savez, je viens de la Colombie-Britannique, et je suis mère de deux enfants qui parlent français depuis leur plus jeune âge, mais ils n'ont pas reçu cette formation en Colombie-

weren't given it in B.C. I took them to Quebec to learn, because I really believe in this.

I will give you an example why I get very upset. My son's son, even though my son had a degree in French, spoke French, had Québécois French, was not allowed to go to a francophone school. He had to go to an immersion school because he's not francophone.

So a bus comes to the neighbour, takes the neighbour's son to a French school. My grandson goes to an immersion school. We, as a family, resent that. Immersion is very good, but it is not the same level as in French schools. To separate the two children living in a duplex — one a francophone child, the other a francophile child — does not grow the language.

I suggest that your work, which is good work, and our committee's work, we have to look at which child gets to go to a French school, because the time of separating is at an end. I know in B.C. that sometimes they let a francophile child go to a French school, but I think if you're going to grow the French community, the francophone culture — my province is vibrant. I will, in my second question, tell you how vibrant it is and how much it wants to learn French and be part of the bilingual community, but it can only do so provided we get the resources. The language will only grow if the communities are welcomed rather than having walls.

[*Translation*]

Mr. Johnson: I will try to answer this question. There is a lot of hope around the notion of learning the language. When I was in school, it was forbidden to teach French, even though I lived in a completely homogenous community in northwestern Alberta. The times then changed; bilingual schools emerged, followed by immersion schools.

Nowadays, the French language is much more present, and we have obtained the right to manage our own schools according to section 23 of the Charter. These schools are essentially managed in a restrictive way in relation to the Charter. I believe that the schools will continue to progress; we need to safeguard the integrity of French-language education for francophones, while respecting the needs of anglophones who seek to embrace it for themselves.

We are constantly evolving. Don't lose faith and trust, because I believe we will succeed in creating these institutions with a francophone presence. However, people make sacrifices throughout the process. Immersion schools for young francophones have been places of assimilation because, between

Britannique. Je les ai amenés au Québec pour qu'ils apprennent le français, parce que je crois vraiment en cela.

Je vais vous donner un exemple de ce qui me contrarie beaucoup. Même si mon fils possède un diplôme en français et parle cette langue, plus précisément le français québécois, on n'a pas permis à son fils de fréquenter une école francophone. Il a dû aller à une école d'immersion parce qu'il n'est pas francophone.

Ainsi, un autobus scolaire passe dans le quartier pour aller chercher le fils du voisin et l'amener à une école française. Mon petit-fils, quant à lui, va à une école d'immersion. Ma famille déplore cette situation. L'immersion, c'est très bien, mais ce n'est pas du même ordre que les écoles françaises. Séparer deux enfants qui vivent dans le même duplex — l'un, francophone et l'autre, francophile — ne favorise pas l'épanouissement de la langue.

Je dirais que dans le cadre de votre travail, qui est fort louable, et de celui du comité, nous devons déterminer quels enfants ont la possibilité de fréquenter une école française parce que la séparation appartient à une époque révolue. Je sais qu'en Colombie-Britannique, on permet parfois à un enfant francophile de fréquenter une école française, mais je crois que si nous tenons à faire grandir la communauté française, la culture francophone... Ma province est très dynamique. Dans ma deuxième intervention, je vous expliquerai à quel point elle est vivante et combien elle souhaite favoriser l'apprentissage du français et faire partie de la communauté bilingue, mais elle ne pourra y arriver que si nous lui accordons les ressources nécessaires. La langue ne s'épanouira que si nous accueillons les communautés, au lieu d'ériger des murs.

[*Français*]

M. Johnson : Je vais tenter de répondre à cette question. Il y a beaucoup d'espoir quant à la notion de l'apprentissage de la langue. Lorsque j'allais à l'école, il était défendu d'enseigner le français et je demeurais pourtant dans une communauté complètement homogène dans la région au nord-ouest de la province de l'Alberta. Les temps ont ensuite changé, des écoles bilingues ont vu le jour et, par la suite, des écoles d'immersion.

Maintenant, la langue française est plus présente et nous avons obtenu le droit de gérer nos écoles selon l'article 23 de la Charte. Ces écoles sont essentiellement régies de façon restrictive par rapport à la Charte. Je crois que l'évolution des écoles sera continue; il faut garder et protéger l'intégrité de l'enseignement du français pour les francophones, tout en respectant les besoins d'un anglophone qui veut s'approprier l'apprentissage de la langue française.

Nous sommes en constante évolution. Ne perdez pas foi et ayez confiance, car je crois que nous allons réussir à créer ces institutions avec une présence francophone. Toutefois, tout au long du chemin pour y parvenir, des gens font des sacrifices. Les écoles d'immersion pour les jeunes francophones ont été des

grade 6 and grade 8, young anglophones will have mastered English beyond the abilities of young francophones. I have witnessed that, whether in my family or with friends. It's a bit like the movement of a clock that goes back and forth. I don't have a specific answer as to what you are talking about, but it is clear that we have to constantly face challenges in our communities.

Mr. Power: I would like to add a little clarification in response to Senator Jaffer's question. In the FCFA's brief, I think you'll find the section that begins at paragraph 136, particularly paragraph 141, very relevant. You are quite right in pointing out the importance of federal funding for the teaching of French, whether it's about French-language education or immersion. These are important amounts that are difficult to trace.

If the new legislation were to deal with this situation for the first time, to further regulate the federal government's discretion in exercising its spending power, the grandchildren of your grandchildren, in one or two generations, could concretely see better results.

[*English*]

Ms. James: There is a tremendous missed opportunity when we negotiate the federal-provincial agreements. The federal government does not clearly outline its goals and objectives for that funding. That's both for me on government having negotiated agreements and in the private sector as a consultant working for clients.

In other areas, the federal government very clearly adds their goals and objectives for the funding and, in fact, will track the outcomes, but in this area, it doesn't seem to have occurred. It's baffling to me. It is absolutely a missed opportunity. It would be my hope, and we've recommended, that in the new act this would be rectified, because there is absolutely no reason for that not to be occurring right now.

Senator Jaffer: I absolutely agree. I keep telling Minister Joly, when we met with her as well, to earmark the funds.

Senator Gagné and Senator Maltais will tell you that when our committee went to B.C. for another study we were doing, the shock for us was that immersion just means a few hours in the secondary school. It does not mean total immersion. You pretend your child is going to French immersion, but not really. A lot of the studying is done in English, so the standard does not stay.

endroits d'assimilation, car, entre la classe de sixième et de huitième année, le jeune anglophone maîtrisait l'anglais au-delà des capacités du jeune francophone. J'ai été témoin de cela, que ce soit dans ma famille ou chez des amis. C'est un peu comme le mouvement d'un pendule qui part et revient. Je n'ai pas de réponse précise quant au cas dont vous parlez, mais il est clair que nous devons constamment relever des défis au sein de nos communautés.

M. Power : J'aimerais ajouter une petite précision en réponse à la question de la sénatrice Jaffer. Dans le mémoire de la FCFA, je pense que vous trouverez très pertinente la section qui commence au paragraphe 136, notamment le paragraphe 141. Vous avez tout à fait raison de souligner l'importance des fonds fédéraux en matière d'enseignement du français, qu'il s'agisse de l'éducation en langue française ou de l'immersion. Il s'agit là de sommes importantes dont il est difficile de suivre la trace.

Si la nouvelle loi devait se pencher sur cette situation pour une première fois, afin d'encadrer davantage la discrétion dont jouit le gouvernement fédéral dans l'exercice de son pouvoir de dépenser, les petits-enfants de vos petits-enfants, dans une ou deux générations, pourraient concrètement voir de meilleurs résultats.

[*Traduction*]

Mme James : Nous ratons une occasion extraordinaire au moment de négocier les ententes fédérales-provinciales. Le gouvernement fédéral n'énonce pas clairement ses buts et ses objectifs quant au financement dans ce domaine. Je parle d'après mon expérience au sein du gouvernement, ayant moi-même négocié des ententes, et dans le secteur privé à titre de consultante pour des clients.

Pourtant, dans d'autres domaines, le gouvernement fédéral indique très clairement ses buts et ses objectifs en matière de financement et, d'ailleurs, il fera un suivi des résultats, mais cela semble faire défaut dans ce dossier. Je trouve cela déconcertant. C'est tout simplement une occasion ratée. J'espère que la situation sera corrigée aux termes de la nouvelle loi, et c'est ce que nous recommandons, parce qu'il n'y a absolument aucune raison pour que cela ne se fasse pas à l'heure actuelle.

La sénatrice Jaffer : Je suis tout à fait d'accord. Je ne cesse de demander à la ministre Joly, chaque fois que nous la rencontrons, de réserver les fonds.

Comme la sénatrice Gagné et le sénateur Maltais vous le diront, lorsque notre comité a tenu des audiences en Colombie-Britannique dans le cadre d'une autre étude, nous avons été choqués d'apprendre que l'immersion représente seulement quelques heures au secondaire. Il ne s'agit pas d'une immersion totale. Vous prétendez que votre enfant suit un programme d'immersion française, mais ce n'est pas vraiment le cas. Beaucoup de cours sont donnés en anglais; bref, la norme n'est pas maintenue.

You said, with the greatest of respect, "my great-granddaughter." I'm not waiting, for that. My four-year-old grandchild has been forced not to go into immersion because her brother is in immersion.

In B.C., we now have Chinese and Punjabi immersion schools. There's nothing wrong with that, but we will lose our bilingualism. We don't have time. We have to push for funding now so that children across the country get the same kind of bilingualism training.

Mr. Power: You're absolutely right.

[*Translation*]

To achieve this, federal institutions must do what they must do under the legislation. So a central agency must implement your good ideas. The francophone development of your little child depends on the implementation of a mandatory system of horizontal governance that makes sense.

The Chair: Since you talked about federal-provincial agreements, I would have a question for you. In your brief, you are proposing the addition of a section on education, paragraph 141, and a section on health, paragraph 142. There are many federal agreements in different sectors. Since this keeps coming back to the issues of federal-provincial agreements, what is your opinion on adding a part dealing with the federal-provincial relationship under the federal-provincial agreements? Have you thought about it? If so, what do you think?

Mr. Dupuis: In general, we are in favour of framing federal-provincial agreements and the presence of linguistic provisions. Now, which part of the legislation should these provisions be added to? I'll let the legislators decide on mechanics. The idea that these agreements must be framed is very clear. It is becoming increasingly clear that the federal government tends to invest a lot of money and transfer it to provincial governments. There is no accountability. We pushed for an action plan that would reinvest in the agencies on the ground because, in fact, we have trouble keeping track of the money being transferred to the provinces and territories under the old roadmap. So, yes, it is a priority for our communities.

Mr. Power: The new legislation should provide basic guidelines that communities can expect in federal-provincial agreements. Of course, Canada is a federation, and the federal government can't force a province to do something it can't do, for example, in the area of health or education. This is not the FCFA's recommendation. Instead, we recommend that federal

Vous avez fait allusion aux enfants de vos petits-enfants. En tout respect, je ne compte pas attendre jusque-là. On a interdit à ma petite-fille de quatre ans de fréquenter une école d'immersion parce que son frère est inscrit à un programme d'immersion.

En Colombie-Britannique, on trouve maintenant des écoles d'immersion en chinois et en pendjabi. Il n'y a rien de mal à cela, mais nous perdrons notre bilinguisme. Le temps presse. Nous devons réclamer du financement dès maintenant pour que les enfants d'un bout à l'autre du pays puissent obtenir le même type de formation en matière de bilinguisme.

M. Power : Vous avez tout à fait raison.

[*Français*]

Pour y arriver, il faut que les institutions fédérales fassent ce qu'elles doivent faire en vertu de la loi. Il faut donc qu'une agence centrale mette en œuvre vos bonnes idées. Le développement francophone de votre petit enfant dépend de la mise en œuvre d'un système de gouvernance horizontale obligatoire qui a du sens.

Le président : Puisque vous avez parlé des ententes fédérales-provinciales, j'aurais une question pour vous. Dans votre mémoire, vous proposez l'ajout d'une partie sur l'éducation, au paragraphe 141, et d'une partie sur la santé, au paragraphe 142. Il y a beaucoup d'ententes fédérales qui se font dans différents secteurs. Puisque cela revient constamment aux enjeux liés aux ententes fédérales-provinciales, quel est votre avis sur l'ajout d'une partie traitant de la relation entre le gouvernement fédéral et les provinces dans le cadre des ententes fédérales-provinciales? Y avez-vous réfléchi? Si oui, qu'en pensez-vous?

M. Dupuis : En général, nous sommes en faveur d'encadrer les ententes fédérales-provinciales et de la présence de dispositions linguistiques. Maintenant, à quelle partie de la loi devrait-on ajouter ces dispositions? Je laisserai les législateurs décider de la mécanique. L'idée selon laquelle il faut encadrer ces ententes est très claire. Il est de plus en plus évident que le gouvernement fédéral a tendance à investir beaucoup d'argent et à le transférer aux gouvernements provinciaux. Il n'y a pas de reddition de comptes. Nous avons poussé pour obtenir un plan d'action qui réinvestirait dans les organismes sur le terrain puisque, justement, nous avons du mal à suivre l'argent qui est transféré aux provinces et aux territoires dans le cadre de l'ancienne feuille de route. Alors, oui, c'est une priorité pour nos communautés.

M. Power : La nouvelle loi devrait prévoir des balises de base auxquelles les communautés peuvent s'attendre dans les ententes fédérales-provinciales. Bien sûr, le Canada est une fédération, et le gouvernement fédéral ne peut pas forcer une province à faire quelque chose qu'elle ne peut pas faire, par exemple, dans le domaine de la santé ou de l'éducation. Ce n'est pas la recommandation de la FCFA. Nous recommandons plutôt que les

institutions negotiate and obtain certain basic language provisions to be included in federal-provincial agreements.

I found the intervention of my colleague Ms. James interesting, since she was at the bargaining table as deputy minister from a large province, from British Columbia. When the federal government really wants something, it insists that it be put in the agreement. It does not do it in terms of official languages. This must change. Establishing this objective in the new Official Languages Act will lead to concrete results.

Take, for example, the linguistic provisions of the new agreements that were signed for early childhood. Anglophone and francophone communities should not have to try to obtain language provisions. This should be the standard prescribed by the act.

Senator Maltais: I am pleased to see that my learned colleague, Senator McIntyre, has understood everything. I'm a little in the dark. You will try to help me unravel this framework.

The Canadian Charter of Rights and Freedoms defines certain things. In your brief, you talk about recanalization to the Treasury Board, with the help of a minister of state who is delegated to the French language.

The Commissioner of Official Languages has an important role to play. You are asking for the creation of an advisory council and an administrative tribunal. Canadian Heritage will also be in the background, as will a central agency to manage everything, as I understand it. Have I forgotten something? I tried to pin down as much as possible in your brief. That's a lot of people.

Mr. Johnson: Yes. If we start again with the responsibility for the implementation of the act —

Senator Maltais: I didn't put them in order.

Mr. Johnson: We are talking about the Treasury Board. Of course, the Privy Council Office has a political relationship to play in this area, and the role of Canadian Heritage would be changed. There are many responsibilities in the field of arts and culture. We were looking at the list this afternoon, and yes, it is recanalization, but it is important to strengthen the responsibilities of all departments with respect to the Official Languages Act. The only body that could do that is the Treasury Board.

You mentioned the Commissioner of Official Languages. We want to strengthen the roles and responsibilities of the commissioner so that he can play his role of champion and investigate where there are breaches, but we want to give the sanctioning responsibility to another entity, which is the

institutions fédérales négocient et obtiennent que certaines dispositions linguistiques de base soient insérées aux ententes fédérales-provinciales.

J'ai trouvé intéressante l'intervention de ma collègue, Mme James, pour avoir été à la table de négociation en tant que sous-ministre d'une grande province, la Colombie-Britannique. Lorsque le gouvernement fédéral tient vraiment à quelque chose, il insiste pour que la chose soit énoncée dans l'entente. Il ne le fait pas en matière de langues officielles. Cela doit changer. L'établissement de cet objectif dans la nouvelle Loi sur les langues officielles mènera à des résultats concrets.

Prenons, par exemple, les dispositions linguistiques des nouvelles ententes qui ont été signées en matière de petite enfance. Les communautés anglophones et francophones ne devraient pas avoir à tenter d'obtenir des dispositions linguistiques. Cela devrait être la norme prévue par la loi.

Le sénateur Maltais : Je suis heureux de constater que mon savant collègue, le sénateur McIntyre, a tout compris. Je suis un peu dans le brouillard. Vous allez essayer avec moi de démêler ce cadre.

La Charte canadienne des droits et libertés définit certaines choses. Dans votre mémoire, vous parlez de recanalisation vers le Conseil du Trésor, avec l'aide d'un ministre d'État délégué à la langue française.

Le commissaire aux langues officielles a un rôle important à jouer. Vous demandez la création d'un conseil consultatif et d'un tribunal administratif. Patrimoine canadien sera aussi dans le décor, ainsi qu'une agence centrale pour tout gérer cela, si je comprends bien. Ai-je oublié quelque chose? J'ai tenté de cerner le plus de choses possible dans votre mémoire. Cela fait beaucoup de gens.

M. Johnson : Oui. Si l'on recommençait là où réside la responsabilité de la mise en œuvre de la loi...

Le sénateur Maltais : Je ne les ai pas mis en ordre.

M. Johnson : On parle du Conseil du Trésor. Évidemment, le Bureau du Conseil privé a une relation politique à jouer à ce chapitre, et le rôle de Patrimoine canadien subirait une modification. Il y a beaucoup de responsabilités dans le domaine des arts et de la culture. Nous regardions la liste cet après-midi et, oui, il s'agit de recanalisation, mais il est important de renforcer les responsabilités de tous les ministères à l'égard de la Loi sur les langues officielles. Le seul organisme qui pourrait le faire, c'est le Conseil du Trésor.

Vous avez parlé du commissaire aux langues officielles. Nous voulons renforcer les rôles et responsabilités du commissaire afin qu'il puisse bien jouer son rôle de champion et enquêter là où il y a manquement, mais nous voulons donner la responsabilité de sanction à une autre entité, qui est le tribunal administratif. Tous

administrative tribunal. All of these are moving parts, but not that many. We are bringing order to the process. We encourage the government's desire to contribute to a bilingual Canada, and this desire must be supported by the force of legislation that must be respected. This is what we propose in terms of operating methods.

Senator Maltais: With respect to the Treasury Board repatriation plan, I totally agree with you. There are 2.7 million French-speaking Canadians outside Quebec. It's about equal to our aboriginal population. They have a Minister of Indigenous Affairs; why not have a minister responsible for the teaching of official languages, which comes from the Canadian Charter of Rights and Freedoms? I totally agree with you.

Here is what scares me: the President of the Treasury Board is a good person, but his duty is to reduce spending. Let's say we adopt this implementation in the recasting of the act. Are we likely to be told that we are asking too much?

I have been in politics for 20 years. I have always said that it is better to ask for too much in order to get a little. If, for example, we lost two or three of the eight points that I listed — Of course, you hope to get all eight, and I agree with you, but let's be realistic: a government is a government. I don't think that, overnight, it comes along and says it will accept everything. What is the main point for you?

Mr. Johnson: The modernization of the Official Languages Act.

Senator Maltais: Yes, we are doing that.

Mr. Johnson: I say this with a bit of a smile. I don't want to make a choice. You're asking me to, but I don't want to have this conversation. I want to tell you, however, that we need to find a mechanism to ensure that the Canadian government, in all these jurisdictions, shows respect and commitment to the Official Languages Act.

You talk about francophones outside Quebec, but we also include anglophones from Quebec. I'm not here to represent them, but it is a minority linguistic community that has its own realities. I am sure members of this community would have something to say about it. We are talking about the francophone perspective, strengthening the law. We are proposing a variety of tools.

Mr. Dupuis: In my opinion, little is changing. We aren't making so many additions. The legislation, the Charter, the Official Languages Act, this is the legislative framework. Then

ces éléments sont des parties qui bougent, mais pas tant que cela. Nous sommes en train d'apporter de l'ordre dans le processus. Nous encourageons le désir du gouvernement de contribuer à un Canada bilingue, et ce désir doit être soutenu par la force d'une loi qui doit être respectée. Voilà ce que nous proposons quant aux méthodes de fonctionnement.

Le sénateur Maltais : En ce qui a trait au plan de rapatriement au Conseil du Trésor, je suis tout à fait d'accord avec vous. Il y a 2,7 millions de Canadiens francophones à l'extérieur du Québec. C'est à peu près égal à notre population autochtone. Ces derniers ont un ministre des Affaires autochtones; pourquoi ne pas avoir un ministre responsable de l'enseignement des langues officielles, qui émane de la Charte canadienne des droits et libertés? Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Voici ce qui me fait peur : le président du Conseil du Trésor est une bonne personne, mais son devoir est de réduire les dépenses. Disons que nous adoptons cette mise en place dans la refonte de la loi. Risquons-nous de nous faire dire que nous en demandons trop?

Cela fait 20 ans que je travaille en politique. Je me suis toujours dit qu'il est préférable d'en demander trop pour en recevoir un peu. Si, par exemple, on perdait deux ou trois des huit points que j'ai nommés... Bien entendu, vous espérez obtenir les huit éléments, et je suis d'accord avec vous, mais soyons réalistes : un gouvernement est un gouvernement. Je ne pense pas que, du jour au lendemain, il arrive en disant qu'il accepte tout. Quel est le point prédominant pour vous?

M. Johnson : C'est la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur Maltais : Oui, nous l'effectuons.

M. Johnson : Je vous le dis avec un petit sourire. Moi, je ne veux pas faire de choix. Vous me demandez d'en faire, mais je ne veux pas avoir cette conversation. Je veux vous dire, par contre, qu'on doit trouver un mécanisme pour nous assurer que le gouvernement canadien, dans toutes ces instances, fera preuve de respect et d'engagement à l'égard de la Loi sur les langues officielles.

Vous parlez des francophones à l'extérieur du Québec, mais nous incluons également les anglophones du Québec. Je ne suis pas ici pour les représenter, mais c'est une communauté linguistique minoritaire qui a des réalités qui lui sont propres. Je suis certain que les membres de cette communauté auraient des choses à dire à ce sujet. Nous parlons de la perspective francophone, du renforcement de la loi. Nous proposons une panoplie d'outils.

M. Dupuis : À mon avis, peu de choses changent. Nous ne faisons pas tellement d'ajouts. Les lois, la Charte, la Loi sur les langues officielles, c'est le cadre législatif. Ensuite, nous

we ask which agency is responsible for coordinating this legislation. Yes, it changes. Instead of the responsibility being shared between the Treasury Board and Canadian Heritage, it is repatriated within the Treasury Board. We are giving it a new role and the means repatriated from another department. Yes, the advisory council is new, but in the end, there are already consultation structures. We are often in consultation mode, and we participate in these consultations. It's about formalizing that. What's new is the administrative tribunal. All in all, it is a matter of separating the role of sanction of the commissioner, a role it already plays, and to clarify it a little. In my opinion, this isn't a revolution. Instead, it is a clarification of what is done and obligations to simplify the process.

Senator Maltais: You will agree with me that the base is still important in the recasting of this legislation. Of course, it is not reformed every day, and you have to take the time to do it. I fully agree that all your requests and recommendations are included. It will be up to the government to decide on the importance it will give your requests.

I want to come back to one point. You never talk about the provincial governments involved. They have a role to play in education. How do they play it? It's not great in British Columbia. I went there, and I wasn't impressed by the work of the government. I can say that I have already seen better.

Mr. Johnson: Although I feel that we are deviating somewhat from the subject, I will make a comment. In our provinces, it is constantly said that education falls under provincial jurisdiction. I would tend to say that the federal government plays its role well and that when it signs agreements, for example, for the official languages program in education, there should be accountability agreements with respect to the investments. We are convinced that there are better ways to invest the funds, but we are unable to obtain information on how these investments are made.

Could I be so bold as to make another comment on post-secondary education? We need to invest more in teacher training, in francophone and immersion programs. Often, there is a problem of access to human resources in schools. So it's a matter of money, but a matter of investment to develop a comprehensive plan for the delivery of education services.

[*English*]

Ms. James: I would like to add to that, if I may, senator. It's a very important question and an important part of the answer is having a plan, and the government having a high level plan at a strategic level, acknowledging what it's trying to achieve, its goals and objectives. The act sets out the goals and objectives.

demandons de savoir qui est l'agence responsable de la coordination de cette loi. Oui, cela change. Au lieu que la responsabilité soit partagée entre le Conseil du Trésor et Patrimoine canadien, on la rapatrie au sein du Conseil du Trésor. Nous lui donnons un nouveau rôle et les moyens rapatriés d'un autre ministère. Oui, le conseil consultatif, c'est nouveau, mais en fin de compte, il y a déjà des structures de consultation. Nous sommes souvent en mode de consultation et nous participons à ces consultations. Il s'agit de formaliser cela. La nouveauté, c'est le tribunal administratif. Tout compte fait, il s'agit de séparer le rôle de sanction du commissaire, rôle qu'il joue déjà, et de le clarifier un peu. À mon avis, ce n'est pas une révolution. Il s'agit plutôt d'une clarification de ce qui est fait et des obligations pour simplifier la démarche.

Le sénateur Maltais : Vous conviendrez avec moi que l'assiette est tout de même importante dans la refonte de cette loi. Bien entendu, elle n'est pas réformée tous les jours et il faut prendre le temps de le faire. Je suis tout à fait d'accord pour que toutes vos demandes et recommandations soient incluses. Ce sera au gouvernement de décider de l'importance qu'il accordera à vos demandes.

Je veux revenir sur un point. Vous ne parlez jamais des gouvernements provinciaux concernés. Ils ont un rôle à jouer dans l'éducation. Comment le jouent-ils? Ce n'est pas formidable en Colombie-Britannique. J'y suis allé, et je n'ai pas été impressionné par le travail du gouvernement. Je peux dire que j'ai déjà vu mieux.

M. Johnson : Bien que je sente que l'on s'écarte quelque peu du sujet, je vais émettre un commentaire. Dans nos provinces, il est dit constamment que l'éducation est de compétence provinciale. J'aurais tendance à dire que le gouvernement fédéral joue bien son rôle et que, lorsqu'il signe des ententes, par exemple pour le programme des langues officielles en éducation, il devrait y avoir des ententes de reddition de comptes en ce qui a trait aux investissements. Nous sommes convaincus qu'il existe de meilleures façons d'investir les fonds, mais nous sommes incapables d'obtenir de l'information sur la façon dont ces investissements sont faits.

J'aurais l'audace de faire un autre commentaire sur la notion de l'éducation postsecondaire. Il faut investir davantage dans la formation des enseignants, dans les programmes francophones et d'immersion. Souvent, il y a un problème d'accès à des ressources humaines dans les écoles. Donc, c'est une question d'argent, mais une question d'investissement pour élaborer un plan complet de prestation des services en éducation.

[*Traduction*]

Mme James : Je voudrais ajouter une observation, si je peux me le permettre, sénateur. C'est une question très importante, et une bonne partie de la réponse réside dans l'établissement d'un plan; le gouvernement doit avoir un plan stratégique de haut niveau, dans lequel il reconnaît les mesures prises pour atteindre

What it doesn't do is go to the next level and say, "Here is how we're going to do that."

Right now, as I understand it, that flows from the ministries. The ministries or departments say, "This is how we will implement our obligations under the act." Government needs to drive it and work with the province to achieve it. We have FPT tables and use it. You have those discussions and decide how you're going to achieve those objectives jointly.

One of the things we're recommending, which I think is a very important addition to the implementation of the act, is for cabinet, for the ministers and the Prime Minister to own a high level strategic plan that they measure and that they're held accountable to, if it's in the mandate letters of each of the ministers. That's how government indicates what's important to it. And the bureaucracy translates that and they implement that.

I think that is a key point. That will also drive how you choose your investments. Right now, provincial funding is very often based on a formula.

[*Translation*]

Senator Maltais: However, we must not forget the difficulty the federal government has in terms of accountability. Transfers are in clause 93, and the provinces are very jealous. The transfers are global and the provinces are not accountable. They report on what is mandatory, such as accessibility to health and many other things, but when it comes to education, it's entirely provincial.

Treasury Board President Scott Brison has appeared before our committee twice. He did some research work, and I had the opportunity to talk to him privately. It isn't easy to provide for accountability. In fact, you have asked for accountability, but almost all organizations have asked for it as well. The minister must be able to do that. Currently, under the federal transfer legislation, he isn't in a position to do that. You must not ask the impossible.

It is up to the provinces to tell him what they are doing with the money that is supposedly going to education. In teaching, it is not specified whether it is French or English; we talk about teaching. There may be a little bit of distortion that will have to be looked at very closely in the redesign of the act, because as long as the provinces are free to do what they want with the funds, you will never have any guarantees. That remains the thorn in the side of all your organizations and, especially, all

ses buts et ses objectifs. La loi établit les buts et les objectifs, mais elle ne va pas plus loin en précisant la marche à suivre pour y arriver.

Pour l'heure, à ma connaissance, cet aspect relève des ministères. Les ministères disent : « Voici comment nous nous acquitterons de nos obligations aux termes de la loi. » Le gouvernement doit diriger ces efforts et collaborer avec les provinces pour y parvenir. À cette fin, nous avons recours à des tables rondes fédérales-provinciales-territoriales. Il s'agit de tenir ces discussions, puis de décider comment procéder pour atteindre ensemble ces objectifs.

Une de nos recommandations, qui est, selon moi, un ajout très important à la mise en œuvre de la loi, c'est de faire en sorte que le Cabinet, les ministres et le premier ministre se dotent d'un plan stratégique de haut niveau, qu'ils en mesurent les résultats et qu'ils en rendent compte, conformément aux lettres de mandat de chacun des ministres. Voilà comment le gouvernement indique ce qui est important à ses yeux. Ensuite, les fonctionnaires concrétisent le tout et en assurent la mise en œuvre.

Je crois que c'est un point essentiel. C'est ce qui déterminera également le choix de vos investissements. Dans l'état actuel des choses, le financement provincial repose très souvent sur une formule.

[*Français*]

Le sénateur Maltais : Cependant, il ne faut pas oublier non plus la difficulté pour le gouvernement fédéral sur le plan de la reddition de comptes. Les transferts sont inscrits à l'article 93, et les provinces sont très jalouses. Les transferts sont globaux et les provinces ont peu de comptes à rendre. Elles rendent des comptes sur ce qui est obligatoire, comme l'accessibilité à la santé et bien d'autres choses, mais pour ce qui est de l'éducation, cela relève entièrement des provinces.

Le président du Conseil du Trésor, Scott Brison, a comparu à deux reprises devant notre comité. Il a fait un travail de recherche et j'ai eu l'occasion de discuter avec lui en privé. Il n'est pas évident de prévoir une reddition de comptes. En fait, vous avez demandé la reddition de comptes, mais presque tous les organismes l'ont demandée également. Encore faut-il que le ministre soit en mesure de le faire. Présentement, dans le cadre de la loi sur les transferts fédéraux, il n'est pas en mesure de le faire. Il ne faut pas lui demander l'impossible.

C'est aux provinces de lui dire ce qu'elles font avec les fonds qui sont supposément consacrés à l'enseignement. Dans l'enseignement, on ne précise pas s'il s'agit de langue française ou anglaise; on parle d'enseignement. Il y a peut-être une petite distorsion qu'il faudra examiner de près dans la refonte de la loi, parce que tant et aussi longtemps que les provinces seront libres de faire ce qu'elles veulent avec les fonds, vous n'aurez jamais de garanties. Cela demeure l'épine dans le pied de tous vos

your children, the francophones and francophiles who want to learn French. Not being a lawyer, I don't know how we could put that in a recast of the act. I trust my friend Senator McIntyre. At some point, we have to ask the provinces to report on the amounts allocated to them for education. The federal government must have the power to do so.

[*English*]

Ms. James: I'll provide a partial answer because it's a somewhat difficult issue. In the case of education, you're absolutely right. You were mentioning British Columbia, particularly. I'm quite familiar with our act and it's even worse, frankly, because the Province of British Columbia delegates the responsibility for funding to the elected boards. So the province can't direct the boards on how to spend their money.

As it particularly relates to education, it is quite difficult, but that doesn't mean it can't be done. It just needs some creativity and some thought. If there's a will to do that, I think it can be done.

Senator Maltais: You are right. Thank you.

[*Translation*]

Senator Moncion: My question concerns some of the comments that appear in your brief, which, by the way, is very well done. On page 12 of your brief, it says that the responsibilities imposed by the act are general, non-binding, or not accompanied by the necessary powers to discharge them. This is one of the comments.

It also states that one:

> . . .creates attitudes and favourable climates. The language of the bill, particularly insofar as it relates to the Secretary of State, is one of support, of welcome and of encouragement.

And if we look at the comment made by Mr. Bouchard, who was the Secretary of State at the time, the following is mentioned, and I quote:

> Furthermore, there is one very important aspect of the new Bill: the responsibility for co-ordination which has been entrusted to my Department [Department of the Secretary of State]. The Department will therefore be obligated henceforward to ensure that the federal machinery as a whole, the federal agencies, will not only be sensitized, but will proceed in a vigorously committed manner, to respect all the obligations of the law.

organismes et, surtout, de tous vos enfants, les francophones et les francophiles qui veulent apprendre le français. N'étant pas avocat, je ne sais pas comment nous pourrions insérer cela dans une refonte de la loi. Je fais confiance à mon ami, le sénateur McIntyre. Il faut qu'un jour ou l'autre nous demandions aux provinces de rendre des comptes sur les sommes qui leur sont octroyées pour l'éducation. Il faut que le gouvernement fédéral ait le pouvoir de le faire.

[*Traduction*]

Mme James : Je vais donner une réponse partielle, car c'est une question assez épineuse. Dans le cas de l'éducation, vous avez tout à fait raison. Vous avez mentionné en particulier la Colombie-Britannique. Je connais très bien notre loi, et la situation est encore pire, bien franchement, parce que la province de la Colombie-Britannique délègue la responsabilité du financement aux commissions élues. Par conséquent, la province ne peut pas leur dire comment dépenser leur argent.

En ce qui concerne plus particulièrement l'éducation, c'est assez difficile, mais cela ne signifie pas que c'est impossible. Il faut tout simplement un peu de créativité et un peu de réflexion. S'il y a une volonté d'agir, je pense qu'on peut y arriver.

Le sénateur Maltais : Vous avez raison. Merci.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Ma question concerne certains commentaires qui apparaissent dans votre mémoire, qui, soit dit en passant, est très bien fait. À la page 12 de votre mémoire, il est indiqué que les responsabilités qu'impose la loi sont générales, peu contraignantes ou ne sont pas accompagnées des pouvoirs nécessaires à leur acquittement. C'est l'un des commentaires.

Aussi, il est mentionné que :

> [...] on suscite des comportements, on crée un climat favorable. C'est exactement ce que cherche à faire le projet de loi en parlant d'appui, d'accueil, d'encouragement.

Et si on se penche sur le commentaire de M. Bouchard, qui était à ce moment-là ministre au Secrétariat d'État, il est mentionné ce qui suit, et je cite :

> De plus, il y a une chose très importante dans le nouveau projet de loi : c'est la responsabilité de concertation et de coordination qui est conférée à mon ministère [Secrétariat d'État]. Ce ministère aura l'obligation maintenant de s'assurer que dans l'ensemble de l'appareil fédéral, les agences fédérales, il y ait non pas seulement une sensibilisation mais qu'il y ait une démarche très vigoureusement engagée pour respecter la loi dans toutes ses obligations.

Then it says that the legislation has no teeth, it has no power.

It should be noted that over the last 50 years, the Official Languages Act has been more of a companion and moral persuasion legislation, in order to induce people to change their behaviour. By adding a punitive section to the act, we hope to achieve our ends, but one thing worries me: I understand that there is a structure in place, an application and a punitive system, but how are we going to change that by avoiding divisions?

One of the concerns with the Official Languages Act is that it could divide people, and you could end up with people who would oppose it and create obstacles. We talked earlier about strategy; the goals and objectives we are trying to achieve are clear, so how do we do it and how do we do it by avoiding misunderstanding?

Mr. Power: I may have the beginning of an answer. We must remember how much Canada has changed. My mother grew up in Kapuskasing, my father, in Timmins. Northern Ontario has changed, you know; Ottawa and Toronto have changed. This is no longer the Canada of our grandparents. I'm telling you this because the Office of the Commissioner of Official Languages recently published some interesting surveys on the occasion of Canada's one hundred and fiftieth birthday, highlighting the extent to which the Official Languages Act and bilingualism are accepted by more people than we might think as minority francophones living outside Quebec.

Ironically, a consensus — although there are still exceptions — has emerged in Canada. We already accept — as Ms. James accepts — that Canada must be bilingual, which is why the FCFA emphasized in its brief that the objectives of the act don't really need to be questioned. Having created a societal consensus, we must now move on to action. The real division is not so much the one with those — few — who are against bilingualism in Canada; the real divide is the gap between what the act provides and what Canadians experience. Every time we are at the airport and we don't receive services in French, it indicates to people who speak French outside Quebec that it's not as important as that, that things will change and we aren't here to stay. The gap between theory and reality must be bridged, and the FCFA offers you a way to get there; it goes through horizontality, based on ideas that have already been tested in other areas.

Mr. Dupuis: I think it's very important for my generation and the next generation to send this message now. The message is that we have rights on paper, but we don't really have any in practice.

Ensuite, il est indiqué que la loi n'a pas de mordant, qu'elle n'a pas de pouvoir.

On note donc que, au cours de 50 dernières années, la Loi sur les langues officielles a été davantage une loi d'accompagnement et de persuasion morale, afin d'amener les gens à changer de comportement. En ajoutant une section punitive à la loi, nous espérons arriver à nos fins, mais une chose m'inquiète; je comprends qu'il y a une structure en place, une application et un système punitif, mais comment va-t-on changer cela en évitant les divisions?

L'une des inquiétudes que suscite la Loi sur les langues officielles, c'est qu'elle pourrait diviser les gens, et vous pourriez vous retrouver avec des gens qui s'y opposeraient et qui vous mettraient des bâtons dans les roues. On parlait tantôt de stratégie; les buts et les objectifs que l'on cherche à atteindre sont clairs, alors comment s'y prendre et comment le faire en évitant la mésentente?

M. Power : J'ai peut-être un début de réponse. Il faut se rappeler à quel point le Canada a changé. Ma mère a grandi à Kapuskasing, mon père, à Timmins. Le Nord de l'Ontario a changé, vous le savez; Ottawa et Toronto ont changé. Ce n'est plus le Canada de nos grands-parents. Je vous le dis parce que, récemment, le Commissariat aux langues officielles a publié des sondages intéressants à l'occasion du 150e anniversaire du Canada, en soulignant à quel point la Loi sur les langues officielles et le bilinguisme sont acceptés par plus de gens qu'on ne pourrait le penser à titre de francophones minoritaires vivant à l'extérieur du Québec.

Ironiquement, un consensus — même s'il y a toujours des exceptions — s'est dégagé au Canada. On accepte déjà — tout comme Mme James l'accepte — que le Canada doive être bilingue. C'est pour cette raison que la FCFA souligne dans son mémoire que les objectifs de la loi n'ont pas vraiment besoin d'être remis en cause. Ayant créé un consensus sociétal, il faut maintenant passer aux gestes. La vraie division n'est pas tant celle qui a trait à ceux et celles — rares — qui sont contre le bilinguisme au Canada; la vraie division tient à l'écart entre ce que la loi prévoit et ce que les Canadiens et les Canadiennes vivent. Chaque fois que l'on se trouve à l'aéroport et que l'on ne reçoit pas de services en français, cela indique aux gens qui parlent français à l'extérieur du Québec que ce n'est pas aussi important que cela, que les choses vont changer et que nous ne sommes pas là pour de bon. L'écart entre la théorie et la réalité doit être comblé, et la FCFA vous propose une façon d'y arriver; cela passe par une horizontalité, en fonction d'idées qui ont déjà été testées dans d'autres domaines.

M. Dupuis : Je crois que c'est très important pour ma génération et pour la prochaine génération d'envoyer ce message maintenant. Le message actuel, c'est que nous avons des droits sur papier, mais qu'en pratique, nous n'en avons pas vraiment.

Obligations exist. The major problem with the Official Languages Act is that it isn't applied. It's defined and there's a consensus on principles, so we're sharing tools to go further. Basically, the message that needs to be sent is that these rights exist and that, finally, we need to create mechanisms within the government for that to be truly reflected.

Les obligations existent. Le problème majeur de la Loi sur les langues officielles, c'est qu'elle n'est pas appliquée. C'est défini et il y a eu un consensus sur des principes, alors nous vous faisons part d'outils pour aller plus loin. À la base, le message que l'on doit envoyer est que ces droits existent et que, enfin, on doit créer des mécanismes au sein du gouvernement pour que cela soit réellement reflété.

I think that is one of the messages that the young people who have testified before your committee have sent. In other words, they are saying that they live this language every day, but would like the country to also be able to live its languages on a daily basis.

Je pense d'ailleurs que c'est l'un des messages que les jeunes qui ont témoigné à votre comité vous ont transmis, c'est-à-dire que nous vivons cette langue tous les jours, mais que nous aimerions que le pays puisse aussi vivre ses langues au quotidien.

Mr. Johnson: Our community feels the need to put forward arguments favouring the French fact everywhere across Canada. We often hear that the French language is an economic advantage on a global scale, but it is also the case at the interprovincial level. We underestimate the influence and the strength of a country that is truly bilingual. When I see that an Alberta poll showed that 94 per cent of citizens find the notion of Canadian bilingualism completely acceptable, I think we may have come a long way. I'm an eternal optimist, but we must equip our communities and our governments to realize the vision of a bilingual Canada. It is a notion and not a reality, but we say that we will be able to realize that vision over the next 40 years by taking action.

M. Johnson : Notre communauté sent le besoin de faire valoir les arguments favorisant le fait français partout à travers le Canada. On entend souvent dire que la langue française est un avantage économique à l'échelle mondiale, mais c'est aussi le cas à l'échelle interprovinciale. On sous-estime l'influence et la force de frappe d'un pays qui est réellement bilingue. Lorsque je constate que, pour un sondage en Alberta, 94 p. 100 des citoyens trouvent la notion du bilinguisme canadien complètement acceptable, je me dis qu'on a peut-être fait un bout de chemin. Je suis un éternel optimiste, mais il faut outiller nos communautés et nos gouvernements pour réaliser la vision d'un Canada bilingue. C'est une notion et non pas une réalité, mais nous disons que, en menant des actions, au cours des 40 prochaines années nous pourrons réaliser cette vision.

Senator Moncion: I realize that the Official Languages Act is a lenient act. It is very important, but it is not an act that is always respected. It is lenient and has been allowed to be lenient over the past 50 years. It is this side of the act that must change.

La sénatrice Moncion : Je constate que la Loi sur les langues officielles est une loi complaisante. Elle est très importante, mais ce n'est pas une loi qui est toujours respectée. Elle est complaisante et on a permis cette complaisance au cours des 50 dernières années. C'est ce côté de la loi qui doit changer.

Mr. Power: Senator Maltais pointed out earlier that, given the number of applications, we would have to rewrite the act, but in reality, that isn't the case. The act was rewritten in 1988; when you compare the 1969 act with the 1988 act, it's completely different, and that's why it's in the appendix to the brief, to show you how much it has changed.

M. Power : Le sénateur Maltais soulignait plus tôt qu'étant donné le nombre de demandes, il faudrait réécrire la loi, mais en réalité, ce n'est pas le cas. La réécriture de la loi a été faite en 1988; quand on compare la loi de 1969 et celle de 1988, c'est complètement différent, et c'est la raison pour laquelle elles figurent en annexe au mémoire, pour vous démontrer à quel point elle a changé.

What the FCFA is now asking for is the implementation of principles that have been in place since 1988 and which are the subject of consensus. It was the intention of your predecessors. In paragraph 37 of the brief, there was a striking exchange between Mr. Bouchard, then Secretary of State, and Senator De Bané. What is quite striking is the extent to which the debate is about whether the successful implementation mechanism can work — the Treasury Board, with the assistance of the Minister of Canadian Heritage, who acts as coordinator. The intention was that it works. Mr. Bouchard, who is an excellent speaker, said that it would work. Senator De Bané said no, and we needed to do more. It's spectacularly relevant.

Ce que la FCFA demande maintenant, c'est de mettre en œuvre des principes consacrés depuis 1988 et qui font l'objet d'un consensus. C'était l'intention de vos prédécesseurs. Au paragraphe 37 du mémoire, on a présenté un échange frappant entre M. Bouchard, alors secrétaire d'État, et le sénateur De Bané. Ce qui est tout à fait frappant, c'est à quel point le débat porte sur le point suivant, à savoir si le mécanisme de mise en œuvre retenu peut fonctionner, soit le Conseil du Trésor, avec l'aide du ministre du Patrimoine canadien, qui agit à titre de coordonnateur. L'intention était que cela fonctionne. M. Bouchard, qui est un excellent orateur, affirmait que cela allait fonctionner. Le sénateur De Bané disait que non et qu'il fallait faire plus. C'est spectaculairement pertinent.

What is the FCFA requesting today? Unfortunately, given that some legislators and parliamentarians made a mistake in the 1980s, we must correct the situation and implement a structure that will work. We are referring to a structure whose constituent elements are already in the law. It's now a matter of changing words, like going from the word "may" to the word "must."

With respect to the regulatory power, Part VII of the act is so important to our communities, as you know; and it's the same for anglophones. Yet Part VII of the act provides for the possibility of making regulations. How many regulations have been made under Part VII since 1980? None. Look! Let's go from the word "may" to the word "must" and start acting for real.

Senator Maltais: Mr. Power, you are, of course, an excellent lawyer. However, my parliamentary experience is long enough for me to know the difference between the word "may" and the word "must." The word "must" calls for a radical change from the word "may." When the word "must" is used, it is an order of the Canadian government, but when you use the word "may" it is wishful thinking. There is a huge difference. Don't tell me it doesn't change the act, I've been a legislator for quite a long time.

One day your president appeared before the committee and said that senators were doing their job wrong, that the legislation was badly done. I gently reminded him that politicians set out a bill and that it is the lawyers who draft the legislation. I told the president that, "if the legislation is badly done, it's your fault. You are the one who instructs our lawyers, so don't complain to us. Rather, we should be complaining to you about the training of our lawyers."

The Chair: Colleagues and witnesses, I count on your co-operation. We have about 10 minutes left and three senators want to ask questions in the second round. I ask you to be succinct in your questions, if possible.

Senator Poirier: My question is about consultations. You are proposing to strengthen the notion of "by and for" official language minority communities. What type of incentive do you think would force the government to respect the wishes of the communities following the consultations?

Mr. Dupuis: This is precisely what we are asking for, not only for consultations, but also for a demonstration of how the results of these consultations have been taken into account by the government.

We see it in other provinces and territories, including the Yukon and Quebec, where we aren't just holding consultations. We are also publicly demonstrating how to integrate public input

Que demande la FCFA aujourd'hui? Malheureusement, étant donné que certains législateurs et parlementaires se sont trompés dans les années 1980, il faut corriger le tir et mettre en œuvre une structure qui fonctionnera. On fait référence à une structure dont tous les éléments constitutifs figurent déjà dans la loi. Il s'agit maintenant de changer des mots, comme passer du mot « peut » au mot « doit ».

En ce qui a trait au pouvoir réglementaire, la partie VII de la loi est tellement importante pour nos communautés, vous le savez; et c'est la même chose pour les anglophones. Pourtant, la partie VII de la loi prévoit la possibilité de prendre des règlements. Combien de règlements ont été pris aux termes de la partie VII depuis 1980? Aucun. Voyons! Passons du mot « peut » au mot « doit » et commençons à agir pour vrai.

Le sénateur Maltais : Monsieur Power, vous êtes, bien sûr, un excellent avocat. Toutefois, mon expérience parlementaire est assez longue pour que je puisse connaître la différence entre le mot « peut » et le mot « doit ». Le mot « doit » appelle un changement radical par rapport au mot « peut ». Lorsqu'on utilise le mot « doit », c'est un ordre de l'État canadien, mais lorsqu'on utilise le mot « peut », c'est un vœu pieux. Il y a une énorme différence. Ne me dites pas que cela ne modifie pas la loi, je suis législateur depuis assez longtemps.

Un jour, votre président a comparu devant le comité et a affirmé que les sénateurs faisaient mal leur travail, que les lois étaient mal faites. Je l'ai gentiment rappelé à l'ordre en lui disant que les politiciens énoncent un projet de loi et que ce sont des avocats-légistes qui rédigent la loi. J'ai dit ceci au président : « Si la loi est mal faite, c'est de votre faute. C'est vous qui instruisez nos avocats, ne venez pas vous plaindre à nous. On devrait plutôt se plaindre auprès de vous concernant la formation de nos légistes. »

Le président : Chers collègues et chers témoins, je compte sur votre collaboration. Il nous reste environ une dizaine de minutes et trois sénateurs veulent poser des questions à la deuxième ronde. Je vous demande d'être succincts dans vos questions, si possible.

La sénatrice Poirier : Ma question concerne les consultations. Vous proposez de renforcer la notion du « par et pour » les communautés de langues officielles en situation minoritaire. Selon vous, quel type d'incitation forcerait le gouvernement à respecter les désirs des communautés à la suite des consultations?

M. Dupuis : C'est justement ce qu'on demande, qu'il n'y ait pas seulement des consultations, mais qu'il y ait aussi une démonstration de la façon dont le fruit de ces consultations a été pris en compte par le gouvernement.

On le voit dans d'autres provinces et territoires, entre autres au Yukon ou au Québec, où nous ne tenons pas que des consultations. Nous montrons aussi publiquement la façon

into our programs and projects. We should be moving in that direction.

Of course, structuring the process with an advisory council places a premium on communities that have expertise and want to offer it at every stage of policy development.

[*English*]

Ms. James: What I would add, structurally, it could inform the overall strategic plan or the plan of government. So it would be bottom-up but also top-down. It enables meaningful consultation and also benefits from the expertise across the country from the various groups and allows us to have a really pointed, meaningful, measurable plan that can achieve positive change. That is what the communities are asking for.

[*Translation*]

Senator Gagné: My questions follow on Senator Poirier's questions, but they relate to the Manitoba model, because you referred to it in your brief. Does the Manitoba model fully implement the "by and for" principle?

Mr. Dupuis: I think this is an example where we could structure this approach. Of course, there are other existing mechanisms, but the intention behind defining this consultation is in the case of a myopic government that does not want to know anything about the communities, but still participates in the consultations.

More and more communities are saying that they are tired of being seen as one customer among many. They want to be partners, go further and develop policies that are adapted to their reality. If the government is not able to do that or gives funding to the communities to run a service themselves, there is a principle that was noted in the brief, but we believe that we should be able to do this and that communities should be able to sometimes offer their own services if the government is not in the best position to do so.

Senator Gagné: I think the creation of an advisory council that promotes collaboration between the federal government and communities is an excellent idea, as long as this advisory council is involved in decision-making.

Mr. Johnson: The strengthening of the law allows us to ensure the actions of "by and for."

Senator Gagné: On page 29 of your brief, you say that the FCFA intends to submit a second set of recommendations, in which a first draft of the amendments to the Official Languages

d'intégrer les commentaires de la population dans nos programmes et dans nos projets. C'est dans ce sens que nous devrions nous orienter.

Évidemment, le fait de structurer la démarche avec un conseil consultatif accorde une place privilégiée aux communautés qui possèdent une expertise et qui veulent l'offrir à chaque étape du développement des politiques.

[*Traduction*]

Mme James : J'ajouterais que, du point de vue structurel, cela pourrait éclairer le plan stratégique global ou le plan du gouvernement. Ce serait donc une approche ascendante, mais aussi descendante. Elle nous permet de mener des consultations constructives, de profiter de l'expertise des divers groupes d'un bout à l'autre du pays et de disposer d'un plan vraiment pertinent, utile et mesurable, qui peut apporter des changements positifs. C'est ce que demandent les communautés.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Mes questions font suite aux questions de la sénatrice Poirier, mais elles concernent plutôt le modèle manitobain, parce que vous y avez fait référence dans votre mémoire. Est-ce que le modèle manitobain met pleinement en œuvre le principe du « par et pour »?

M. Dupuis : Je pense que c'est un exemple où on pourrait structurer cette démarche. Évidemment il y a d'autres mécanismes existants, mais l'intention derrière le fait de définir cette consultation, c'est dans le cas d'un gouvernement réfractaire qui ne veut rien savoir des communautés, mais qui participe quand même aux consultations.

On entend de plus en plus les communautés dire qu'elles en ont assez d'être vues comme un client parmi d'autres. Elles veulent être partenaires, aller plus loin et élaborer des politiques adaptées à leur réalité. Si le gouvernement n'est pas en mesure de le faire ou accorde un financement aux communautés pour qu'elles gèrent elles-mêmes un service, il y a un principe qu'on a noté dans le mémoire, mais on croit qu'on devrait être en mesure de le faire et que les communautés devraient avoir la possibilité d'offrir parfois leurs propres services si le gouvernement n'est pas le mieux placé pour le faire.

La sénatrice Gagné : Je pense que la création d'un conseil consultatif favorisant la collaboration entre le gouvernement fédéral et les communautés est une excellente idée, tant et aussi longtemps que ce conseil consultatif participe à la prise de décisions.

M. Johnson : Le renforcement de la loi nous permet justement d'assurer les actions du « par et pour ».

La sénatrice Gagné : À la page 29 de votre mémoire, vous dites que la FCFA entend soumettre une seconde série de recommandations, dans laquelle sera proposée une première

Act will be proposed. When is this series of recommendations planned?

Mr. Johnson: At our last meeting, we asked the board of directors if it would agree to go further by proposing elements of the bill. In an ideal world, I would like there to be a bill by mid-June that we could share with you. It's daring, but I think we're at the point where we have to gently rush the government along with ideas, where we have to encourage it to look at the act and understand the seriousness of it.

The impact of legislation on official languages for all minority communities is paramount; it is the foundation of the survival of our communities.

The Chair: I will allow myself one last question in my turn. In paragraph 138 of your brief, you ask that a series of sections be included in the Official Languages Act to regulate francophone immigration. As you mentioned in your brief, section 16.1 of the Charter gives New Brunswick a special status that should be recognized in the Official Languages Act.

In immigration, what measures could be codified in the act to reflect this particular status? Can you imagine going beyond asymmetrical targets? What can you tell us about this asymmetry and these particularities?

Mr. Johnson: In general, I strongly believe that we must analyze each territory and assess the needs according to the nature and particularities of each province and territory. I therefore subscribe to the notion of asymmetry.

Mr. Dupuis: The brief states that we want to encourage the federal government to adopt immigration policies that promote linguistic duality, for example by increasing the proportion of people who can express themselves in the official language of the minority. That's why we used this language, not to mention a target with a percentage. Of course, these are positive measures to increase the demographic weight of our communities, and that means special measures in the case of New Brunswick.

Mr. Power: It is normal to revise legislation when society changes or when the Constitution changes. Mr. Chair, you are well aware that section 16.1 was inserted into the Canadian Charter during the 1990s. Yet the Official Languages Act has not been modernized. So that alone is a good reason to reread each section of the act and to ask whether it should change, given that the rights are different in New Brunswick. This is a very important exercise for Acadian New Brunswick.

ébauche des modifications à la Loi sur les langues officielles. À quel moment cette série de recommandations est-elle prévue?

M. Johnson : Lors de notre dernière rencontre, nous avons demandé au conseil d'administration s'il acceptait qu'on aille plus loin en proposant des éléments de projet de loi. Dans un monde idéal, j'aimerais qu'il y ait d'ici la mi-juin un projet de loi qu'on pourrait partager avec vous. C'est audacieux, mais je pense qu'on en est au point où on doit brusquer légèrement le gouvernement avec des idées, où on doit l'encourager à examiner la loi et à comprendre le sérieux de la chose.

L'impact d'une loi sur les langues officielles pour toutes les communautés vivant en situation minoritaire est primordial, c'est le fondement de la survie de nos communautés.

Le président : Je vais me permettre une dernière question à mon tour. Au paragraphe 138 de votre mémoire, vous demandez à ce que soit incluse dans la Loi sur les langues officielles une série d'articles pour encadrer l'immigration francophone. Comme vous le mentionnez vous-même dans votre mémoire, l'article 16.1 de la Charte confère au Nouveau-Brunswick un statut particulier qui devrait être reconnu dans la Loi sur les langues officielles.

En immigration, quelles mesures pourraient être codifiées dans la loi afin de refléter ce statut particulier? Pouvez-vous imaginer aller plus loin que des cibles asymétriques? Que pouvez-vous nous dire sur cette asymétrie et sur ces particularités?

M. Johnson : De façon générale, je crois fermement qu'on doit analyser chaque territoire et évaluer les besoins selon la nature et la particularité de chacune des provinces et des territoires. J'adhère donc à la notion de l'asymétrie.

M. Dupuis : Dans le mémoire, il est mentionné que nous voulons encourager le gouvernement fédéral à adopter des politiques d'immigration qui favorisent la dualité linguistique, par exemple en augmentant la proportion de personnes pouvant s'exprimer dans la langue officielle de la minorité. C'est la raison pour laquelle nous avons utilisé ce langage, pour ne pas dire une cible avec un pourcentage. Évidemment, ce sont des mesures positives qui vont dans le sens d'augmenter le poids démographique de nos communautés, et cela signifie des mesures particulières dans le cas du Nouveau-Brunswick.

M. Power : Il est normal de réviser une loi quand la société change ou quand la Constitution change. Monsieur le président, vous savez bien que l'article 16.1 a été inséré dans la charte canadienne pendant les années 1990. Et pourtant, la Loi sur les langues officielles n'a pas été modernisée. Donc, voilà à elle seule une bonne raison de relire chaque article de la loi et de se demander si cela devrait changer, étant donné qu'au Nouveau-Brunswick les droits sont différents. Il s'agit donc d'un exercice très important pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

If I may say provide a brief conclusion, I would say that, ultimately, every section of the act could be revised to recognize the particular nature of New Brunswick. But if the implementation mechanism does not change as well, the act risks becoming a dead letter. This is what Senator De Bané clearly stated in 1988, and it is mentioned in paragraph 37 of the FCFA's brief. We need to rethink the implementation structure so that it leads to real results, whether in New Brunswick or elsewhere in Canada.

The Chair: I want to thank you all for your presentations and your brief, which is very inspiring and raises a lot of questions. It will certainly contribute to the writing of our report.

We are now pleased to welcome the Alliance des femmes de la francophonie canadienne, or AFFC, represented by Soukaina Boutiyeb, the Executive Director. AFFC defends the rights of 1.3 million women from Canada's francophone and Acadian communities. It is dedicated to raising awareness and promoting the role and contribution of French-speaking and Acadian women in their community and their right to live and develop fully in French.

We are also pleased to welcome the Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, represented by Élizabeth Allard, Chair, and Jean-Luc Racine, Director General. The FAAFC acts as a voice and leader on issues related to aging, community revitalization by and for seniors, intergenerational activities, and other functions that they will certainly tell us about.

Before I turn the floor over to our witnesses, I invite the members of the committee to introduce themselves.

Senator McIntyre: Paul McIntyre from New Brunswick.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Montreal, Quebec.

Senator Poirier: Rose-May Poirier from New Brunswick. Welcome.

Senator Jaffer: Mobina S. B. Jaffer from British Columbia.

Senator Smith: Larry W. Smith from Quebec.

Soukaina Boutiyeb, Executive Director, Alliance des femmes de la francophonie canadienne: Thank you very much for the invitation. Established in 1994, the Alliance des femmes

Si je peux me permettre une petite conclusion, je dirais qu'à la limite, chaque article de la loi pourrait être révisé pour reconnaître la spécificité du Nouveau-Brunswick. Mais si le mécanisme de mise en œuvre ne change pas lui aussi, la loi risque de devenir lettre morte. C'est ce que le sénateur De Bané a clairement énoncé en 1988, et c'est mentionné au paragraphe 37 du mémoire de la FCFA. Il faut repenser la structure de mise en œuvre pour qu'elle mène à de vrais résultats, que ce soit au Nouveau-Brunswick ou ailleurs au Canada.

Le président : Je tiens à vous remercier tous pour vos présentations et pour votre mémoire, qui est très inspirant et qui suscite beaucoup de questions. Il va certainement contribuer à la rédaction de notre rapport.

Nous avons maintenant le plaisir d'accueillir l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) en la personne de Mme Soukaina Boutiyeb, directrice générale. L'AFFC défend les droits de 1,3 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle est vouée à la sensibilisation et à la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones et acadiennes dans leur communauté et à leur droit de vivre et de s'épanouir pleinement en français.

Nous avons également le plaisir d'accueillir la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, représentée par Mme Élizabeth Allard, présidente, et M. Jean-Luc Racine, directeur général. L'AFFC agit comme porte-parole et chef de file dans les dossiers concernant le vieillissement, la revitalisation des communautés par et pour les personnes âgées, les activités intergénérationnelles et d'autres fonctions dont ils vont certainement nous parler.

Avant de passer la parole à nos témoins, j'invite les membres du comité à bien vouloir se présenter.

Le sénateur McIntyre : Paul McIntyre, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, de Montréal, au Québec.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick. Bienvenue

La sénatrice Jaffer : Mobina S. B. Jaffer, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Smith : Larry W. Smith, du Québec.

Soukaina Boutiyeb, directrice générale, Alliance des femmes de la francophonie canadienne : Je vous remercie beaucoup de l'invitation. Créée en 1994, l'Alliance des femmes

de la francophonie canadienne is the voice of 1.326 million women from Canada's francophone and Acadian communities. The AFFC is devoted to raising awareness and promoting the role and contribution of francophone women in their communities and their right to live and develop fully in French.

To date, it has brought together 13 member organizations dedicated to defending and improving the conditions of francophone and Acadian women in various provinces and territories across Canada. With its member organizations and partners, it conducts concerted and collaborative work to develop appropriate solutions in order to advance issues affecting women in the Canadian francophonie.

In order to guarantee their right to live and develop in French, the AFFC places francophone and Acadian women at the heart of the Official Languages Act. In 1969, implementing the act entrenched the bilingual character of our country and made it possible to have the equal status of French and English recognized in our federal institutions and in Canadian society in general. However, the fact remains that the Official Languages Act has not been able to keep those promises since it was implemented almost 50 years ago. It must not only support the development of the francophone and anglophone minority communities, but also advance the equality of status and use of French and English. Its many flaws are pushing us today to rethink its implementation. That is why, in the drive to modernize the Official Languages Act, the AFFC would like to make its overriding question heard: How does the implementation of this act contribute to achieving the paramount objective of promoting equality?

Today, no one can deny the significant contribution of francophone and Acadian women to the vitality of our francophone minority communities. A number of university and community studies show that women "do the work of transmitting culture or acculturating children in the family." In addition, and I quote:

> . . .women and women's groups participate in the transmission and transformation of francophone identity in minority institutions such as schools or community life. Women are assigned a special role in reproducing socio-ethnic relationships even outside the family.

Putting forward the information I have just given you would not be possible without a gender-based analysis plus (GBA+), which is an analytical tool:

de la francophonie canadienne est l'organisme porte-parole des 1,326 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada. L'AFFC est vouée à la sensibilisation et à la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté et à leur droit de vivre et de s'épanouir pleinement en français.

À ce jour, elle regroupe 13 organismes membres tous voués à la défense et à l'amélioration des conditions des femmes francophones et acadiennes dans différents territoires et provinces du Canada. Avec ses organismes membres et ses partenaires, elle mène un travail de concertation et de collaboration afin d'élaborer des solutions pertinentes pour l'avancement des dossiers qui traitent d'enjeux touchant les femmes de la francophonie canadienne.

Afin de leur garantir le droit de vivre et de s'épanouir en français, elle place les femmes francophones et acadiennes au cœur de la Loi sur les langues officielles. La mise en place en 1969 de cette loi enchâsse le caractère bilingue de notre pays et permet de faire reconnaître l'égalité du statut du français et de l'anglais dans nos institutions fédérales et dans la société canadienne en général. Cependant, il reste que la Loi sur les langues officielles n'a pas su tenir ces promesses depuis sa mise en œuvre, il y a près de 50 ans. Elle devait non seulement appuyer le développement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire, mais aussi à faire progresser l'égalité du statut et de l'usage du français et de l'anglais. Ses multiples failles nous poussent aujourd'hui à repenser sa mise en œuvre. C'est pourquoi, dans cet élan de modernisation de la Loi sur les langues officielles, l'AFFC aimerait faire entendre sa question primordiale : en quoi la mise en œuvre de cette loi contribue-t-elle à l'atteinte de l'objectif primordial de promouvoir l'égalité?

Aujourd'hui, nul ne peut nier l'importance de la contribution des femmes francophones et acadiennes à participer à la vitalité de nos communautés francophones en situation minoritaire. Plusieurs études universitaires et communautaires démontrent que les femmes « réalisent un travail de transmission de la culture ou d'acculturation des enfants au sein de la famille ». De surcroît, et je cite :

> [...] les femmes et les groupes de femmes participent à la transmission et la transformation de l'identité francophone dans les institutions des minorités comme l'école ou la vie communautaire. Les femmes se voient assigner un rôle particulier dans le cadre de la reproduction des rapports socioethniques même lorsque celui-ci est réalisé à l'extérieur de la famille.

La mise en avant des informations que je viens de vous donner ne serait possible sans une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), qui est une méthode d'analyse :

> . . .used to examine the impact of a policy, program, initiative or service on a diversity of groups of men and women.

This tool provides an overview of the reality of women and men affected by a particular issue at a given time. The "plus" means that the analysis goes beyond sex, meaning the biological differences, and gender, meaning the social construct of gender. As a result, in addition to sex and gender, GBA+ considers all factors that shape a person's identity, including race, ethnicity, religion, age, physical or intellectual disability.

With GBA+, we can ask ourselves whether certain segments of the population would be affected differently by the Official Languages Act, particularly francophone minority women. We can also ask whether women from Canada's francophone and Acadian communities have been consulted in implementing the Official Languages Act, or whether their reality has been factored in.

The AFFC has seen the Official Languages Act being implemented with mainly the various challenges related to its implementation. In addition to the measures already set out in the act, the AFFC respectfully submits its recommendations as part of the modernization of the Official Languages Act. In this context, in order to address the shortcomings of the Official Languages Act highlighted in the FCFA's brief entitled *Giving New Momentum to Canada's Linguistic Duality! For a Modern and Respected Official Languages Act*, the following measures are necessary: designate a central agency with the responsibilities needed to ensure central coordination; make senior management accountable for compliance with the Official Languages Act within their institution; clearly define concepts, such as positive measures, substantive equality, meaningful consultation and active offer; enshrine the principle of "by and for" in the Official Languages Act through the obligation to consult the francophone minority communities and to create a representative advisory board; include a diversity of stakeholders and consider various identity factors; consider gender roles and create mitigation strategies to meet the needs of the main populations; capitalize on the strengths of the various populations concerned; ensure accountability measures for the transfer of funds to the provinces and territories so that they have the obligation to consult francophone minority communities and, at the same time, ensure respect for language rights; integrate GBA+ in implementing the modernization of this act; put in place measures to monitor the impact of the Official Languages Act on francophone and Acadian minority women. Thank you.

> [...] qui permet d'examiner les répercussions d'une politique, d'un programme, d'une initiative ou d'un service sur une diversité de groupes d'hommes et de femmes.

Cet outil donne un aperçu de la réalité des femmes et des hommes touchés par un enjeu particulier à un moment donné. Le « plus » signifie que l'analyse va au-delà du sexe, soit les différences biologiques, ou encore du genre, soit la construction sociale du genre. De ce fait, en plus du sexe et du genre, l'ACS+ tient compte de tous les facteurs qui façonnent l'identité d'une personne, notamment sa race, son origine ethnique, sa religion, son âge, son handicap physique ou intellectuel.

Avec l'ACS+, on peut se demander s'il existe des segments de population qui seraient touchés différemment par la Loi sur les langues officielles, notamment les femmes francophones en situation minoritaire. On peut également se demander si on a consulté les femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada dans la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles, ou encore, si leur réalité a été prise en compte.

L'AFFC a été témoin de la mise en place de la Loi sur les langues officielles et principalement des différents défis liés à sa mise en œuvre. Outre les mesures déjà énoncées dans la cette loi, l'AFFC vous soumet respectueusement ses recommandations dans le cadre de la modernisation de la Loi sur les langues officielles. Dans ce contexte, afin de combler les lacunes de la Loi sur les langues officielles qui ont été soulignées dans le mémoire de la FCFA intitulé *Donner un nouvel élan à la dualité linguistique canadienne! Pour une* Loi sur les langues officielles *moderne et respectée*, les mesures suivantes sont nécessaires : désigner une agence centrale en lui conférant les responsabilités nécessaires pour assurer une coordination centrale; rendre les dirigeants principaux imputables du respect de la Loi sur les langues officielles au sein de leur institution; définir clairement les concepts, c'est-à-dire les mesures positives, l'égalité réelle, la consultation effective et l'offre active; assurer dans la Loi sur les langues officielles le principe du « par et pour » par l'obligation de consulter les communautés francophones en situation minoritaire et de créer un comité consultatif paritaire; inclure une diversité des parties prenantes et prendre en considération divers facteurs identitaires; tenir compte des rôles sexués et créer des stratégies d'atténuation propres aux principales populations pour répondre à leurs besoins; tirer parti des forces des différentes populations concernées; assurer des mesures de reddition de comptes quant au transfert de fonds aux provinces et territoires afin que ces derniers aient l'obligation de consulter les communautés francophones en situation minoritaire et, par la même occasion, s'assurer du respect des droits linguistiques; intégrer l'ACS+ dans l'implantation et la mise en place de la modernisation de cette loi; mettre en place des mesures pour suivre les répercussions de la Loi sur les langues officielles sur les femmes francophones et acadiennes en situation minoritaire. Merci.

The Chair: Thank you, Ms. Boutiyeb.

Élizabeth Allard, Chair, Fédération des aînées et aînés francophones du Canada: Honourable senators, as Chair of the Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, I would like to thank you for welcoming us here this evening. I imagine your ears and heads are already full. I will probably repeat some of the grievances, but in the end, you will see that official languages affect all parts of society.

The Fédération des aînées et aînés francophones du Canada is made up of 12 member associations at the provincial and territorial level, bringing together more than 60,000 members who are seniors and contribute to our network. We are the voice of aging. Of course, we want to promote the fact that our seniors are very much alive, and happy to be part of society. They are, to an extent, the mentors of today's youth.

In terms of the modernization of the Official Languages Act, you met this afternoon with witnesses from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, who had the opportunity to describe what is expected from francophones in minority situations, and a brief to that effect was submitted, I believe. We will not repeat the comments you have already heard. The Fédération des aînées et aînés francophones du Canada supports the points that this federation has raised. So, this evening, we will focus on certain elements from the brief that have been presented, but from the perspective of aging.

First, we want to say that next year, in 2019, francophone seniors in Canada are very happy to celebrate the fiftieth anniversary of the Official Languages Act. We are part of the generation that has witnessed, since 1969, the highs and lows of this act. From now on, we want to see the highs. Let us not forget that, before the Official Languages Act was passed, it was very difficult for francophones in minority situations in Canada to make their rights known. We just have to remember Regulation 17 that was adopted in 1912 in Ontario, prohibiting the use of French in schools in the province. Francophones in Ontario fought to have this regulation abolished and to assert their right to receive an education and live in French in this province. Other provinces and territories have faced similar situations.

While the passage of the Official Languages Act marked a major turning point in our history, despite it being passed in 1969 and some amendments thereafter, it clearly did not solve everything and there are still major flaws in its application. On the eve of the fiftieth anniversary celebrations, we must make the changes that many Canadians want. The FCFA came to tell you that we need a central agency to ensure the passage of the new act. My colleague here mentioned it. It's paramount. Since 1969,

Le président : Je vous remercie, madame Boutiyeb.

Élizabeth Allard, présidente, Fédération des aînées et aînés francophones du Canada : Honorables sénateurs et sénatrices, à titre de présidente de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, j'aimerais vous remercier de nous recevoir ici ce soir. J'imagine que vous en avez déjà plein les oreilles et le crâne. Je répéterai sans doute certaines doléances, mais enfin, vous verrez que les langues officielles touchent tous les éléments de la société.

La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada regroupe 12 associations membres à l'échelle provinciale et territoriale réunissant plus de 60 000 personnes âgées membres qui cotisent à notre réseau. Nous agissons comme porte-parole sur le vieillissement. Évidemment, nous souhaitons faire la promotion du fait que nos personnes âgées sont bien vivantes et qu'elles sont heureuses d'être dans la société. Elles sont en quelque sorte des mentors auprès de la jeunesse d'aujourd'hui.

En ce qui a trait à la modernisation de la Loi sur les langues officielles, vous avez rencontré cet après-midi des témoins de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui a eu la chance de décrire ce qui est attendu de la part des francophones en situation minoritaire, et un mémoire à cet égard a été déposé, je crois. On ne répétera pas les propos que vous avez déjà entendus. La Fédération des aînées et aînés francophones du Canada appuie les éléments que cette fédération a soulevés. Alors, ce soir, on insistera sur certains éléments du mémoire qui ont été présentés, mais dans la perspective du vieillissement.

Nous voulons d'abord affirmer que les personnes âgées francophones du Canada sont très heureuses de célébrer l'an prochain, en 2019, le cinquantième anniversaire de la Loi sur les langues officielles. On fait partie de la génération qui a été témoin, depuis 1969, des hauts et des bas de cette loi. Désormais, on veut voir des hauts. N'oublions pas qu'avant l'adoption de la Loi sur les langues officielles, il était très difficile pour les francophones en situation minoritaire au Canada de faire connaître leurs droits. Nous n'avons qu'à nous rappeler l'adoption du Règlement 17, en Ontario, en 1912, qui interdisait l'usage du français dans les écoles de la province. Les francophones de l'Ontario se sont battus pour faire abolir ce règlement et faire valoir leur droit de s'éduquer et de vivre en français dans cette province. Les autres provinces et territoires ont été confrontés à des situations semblables.

Si l'adoption de la Loi sur les langues officielles a marqué un tournant majeur dans notre histoire, malgré son adoption en 1969 et de quelques modifications par la suite, force est de constater qu'elle n'a pas tout réglé et qu'il existe encore des lacunes importantes dans son application. À la veille des célébrations du cinquantième anniversaire de la loi, nous devons apporter les modifications souhaitées par de nombreux Canadiens et Canadiennes. La FCFA est venue vous dire que nous avons

we have seen responsibilities put in the right place, but this situation has deteriorated.

At five minutes before midnight, we are now at a crossroads, and we may have to go back to our old practices. We must clearly sit on the fence, and especially not bother anyone instead of truly meeting the objectives of the act. We must respond. We are causing some bother, yes, but we must respond.

While some institutions are rigorous in enforcing the law, many federal institutions are still lax and advocate a minimalist approach, always with the attitude of doing just enough to make sure it's legal. Furthermore, other institutions do not even meet the minimum requirements. Several have already reported the minimalist approach to this committee, including the poor performance of federal institutions in terms of active offer in communications with and services to the public in both official languages. Most recently, the report of the Commissioner of Official Languages pointed to a simply unacceptable situation in terms of the provision of federal services in both official languages. Active offer is a key component in the effective enforcement of an Official Languages Act. How can we not feel that the minimum is being done to provide services in both official languages in this country?

The second example is the persistent lack of understanding throughout government as to its obligation to take the desired or necessary positive measures to enhance the vitality and support the development of francophone minorities. Many federal institutions would be hard pressed to describe any positive measures taken to support communities.

Part VII of the act is not implemented because the entity charged with this task does not have the authority to carry out its own responsibilities. We are currently witnessing the inability of Canadian Heritage to encourage other federal institutions to implement Part VII of the Official Languages Act. Everything is in place to ensure that this responsibility falls solely to one and the same department, Canadian Heritage. It is therefore essential for the Official Languages Act to have a lot more teeth and to finally define what desired or even necessary positive measures truly are.

However, if we want leadership to be exercised within the federal government, we will reiterate the recommendation made to you by the FCFA that the rethinking of the Official Languages Act must give a central agency the responsibility for ensuring its implementation and the agency must be given the necessary powers to do so. We, like our colleagues, believe that the

besoin d'une agence centrale pour assurer l'adoption de la nouvelle loi. Ma collègue, ici, en a fait mention. C'est primordial. Depuis 1969, nous avons vu des responsabilités confiées au bon endroit, mais cette situation s'est détériorée.

Nous sommes maintenant à la croisée des chemins, à midi moins cinq, et il faut peut-être retourner à nos anciennes pratiques. Il faut évidemment ménager la chèvre et le chou, et surtout ne pas déranger plutôt que de répondre réellement aux objectifs de la loi. Il faut répondre. On dérange un peu, oui, mais il faut répondre.

Si certaines institutions font preuve de rigueur dans l'application de la loi, plusieurs institutions fédérales démontrent encore du laxisme et préconisent une approche minimaliste, toujours avec l'attitude d'en faire juste assez pour que ce soit légal. Qui plus est, d'autres institutions ne répondent même pas aux exigences minimales. Plusieurs ont déjà fait état devant le présent comité de cette approche minimaliste, notamment la piètre performance des institutions fédérales en matière d'offre active dans les communications et les services offerts au public dans les deux langues officielles. Tout récemment, le rapport du commissaire aux langues officielles faisait état d'une situation tout simplement inacceptable en ce qui concerne la prestation de services fédéraux dans les deux langues officielles. L'offre active est une composante essentielle dans l'application efficace d'une Loi sur les langues officielles. Comment ne pas avoir l'impression qu'on fait le minimum pour assurer les services dans les deux langues officielles au pays?

Le deuxième exemple réside dans l'incompréhension persistante de l'appareil fédéral dans son ensemble quant à son obligation de prendre des mesures positives, souhaitables ou requises pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones et appuyer leur développement. Plusieurs institutions fédérales seraient bien en peine de pouvoir décrire des mesures positives prises pour appuyer les communautés.

La partie VII de la loi n'est pas mise en œuvre, parce que l'entité chargée d'accomplir cette tâche n'a pas le pouvoir nécessaire pour s'acquitter de ses propres responsabilités. On assiste présentement à l'incapacité de Patrimoine canadien d'inciter les autres institutions fédérales à mettre en œuvre la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Tout est mis en place pour que cette responsabilité revienne uniquement à un seul et même ministère, soit Patrimoine canadien. Il est donc essentiel alors que la Loi sur les langues officielles ait beaucoup plus de mordant et qu'on définisse enfin ce qu'est véritablement une mesure positive souhaitable ou même requise.

Cependant, si nous voulons qu'un leadership soit exercé au sein de l'appareil fédéral, nous réitérerons la recommandation qui vous a été faite par la FCFA selon laquelle la Loi sur les langues officielles revisitée doit charger une agence centrale de la responsabilité d'assurer sa mise en œuvre et lui conférer les pouvoirs nécessaires à cette fin. Nous croyons, comme nos

absence of a governing soul in the Official Languages Act has led to systemic and recurring flaws in its implementation. That is why we are asking that the Privy Council Office play a greater political leadership role with regard to official languages and that the President of the Treasury Board be given responsibility for implementing the Official Languages Act.

collègues, que l'absence d'une âme gouvernante dans la Loi sur les langues officielles mène à des lacunes systémiques et récurrentes dans sa mise en œuvre. C'est pourquoi nous demandons que le Bureau du Conseil privé joue un rôle de leadership politique accru en matière de langues officielles et que le président du Conseil du Trésor soit chargé de la responsabilité de mettre en œuvre la Loi sur les langues officielles.

We firmly believe that it is essential to name the Prime Minister as the one ultimately responsible for the Official Languages Act. It is up to the Prime Minister to embody the spirit of the law, to promote it and to ensure its full deployment. It is also essential to take the "by and for" approach and to ensure that communities are fully recognized as partners and no longer as clients of the Official Languages Act. All too often, the federal government has viewed communities as clients, where government programs are dictated and imposed on communities. Rarely have programs been designed so that communities can be considered as partners of the federal government and programs can be developed by and for communities. We believe that not only must the amended Official Languages Act encourage consultation with communities, but it must also foster partnership between communities and the federal government in enforcing the law. We must therefore be more creative in the way we see development for our communities.

Nous croyons fermement qu'il est essentiel de nommer le premier ministre comme ultime responsable de la Loi sur les langues officielles. Il revient au premier ministre d'incarner l'esprit de la loi, d'en faire la promotion et d'en assurer le plein déploiement. Il est essentiel aussi de privilégier l'approche du « par et pour » et que les communautés puissent être reconnues pleinement comme des partenaires et non plus comme des clients de la Loi sur les langues officielles. Trop souvent, le gouvernement fédéral a considéré les communautés comme des clients, où les programmes gouvernementaux sont en quelque sorte dictés et imposés aux communautés. Rarement, les programmes ont été conçus de façon à ce que les communautés puissent être considérées comme des partenaires du gouvernement fédéral et que les programmes puissent être élaborés par et pour les communautés. Nous croyons ainsi que non seulement la Loi sur les langues officielles modifiée doit encourager la consultation avec les communautés, mais qu'elle doit aussi favoriser le partenariat entre les communautés et le gouvernement fédéral dans l'application de la loi. Nous devons ainsi être plus créatifs dans la façon d'entrevoir le développement pour nos communautés.

We would also like to emphasize the importance of federal-provincial-territorial agreements in the context of the upcoming Official Languages Act. Unfortunately, all too often, the federal government misses a great opportunity to exercise its leadership when it comes to protecting the rights of francophones in Canada and promoting linguistic duality. We believe that the federal government is not using enough of the leverage that comes with its right to spend under federal-provincial-territorial agreements. How many times have we heard the federal government say that it could not impose criteria to ensure that francophones in a minority situation could get their fair share or even to incorporate language provisions into the said agreements under the pretext that it was interfering with provincial jurisdiction? We have often heard it.

Nous aimerions insister également sur l'importance à accorder aux ententes fédérales-provinciales-territoriales dans le cadre de la prochaine Loi sur les langues officielles. Malheureusement, trop souvent, le gouvernement fédéral manque une belle occasion d'exercer son leadership lorsqu'il s'agit de protéger les droits des francophones au Canada et de faire la promotion de la dualité linguistique. Nous croyons que le gouvernement fédéral n'utilise pas suffisamment l'effet de levier que lui confère son droit de dépenser dans le cadre des ententes fédérales-provinciales-territoriales. Combien de fois avons-nous entendu le gouvernement fédéral mentionner que, sous prétexte qu'il intervenait dans le champ de compétences provinciales, il ne pouvait pas imposer des critères pour s'assurer que les francophones en situation minoritaire puissent obtenir leur juste part, ou encore, insérer des dispositions linguistiques à l'intérieur desdites ententes? Nous l'avons souvent entendu.

Why did the federal government actually not exercise its leadership when the time came in 2016 to sign federal-provincial-territorial agreements for health transfers to provide additional funding for home support services? Why not take advantage of this unique opportunity to introduce language provisions in the agreements to improve the provision of home care services for francophones in minority situations? You have no idea how often we receive stories from seniors across the

Pourquoi, en effet, le gouvernement fédéral n'a-t-il pas exercé son leadership quand est venu le temps en 2016 de conclure des ententes fédérales-provinciales-territoriales pour les transferts en santé afin de prévoir du financement supplémentaire pour les services de soutien à domicile? Pourquoi ne pas avoir profité de cette occasion unique pour introduire des dispositions linguistiques dans les ententes afin d'améliorer la prestation de services à domicile pour les francophones en situation

country, telling us that there are significant gaps in French-language home care services. One day, we have services in French, and the next day, the services have completely disappeared, not to mention the fact that French-language services are often non-existent in many of our communities.

Finally, we would point out that Canada is ready and willing to fully implement the Official Languages Act because public opinion has changed considerably over time. Surveys commissioned by the Office of the Commissioner of Official Languages in 2006 and by Radio-Canada in 2007 clearly demonstrated that the vast majority of Canadians now recognize the added value of linguistic duality and the right of citizens to be served by their government in their own language.

These are a few suggestions that could greatly enhance respect for and the implementation of the Official Languages Act.

Thank you for your attention, senators and Mr. Chair. Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Allard.

We will now begin the question period, starting with Senator Poirier, deputy chair of the committee.

Senator Poirier: Thank you for your presentation and for being with us this evening. I have a few questions, some of which I have already asked various groups to see if they are on the same wavelength. Ms. Allard, you talked about consultations. The roadmap expires this week, on March 31, and Minister Joly is expected to announce the new action plan soon. Was your organization consulted on the action plan?

Ms. Allard: I will let my colleague answer.

Jean-Luc Racine, Director General, Fédération des aînées et aînés francophones du Canada: Yes, we were definitely consulted. There was a whole consultation session, and I think organizations in our sector in Canada were consulted and given the opportunity to answer the questions asked.

Senator Poirier: What are your expectations for the minister's action plan?

Mr. Racine: For the Fédération des aînés francophones du Canada?

Senator Poirier: Yes.

minoritaire? Vous ne savez pas à quel point nous recevons fréquemment des témoignages de la part de personnes âgées à travers le pays qui nous disent qu'il y a des lacunes importantes en ce qui a trait aux services offerts en français dans les soins et les services à domicile. Un jour, nous avons des services en français, alors que le lendemain, les services ont complètement disparu, et ce, sans compter le fait que les services en français sont souvent inexistants dans plusieurs de nos communautés.

Enfin, nous aimerions insister sur le fait que le Canada est prêt et disposé à assurer la pleine application de la Loi sur les langues officielles, car l'opinion publique a considérablement évolué au cours des années. Les sondages commandés par le Commissariat aux langues officielles en 2006 et par Radio-Canada en 2007 ont démontré clairement que la grande majorité des Canadiennes et des Canadiens reconnaissent aujourd'hui la valeur ajoutée de la dualité linguistique et le droit des citoyens d'être servis dans leur langue par leur gouvernement.

Voilà quelques propositions qui pourraient grandement améliorer le respect et l'application de la Loi sur les langues officielles.

Je vous remercie donc, sénatrices et sénateurs et monsieur le président, de nous avoir écoutés. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Allard.

Nous procédons maintenant à la période des questions, en commençant par la sénatrice Poirier, vice-présidente du comité.

La sénatrice Poirier : Je vous remercie de votre présentation et de votre présence parmi nous ce soir. J'ai quelques questions, dont j'en ai déjà posé certaines à différents groupes pour savoir s'ils sont sur la même longueur d'onde. Madame Allard, vous avez parlé de consultations. La feuille de route prend fin le 31 mars, cette semaine, et la ministre Joly devrait annoncer bientôt un nouveau plan d'action. Votre organisation a-t-elle été consultée au sujet du plan d'action?

Mme Allard : Je vais demander à mon collègue de répondre.

Jean-Luc Racine, directeur général, Fédération des aînées et aînés francophones du Canada : Oui, définitivement, nous avons été consultés. Il y a eu toute une séance de consultations, et je crois que les organismes de notre pays et de notre secteur ont eu la chance d'être consultés et de répondre aux questions posées.

La sénatrice Poirier : Quelles sont vos attentes en ce qui trait au plan d'action de la ministre?

M. Racine : Pour la Fédération des aînés francophones du Canada?

La sénatrice Poirier : Oui.

Mr. Racine: We hope that the next official languages action plan will establish the "by and for" principle. We maintain that we should not be considered as clients, but rather as partners. We would like the next official languages action plan to consider communities or the possibility of establishing a partnership with communities. That is what we would like. We would also like the new Official Languages Act to create the opportunity not only to consult minority communities, but to make them real partners with government.

Senator Poirier: Were you consulted?

Ms. Boutiyeb: Yes. Unfortunately, I was not in this position at the time, but I am sure the AFFC was consulted about the plan.

As to your second question regarding our expectations for the action plan, we have specific expectations. Women's groups were the main target of funding cuts. The funding for organizations such as Status of Women Canada disappeared overnight. Several had to close their doors or operate with the help of volunteers only. Two AFFC member organizations in Saskatchewan and Alberta have no core funding, but they still contribute to the vitality of their francophone communities and offer services to the extent possible.

These organizations should receive a tremendous amount of compensation. We hope to see a correction in order to inject new life into these organizations and to compensate them for the past 10 years, without pointing out the change in government that led to those closures.

Senator Poirier: Various witnesses have talked about giving the Commissioner of Official Languages more powers to ensure that the Official Languages Act is upheld by the federal institutions that are the subject of most of the complaints, that is, Air Canada and Radio-Canada. Do you think giving the commissioner such powers would provide for the fuller implementation of the act?

Ms. Boutiyeb: I think so. If you look at the commissioner's role, it is to implement the act. So yes, it would give him more power. His work in upholding the act must also be non-partisan and impartial.

Ms. Allard: I would add that yes, the commissioner has powers, but we still need a central agency and coordination by Treasury Board. The prime minister must ultimately be responsible for the implementation of the act. The commissioner looks after the complaints, of course, and can take legal action against people and institutions, but there are limits. The prime

M. Racine : Nous espérons qu'à l'intérieur du prochain plan d'action sur les langues officielles, on fasse place au principe du « par et pour ». Nous disons que nous ne devons pas être considérés comme des clients, comme des partenaires. Nous souhaitons que le prochain plan d'action sur les langues officielles envisage les communautés ou la possibilité d'établir un partenariat avec les communautés. C'est ce qu'on souhaiterait. Nous souhaitons aussi que la nouvelle Loi sur les langues officielles puisse offrir la chance non seulement de consulter les communautés en situation minoritaire, mais d'en faire de vrais partenaires avec le gouvernement.

La sénatrice Poirier : Avez-vous été consultés?

Mme Boutiyeb : Oui. Malheureusement, je n'étais pas en poste à ce moment-là, mais je suis certaine que l'AFFC a été consultée quant à ce plan.

Pour répondre à votre deuxième question sur nos attentes quant au plan d'action, nous avons des attentes concrètes. Les groupes de femmes ont été les principaux organismes à s'être fait couper leur financement. Si je prends l'exemple de Condition féminine Canada, les financements de base de ces organismes ont disparu du jour au lendemain. Plusieurs ont donc dû fermer leurs portes ou fonctionner seulement avec l'aide de bénévoles. Deux organismes membres de l'AFFC en Saskatchewan et en Alberta n'ont pas de financement de base, mais ils contribuent toujours à la vitalité de leurs communautés francophones et offrent des services dans la mesure du possible.

Il devrait y avoir un dédommagement énorme pour ces organismes. On espère qu'il y aura rectification afin de pouvoir redonner un souffle à ces organismes et les dédommager pour les 10 dernières années, sans vouloir mentionner le changement du gouvernement qui a entraîné ces fermetures.

La sénatrice Poirier : Plusieurs témoins ont parlé de la possibilité d'accorder plus de pouvoir au commissaire aux langues officielles afin de garantir le respect de la Loi sur les langues officielles par les institutions fédérales les plus ciblées par les plaintes, notamment Air Canada et Radio-Canada. Êtes-vous d'avis que les pouvoirs du commissaire mèneraient à une meilleure application de la loi?

Mme Boutiyeb : Je pense que oui. Si l'on se base sur la définition du rôle d'un commissaire comme tel, celui-ci doit s'assurer du respect de la loi. Donc, oui, cela lui donnerait plus de pouvoir. Il faut s'assurer aussi qu'il y a un caractère non partisan et impartial dans son travail pour le respect de cette loi.

Mme Allard : J'ajouterais que oui, le commissaire a des pouvoirs, mais il faut tout de même que cela soit une agence centrale et que la coordination soit faite, par exemple, par le Conseil du Trésor du Canada. Il faut que le premier ministre soit l'ultime responsable de l'application de la loi. Évidemment, le commissaire s'occupe des plaintes, et il peut poursuivre les gens et les institutions en justice, mais il y a tout de même des limites.

minister is accountable and responsible, and a central agency has to be the driving force for that.

Senator Poirier: In 2002, I was working for the Government of New Brunswick, the only officially bilingual province in Canada. At that time, our official languages act was reviewed every 10 years. In your opinion, should that also be done at the federal level? If so, how often do you think it should be reviewed?

Ms. Allard: We should not wait 20 years. This might seem tough, but I would say it should be reviewed every five years.

We call upon departments to develop action plans and to produce annual reports. There are things that are happening in the communities and that will happen in the future. With regard to seniors, the population is aging, and that trend is increasing. There will be a tremendous need for services and activities. That will certainly influence in implementation of the act in certain sectors.

This seems tough, but I have worked in the official languages sector for several years and I am telling you that every five years would be good.

Ms. Boutiyeb: In a postmodern society, things change much more quickly than they did in the past, in terms of technology and in other ways. We have seen just how much technology has undermined part of the Official Languages Act. I agree with my colleagues that the validity of the act should be reviewed every five to 10 years, and in consideration of our future society.

Senator McIntyre: I would like to thank both organizations for being here this evening. You are on a mission, aren't you? The AFFC's mission is to defend the rights of women in francophone minority communities, a role you have served well for over 100 years. As to the Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, your mission is to defend the rights of francophone seniors and retired persons in Canada.

In the past, your two organizations have taken part in nationwide consultations on the official languages. From the documentation you provided, I see that the key issues for you are the right to home care, mental health care, and end of life care in the minority language, as well as funding for your organizations. I expect your organizations are still dealing with the same issues?

Mr. Racine: Definitely. I think Ms. Allard mentioned that home care services are very uneven across Canada. Many seniors tell us that they have trouble getting home care. When you let

L'imputabilité et la responsabilité reviennent au premier ministre, et il faut qu'une agence centrale en soit le moteur.

La sénatrice Poirier : En 2002, je travaillais au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui est la seule province officiellement bilingue au Canada. À cette époque, nous avons établi une révision de la Loi sur les langues officielles aux 10 ans. Selon vous, est-ce quelque chose qui serait important à l'échelon fédéral? Si oui, que recommanderiez-vous comme période de temps acceptable?

Mme Allard : Il ne faudrait pas attendre 20 ans. Ce que je vais dire va peut-être paraître sévère, mais je suggère que la révision se fasse aux cinq ans.

On demande aux ministères d'établir des plans d'action et l'on demande des rapports chaque année. Il y a des choses qui se passent et qui vont se passer dans les communautés. En ce qui concerne les personnes âgées, la population est vieillissante. On s'en va en augmentant et non pas en diminuant. Il y aura des services et des activités qui devront répondre à d'énormes besoins. Cela va certainement influencer l'application de la loi dans certains domaines.

Cela paraît sévère, mais j'ai travaillé dans le domaine des langues officielles pendant plusieurs années et je vous le dis : cinq ans, ce serait bon.

Mme Boutiyeb : Dans une société postmoderne, les changements sont très rapides par rapport aux années précédentes, que ce soit en matière de technologie ou autre. On a vu à quel point la technologie a remis en question une partie de la Loi sur les langues officielles. Je me joins à mes collègues : je dirais entre 5 et 10 ans afin de revoir la validité de cette loi, et par respect pour la société dans laquelle nous nous trouverons à l'avenir.

Le sénateur McIntyre : Merci à vos deux organismes d'être présents ici ce soir. Vous êtes en mission, n'est-ce pas? L'AFFC a comme mission de défendre les droits des femmes francophones qui vivent en situation minoritaire, mission que vous remplissez bien, d'ailleurs, depuis plus de 100 ans. Dans le cas de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada, votre mission est de défendre les droits des personnes âgées et retraitées francophones du Canada.

Par le passé, vos deux organismes ont participé aux consultations pancanadiennes sur les langues officielles. En feuilletant la documentation qui nous a été remise, je constate que les droits à l'accès à des soins à domicile, de santé mentale et de fin de vie dans la langue de la minorité, ainsi que le financement des organismes, sont des enjeux clés. J'ose croire que vos organismes font toujours face aux mêmes enjeux?

M. Racine : Définitivement. Je pense que Mme Allard a mentionné que les soins à domicile sont très variables au Canada. Beaucoup de personnes âgées nous disent avoir de la difficulté à

someone into your home, it is an intimate relationship. Providing those services in French is the least we can do.

You will say that health is under provincial jurisdiction, that it is not up to the federal government, but we do not agree. We think the federal government has tools it could use because there are transfer payments for health in Canada. Up until now, the provision of services in French has never been discussed in connection with health transfers. What a great opportunity for that kind of negotiation! It can be done: I have seen it in agreements on early childhood, among other things. We have seen negotiations about very specific linguistic provisions.

I think the federal government should use federal-provincial agreements to include those provisions in some cases. They should always be included in the agreements, but they are not, and their absence needs to be justified. We have to work so hard to get a linguistic provision added. Those provisions should always be considered in discussing federal-provincial agreements.

Senator McIntyre: Ms. Allard, you support the brief presented by the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Ms. Boutiyeb, do you agree with Ms. Allard?

Ms. Boutiyeb: Absolutely. We got a legal opinion on this. It has to be mentioned, in consideration of the FCFA's work. Depending on your questions, I might not be able to answer since I am not a lawyer, but I fully support my colleagues' work on this issue.

Senator Gagné: Most of my questions have already been answered. I asked the FCFA earlier about the recommendation that Treasury Board should be responsible for the overall implementation of the act. I understand you agree with that. You mentioned in your brief, Ms. Boutiyeb, that Treasury Board has certain expectations of all departments as regards gender-based analysis and GBA+. Each department or agency is asked to determine whether the proposed policy, program, initiative or service is likely to create a problem with respect to gender equality. The departments and agencies have to make presentations to Treasury Board and are therefore accountable for their efforts to adopt a gender equality lens in the programs they establish. Should this model also be used for the implementation of the Official Languages Act?

Ms. Boutiyeb: The short answer is yes, definitely. It should also be noted that Canada signed that agreement in 1995, so it is nothing new. We should already have developed leadership and

obtenir des soins à domicile. Quand vous introduisez quelqu'un chez vous, c'est dans votre intimité. Avoir des services en français, c'est la moindre des choses.

Vous allez dire que la santé est de compétence provinciale, que cela ne concerne pas le gouvernement fédéral, mais nous sommes de l'avis contraire. Nous pensons que le gouvernement fédéral a des leviers qu'il pourrait utiliser parce qu'il existe au Canada les transferts en santé. Jamais jusqu'à maintenant on n'a entendu dire que toute la prestation des services en français à l'intérieur des transferts en santé a été discutée. Quelle belle occasion d'entreprendre ce genre de négociation! Cela se fait : je l'ai vu dans les ententes concernant la petite enfance, entre autres. Nous avons vu des négociations sur des dispositions linguistiques bien précises.

Je crois que le gouvernement fédéral doit utiliser les ententes fédérales-provinciales à certains moments pour inclure ces dispositions. Elles devraient toujours être incluses dans les ententes, mais c'est l'inverse, elles n'y sont pas et il faudrait justifier leur absence. On doit travailler tellement fort pour faire en sorte qu'une disposition linguistique soit ajoutée. On devrait toujours penser en matière de dispositions dès qu'on parle d'une entente fédérale-provinciale.

Le sénateur McIntyre : Madame Allard, vous appuyez le mémoire présenté par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Madame Boutiyeb, êtes-vous d'accord avec Mme Allard?

Mme Boutiyeb : Tout à fait. Nous avons obtenu un avis juridique à ce sujet. Il faut le mentionner, compte tenu du travail de la FCFA. Dépendamment de vos questions, je ne pourrai peut-être pas y répondre, car je ne suis pas juriste, mais je crois pleinement au travail de nos collègues dans ce dossier-là.

La sénatrice Gagné : On a déjà répondu à la plupart de mes questions. J'ai posé la question à la FCFA, plus tôt, concernant le fait qu'on recommandait que le Secrétariat du Conseil du Trésor soit responsable de la mise en œuvre de l'ensemble de la loi. Je comprends que vous êtes d'accord avec cela. Vous y avez fait référence dans votre mémoire, madame Boutiyeb, le Conseil du Trésor du Canada a certaines attentes envers tous les ministères en matière d'analyse comparative entre les sexes et de l'ACS+. On demande à chaque ministère ou organisme de déterminer si la politique, ou le programme, ou l'initiative ou le service proposé est susceptible d'entraîner un enjeu en matière d'égalité entre les sexes. Les ministères et organismes doivent faire des présentations au Conseil du Trésor du Canada et donc rendre des comptes quant à leurs efforts pour adopter une lentille visant l'égalité entre les sexes dans la mise en place de leurs programmes. Ce modèle devrait-il être reproduit en ce qui a trait à l'application de la Loi sur les langues officielles?

Mme Boutiyeb : La réponse courte serait oui, tout à fait. Il faut aussi mentionner que le Canada a signé cet accord en 1995, donc ce n'est pas nouveau. On devrait normalement avoir déjà

expertise in this regard. Unfortunately, the GBA+ tool has often been handed over to the Status of Women Canada. I would remind you, however, that it was Canada that signed that agreement and that it should be applied by the various levels of government. Moreover, the Governor General's report in January 2016 specifically highlighted weaknesses in the use of GBA+ and that various orders of government do not comply with this tool.

So yes, we think it should be used. Attention should be paid to respect for francophone minority communities, and especially francophone and Acadian women who have passed on their francophone identity. The French language and francophone culture are passed on by women, and we must not forget that.

The Alliance des femmes de la francophonie canadienne defends the rights of francophone women. Women are at different levels and in different authorities. Whether young or old, and regardless of the sector of activity, women are here to stay and francophone women work for our community. We must not forget this.

Senator Gagné: I have another question about the "by and for" principle. The FCFA brief refers to creating an obligation to consult communities and to consider the results of those consultations. It also recommends establishing an advisory board to foster co-operation between the federal government and the communities. Can we go a step further and give the act some teeth to make sure that we are a real partner in the agreements? How can that be done? The agreements are between the provinces and the federal government. Yes, the communities have been consulted in some cases, but how can we make sure that we are a real partner as regards the transfers to the provinces and in the agreements?

Mr. Racine: I have some experience with agreements and negotiations, but the negotiations between the federal government and the province are often behind closed doors. There is no way of knowing what was said or what the outcome of those negotiations is. Not everything can be made public, of course, but perhaps there are major issues that should be discussed with the communities before the agreements are signed, perhaps their input should be sought, and then return to the negotiation table. That might be one approach, but I think ultimately we have to be a partner. Right now, we are considered a client. We are a client, and they are trying to serve their client, but unfortunately the client's opinions are often overlooked.

créé un leadership et une expertise dans ce dossier. Malheureusement, l'outil de l'ACS+ a souvent été remis dans les mains de Condition féminine Canada. Cependant, je vous rappelle que c'est le Canada qui l'a signé et que cela devrait être utilisé dans les différentes instances gouvernementales. D'ailleurs, à ce sujet, en janvier 2016, le rapport du gouverneur général a justement démontré les failles dans l'utilisation de l'ACS+ et le non-respect de cet outil au sein des différentes instances gouvernementales.

Donc, oui, nous croyons qu'elle devrait être mise en place. Il faudrait que l'on veille au respect des communautés francophones en situation minoritaire et, surtout, des femmes francophones et acadiennes qui ont transmis l'identité francophone. La langue française et la culture francophone passent par les femmes, il ne faut pas l'oublier.

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne défend les droits des femmes francophones. Les femmes se retrouvent à différents niveaux et dans différentes instances. Que ce soit les jeunes, que ce soit les plus âgées, peu importe le secteur d'activité, les femmes sont là pour y être et les femmes francophones œuvrent pour notre communauté. On ne doit pas l'oublier.

La sénatrice Gagné : J'aimerais vous poser une autre question quant au principe du « par et pour ». Dans le mémoire de la FCFA, on a dit qu'on voulait créer une obligation de consulter les communautés et de tenir compte des résultats de ces consultations. On a aussi recommandé la mise sur pied d'un conseil consultatif qui favoriserait la collaboration entre le gouvernement fédéral et les communautés. Peut-on aller plus loin que cela pour donner du mordant à la loi, pour être en mesure de s'assurer que, dans le contexte des ententes, on est un réel partenaire? Comment faire cela? Les ententes sont signées entre les provinces et le gouvernement fédéral. Oui, on a parfois consulté les communautés, mais comment est-ce qu'on s'assure que, dans le transfert aux provinces et dans les ententes, on agit à titre de réel partenaire?

M. Racine : Je commence à avoir un peu d'expérience avec les ententes et les négociations, mais oui, souvent, les négociations entre le gouvernement fédéral et la province se font à huis clos. Il n'y a pas moyen de savoir ce qui s'y dit et de connaître le résultat de ces négociations. On ne peut sûrement pas tout dire, mais il y a peut-être des enjeux majeurs où il faudrait, avant la signature des ententes, discuter de certains éléments avec les communautés, prendre le pouls et retourner aux tables de négociation. Cela serait peut-être une mesure à prendre, mais je crois que, quelque part, on doit être un partenaire. En ce moment, on est considéré comme un client. On est un client, donc c'est la clientèle qu'on essaie de desservir et ses opinions sont souvent négligées, malheureusement.

Ms. Boutiyeb: In terms of partnership, perhaps different people might define that term differently, so we really need to take the time to properly define the terms that will be used in the act.

Senator Mégie: Thank you for your statements. Ms. Allard, you said you have seen other examples, that you have seen progressive deterioration. Can you tell me where that occurred and how that deterioration has impacted services to seniors?

Ms. Allard: On your first question regarding deterioration, initially we saw improvement, some aspects of the act were amended and things were going well, but then things changed when the file was given back to Canadian Heritage, and things went downhill. I would not say a downward spiral, but things went downhill. That is not at all surprising because a department does not have the authority to issue orders to other departments. It has to be incumbent on the prime minister. So there has been complacency. There were no consequences for departmental reports, so in the end things went downhill. The official languages file is among that department's many responsibilities, so how important is it? Their first, second or third priority? It varies over time.

That is why we want to go back to what we had before, when the authority was palpable and visible. So when the departments are asked to produce reports — as well as the communities, we hope —, the request must come from an entity with the authority, ability and position to do so. That would reduce complacency and keep things from being swept under the rug. That is just logical and normal.

Senator Mégie: I have a second sub-question. Has this deterioration resulted in inequalities in home care in particular, such as anglophone or francophone care workers serving francophones? Has that always been the case or is that an example of things going downhill?

Ms. Allard: Let's just say it's not getting better. It's been going on for years. Going to the wrong place will have no impact. When it comes to seniors, inspections in retirement homes and the effects of federal-provincial agreements, the approach has been lax. Things have gotten worse. Given the growing number of seniors, there isn't much hope. Clearly, if we don't get things under control by taking the necessary measures, seniors — like many others in society — will suffer the consequences. The difference is they are vulnerable.

Mme Boutiyeb : Quand on parle de la question de partenariat, peut-être que l'étymologie peut avoir une définition différente d'une personne à une autre, d'où l'importance de vraiment prendre le temps de bien définir les différents termes qu'on va utiliser dans cette loi.

La sénatrice Mégie : Merci pour vos déclarations. Madame Allard, comme vous avez dit que vous en avez vu d'autres, que vous avez constaté une détérioration progressive, pourriez-vous me dire à quel niveau cela s'est manifesté et quelles sont les répercussions de cette détérioration sur les services aux personnes âgées?

Mme Allard : Pour répondre à votre première question, la détérioration, on l'a constatée en ce sens qu'il y a eu une montée, il y a eu des aspects de la loi qui ont été révisés et les choses allaient bien, mais lorsqu'on a changé la donne en remettant la responsabilité à Patrimoine canadien, il y a eu une descente. Je ne dirais pas une descente aux enfers, mais il y a eu une descente. C'est tout normal, parce qu'un ministère n'est pas habilité à exercer une force de commandement sur d'autres ministères. Il faut que cela revienne au premier ministre. Alors, il y a eu du laxisme. Il n'y avait pas de conséquences liées aux rapports des ministères, alors, finalement, cela a diminué. Le dossier des langues officielles fait partie des nombreuses responsabilités de ce ministère, alors quelle place y prend-il? La première, la deuxième ou la troisième? C'est au gré du moment.

C'est pour cela qu'on veut revenir un peu à ce qu'on avait auparavant, au moment où l'autorité était palpable et visible. Ainsi, lorsqu'on demande aux ministères de produire des rapports — et aux communautés aussi maintenant, nous l'espérons —, il faudrait que la demande provienne d'une entité qui ait l'autorité, la capacité et la position pour le faire. À ce moment-là, il y aurait moins de négligence et de balayage sous le tapis. C'est tout simplement logique et normal.

La sénatrice Mégie : J'ai une deuxième sous-question. Justement, cette détérioration s'est-elle traduite par des soins à domicile inégaux? On envoyait des intervenants anglophones ou francophones même si la personne parlait français; cette situation a-t-elle toujours existé ou est-ce lié à la détérioration?

Mme Allard : Disons que cela ne va pas en s'améliorant. Cela existe depuis des années. Quand on ne frappe pas à la bonne place, il n'y a pas de répercussion. Chez les personnes âgées, en ce qui a trait aux inspections qui se font dans les maisons de retraite et dans le cadre des ententes fédérales-provinciales, il y a eu du laxisme. Cela a dégénéré. Compte tenu du fait que la population des personnes âgées est en croissance, il n'y a pas beaucoup d'espoir à ce chapitre. Si on ne met pas les choses à leur place et qu'on ne prend pas les mesures nécessaires, évidemment, les personnes âgées comme bien d'autres dans la société vont en souffrir, mais celles-ci sont vulnérables.

Senator Moncion: I'd just like to point out that Ms. Allard was awarded a Senate 150th Anniversary Medal. She was one of my picks.

The Chair: Congratulations, Ms. Allard.

Senator Moncion: My question is for Ms. Boutiyeb and Ms. Allard. It's about the minimalist approach. I am sure you have some feedback on that. You just mentioned that, in long-term care facilities, organized, structured approaches are used, and that all the funding and oversight measures seem to focus on them. However, seniors are being encouraged to stay at home as long as possible, and to rely on family members and home care services for help. I'd like you to comment on the minimalist approach underlying this contradiction between the two situations.

Another aspect affecting women is the role they play, because 99 per cent of the people we see are women. Few resources are available for this work.

Ms. Allard: Obviously, that's a fact. There is indeed a contradiction. Seniors, themselves, want to stay at home as long as possible, so they need access to home care services. They are encouraged to do that. Unfortunately, when they have to move into a long-term care facility, French-language services are sorely lacking.

It is true that they are women. I would add that caregivers are often women. Ironic but true, seniors are actually caregivers nowadays. The caregivers used to be the children and grandchildren. Today, however, a majority of seniors are caregivers, given that they have 45-, 50- or 55-year-old children who are not doing well, either suffering from mental health issues or living in vulnerable situations. Who is helping them? It is their parents and grandparents. That is the reality. People haven't realized it yet, because they still think of caregivers as being in their 30s. That is no longer the case; they are much older now.

Ms. Boutiyeb: At the AFFC, we tend to refer simply to "caregivers," as opposed to "family caregivers," a term that suggests the caregiver has to be a loved one. It illustrates how complex and unique the situation is. Caregivers are often women. It is not unusual for senior women to have to take care of their spouse or grandchildren when a young mother has to look after her son, for instance.

These individuals are often struggling because, in order to look after someone, they have to be available. That may mean the caregiver has to stop working altogether, work part-time hours or take on odd jobs. The caregiver doesn't know what the person they are caring for will need tomorrow. They often

La sénatrice Moncion : Je voudrais mentionner que Mme Allard est l'une des récipiendaires de la médaille du 150[e] du Sénat. Elle était l'un de mes choix.

Le président : Félicitations, madame Allard!

La sénatrice Moncion : Ma question s'adresse à Mme Boutiyeb et à Mme Allard. C'est au sujet de l'approche minimaliste. Je suis certaine que vous avez des commentaires qui y sont associés. Vous venez juste de mentionner que, dans les institutions de soins de longue durée, il y a des approches qui sont organisées et structurées, et on dirait qu'on y consacre tout l'argent et tous les contrôles. On demande aussi aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible dans leur maison et de compter sur la famille et sur les soins qui sont accessibles. Je voudrais que vous me parliez du contexte minimaliste associé à cette contradiction qui existe entre les deux.

Un autre aspect qui touche les femmes, c'est le rôle qu'elles y jouent, parce que 99 p. 100 des personnes qu'on y voit sont des femmes. Il y a peu de ressources prévues pour accomplir ce travail.

Mme Allard : Évidemment, c'est un fait. En effet, il y a une contradiction. Les personnes âgées elles-mêmes veulent rester le plus longtemps possible à la maison, alors elles doivent avoir recours aux soins à domiciles. On les encourage à le faire. Malheureusement, quand on est obligé d'aller dans une maison de soins de longue durée, les services en français manquent énormément.

C'est vrai que ce sont des femmes. Je rajoute que les proches aidants sont aussi souvent des femmes. Aujourd'hui, fait cocasse, mais bien réel, c'est que les personnes âgées sont maintenant des proches aidants. Auparavant, on se disait que c'était les enfants et les petits-enfants qui étaient les proches aidants. Aujourd'hui, une majorité de personnes âgées le sont, parce qu'elles ont des enfants de 45, 50 ou 55 ans qui sont malades. Ils ont des maladies mentales ou des situations précaires. Qui les aide? Ce sont les parents et les grands-parents. C'est une réalité. Les gens ne le comprennent pas encore, parce qu'ils pensent qu'un proche aidant, c'est quelqu'un qui a 30 ans. Nous n'en sommes plus là, nous sommes rendus plus loin que ça.

Mme Boutiyeb : Au sein de l'AFFC, on utilise davantage le terme « personne aidante », parce que d'autres terminologies comme « proche aidant » signifient qu'il faut être un proche pour être aidant. Cela montre que la situation est complexe et a ses spécificités. Les personnes aidantes sont souvent des femmes. Il y a des femmes âgées qui doivent s'occuper du conjoint ou des petits-enfants lorsqu'une jeune maman doit s'occuper de son fils.

Souvent, ces personnes se trouveront dans une situation de vulnérabilité, parce que pour prendre soin de quelqu'un, il faut y consacrer du temps et peut-être arrêter de travailler ou travailler à temps partiel ou avec de petits contrats de courte durée. Elles ne savent pas quelle sera la situation de la personne qui a besoin

experience economic vulnerability because society does not recognize the work they do. Although the government did recently make some minor changes to help give caregivers a tax break, these changes don't offer meaningful, long-term solutions.

d'aide demain. Elles sont souvent dans une vulnérabilité économique, car leur travail n'est pas reconnu par la société. Oui, il y a eu de petits changements récemment quant aux impôts afin que les personnes aidantes puissent bénéficier d'un remboursement d'impôt, mais ce ne sont pas des solutions concrètes à leur situation.

Senator Maltais: You are absolutely right across the board. I'm the youngest of 12 children, so you can imagine how old my remaining siblings are.

I belong to a club whose name I won't mention. A few years ago, members of the club would help seniors with their errands on the weekend, taking three, four or five seniors to the grocery store, the drugstore or the post office. We realized that we were doing the government's job. More and more people needed help; we were no longer accompanying just three or four people. It became a full-time job, even though we had our own jobs.

We realized that our volunteer work was helping seniors but, especially, the government, which was not bothering to look after their needs. Our club no longer provides that service. It has another focus, the members being younger.

You said it: seniors help other seniors. People are living longer. There are seniors with 60-year-old children who are already caregivers for their children. It is no longer clear who needs who.

I'm concerned about 80-, 85- and 90-year-olds not being able to receive or request assistance in their mother tongue. That's unacceptable in a place like Canada. You're right when you say that the Prime Minister should put his foot down and get on with it. This has to stop; this is a civilized country, after all. I don't have any questions. I simply wanted to make that point, and I make no bones about it since it's true.

Le sénateur Maltais : Écoutez, vous avez tout à fait raison sur toute la ligne. Moi, je suis le dernier d'une famille de 12 enfants, je vous laisse imaginer l'âge de ceux qui restent.

Je fais partie d'un club que je ne nommerai pas. Il y a quelques années, les fins de semaine, on accompagnait trois, quatre ou cinq personnes âgées à l'épicerie, à la pharmacie ou au bureau de poste, et on s'est aperçu qu'on faisait le travail du gouvernement. Le besoin augmentait, ce n'était plus trois ou quatre personnes à accompagner. c'était devenu une charge à temps plein, même si on travaillait.

Nous nous sommes aperçus que notre bénévolat servait les personnes âgées, mais qu'il servait surtout le gouvernement, car celui-ci ne prenait plus la peine de s'en occuper. Aujourd'hui, notre club ne le fait plus, il a une autre vocation, les membres sont plus jeunes.

Vous l'avez souligné, les personnes âgées aident d'autres personnes âgées. Les gens vivent plus vieux. Il y a des personnes âgées qui ont des enfants de 60 ans qui sont déjà des aidants de leurs enfants. On ne sait plus qui a besoin de qui.

Une chose me préoccupe, lorsque vous êtes une personne âgée de 80, 85 et de 90 ans et que vous n'être pas capable de recevoir ou de demander de l'aide dans votre langue maternelle. Dans un pays comme le Canada, c'est une situation inacceptable. Vous avez raison de dire que le premier ministre doit aller de l'avant et mettre le poing sur la table. Il faut que cela arrête, car nous sommes dans un pays civilisé. Je n'ai pas de question, c'est un commentaire que je voulais faire et je le fais bien candidement, car c'est la réalité.

Senator Mégie: My question is for Ms. Boutiyeb. You said earlier that women were the ones who were keeping the French language alive in families. What happens in exogamous families where only one parent speaks French? What is the best way for parents to pass on French to their children and ensure the language is maintained?

Ms. Boutiyeb: I'm glad you asked, because the AFFC has already given the issue some thought. We've put together what we call FrancoZone workshops, which are based on the "by and for" principle. They give francophone women a friendly space to connect over activities such as yoga or coffee, and encourage them to think about ways to pass on the French language to their children. In some cases, the father does not speak French. Our member organizations offer different solutions. It's a program the AFFC started, but funding would be needed in order to

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse à Mme Boutiyeb. Vous avez dit tantôt que les femmes assurent le maintien de la langue française dans les familles. Qu'est-ce qui arrive dans les couples exogames dont un seul parent est francophone? Quelle serait la meilleure façon pour que les parents arrivent à susciter le maintien de la langue française chez les enfants?

Mme Boutiyeb : Je suis contente que vous posiez cette question, parce qu'au sein de l'AFFC, on y a déjà pensé. On a élaboré les ateliers FrancoZone. Ces ateliers permettent d'offrir des espaces aux femmes francophones afin de leur permettre de s'outiller en fonction du principe « par et pour » entre elles, que ce soit en faisant du yoga ou en prenant un café, et ce, dans un espace convivial favorisant la recherche de solutions pour transmettre la langue française à leurs enfants. Parfois, le père ne parle pas français. Il y a différentes solutions que nos organismes membres leur offrent. C'est un programme initié par l'AFFC, et

broaden its reach. I would say, though, that the project initiatives exist already.

Senator Mégie: Do you think a modernized act could mean support for those kinds of initiatives?

Ms. Boutiyeb: Yes. I also think it's important to recognize the contribution these women are making and the work being done by community-based women's groups. They should be given the resources to support their efforts. I have no doubt that doing so would make a big difference to communities. In fact, you could invite me back in the next few years, and I could tell you all about it.

The Chair: Thank you, Ms. Allard, Ms. Boutiyeb and Mr. Racine. Thank you for your input on the issues facing seniors and women. It will be very useful when it comes time to draft our report.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, it was moved by Senator Gagné that, notwithstanding the decision made on March 19, 2018, a revised special study budget application on Canadians' views about modernizing the Official Languages Act, for the fiscal year ending March 31, 2019, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. The amount requested is $51,700.

Honourable senators, is it the pleasure of the committee to adopt the motion?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The motion is adopted. Thank you.

(The committee adjourned.)

on aurait besoin de financement pour en augmenter la portée, mais je dirais que les initiatives de projet y sont déjà.

La sénatrice Mégie : Pensez-vous que, en modernisant la loi, on pourrait peut-être obtenir du soutien pour ce genre d'initiatives?

Mme Boutiyeb : Oui. Je pense aussi qu'il faut reconnaître l'apport de ces femmes et le travail des regroupements de femmes au sein des communautés et leur donner les moyens de le faire. Je suis certaine — vous pouvez me demander de revenir au cours des prochaines années — que la situation de ces communautés serait très différente.

Le président : Merci à Mme Allard, à Mme Boutiyeb et à M. Racine. Je vous remercie de vos présentations sur les enjeux des personnes âgées et des femmes. Elles nous aideront énormément dans notre rapport.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Honorables sénateurs, la sénatrice Gagné propose, nonobstant la décision du 19 mars 2018, que la demande de budget révisée aux fins d'une étude spéciale sur la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la Loi sur les langues officielles pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019 soit approuvée et présentée au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Le budget est de l'ordre de 51 700 $.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée. Je vous remercie.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, March 19, 2018

Association de la presse francophone:

Francis Sonier, President;

Linda Lauzon, Executive Director.

As an individual:

Marie-Hélène Eddie, Doctoral student in sociology, University of Ottawa.

Monday, March 26, 2018

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada:

Jean Johnson, Chair;

Alain Dupuis, Executive Director;

Mark Power, Lawyer (Power Law);

Beth James, Strategic Counsel (Power Law).

Alliance des femmes de la francophonie canadienne:

Soukaina Boutiyeb, Executive Director.

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada:

Élizabeth Allard, Chair;

Jean-Luc Racine, Director General.

TÉMOINS

Le lundi 19 mars 2018

Association de la presse francophone :

Francis Sonier, président;

Linda Lauzon, directrice générale.

À titre personnel :

Marie-Hélène Eddie, doctorante en sociologie, Université d'Ottawa.

Le lundi 26 mars 2018

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada :

Jean Johnson, président;

Alain Dupuis, directeur général;

Mark Power, avocat (Juristes Power);

Beth James, conseillère stratégique (Juristes Power).

Alliance des femmes de la francophonie canadienne :

Soukaina Boutiyeb, directrice générale.

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada :

Élizabeth Allard, présidente;

Jean-Luc Racine, directeur général.

Available on the Internet: http://sencanada.ca

Disponible sur internet : http://sencanada.ca